

**Université du Québec en Outaouais**

**La transmission intergénérationnelle des pratiques parentales chez les pères :  
Une étude des modérateurs sous-jacents**

Essai doctoral  
Présenté au  
Département de psychoéducation et de psychologie

Comme exigence partielle du doctorat en psychologie  
Profil psychologie clinique (D.Psy.)

Par  
© Tania RENAUD FOURNIER

Mars 2020

## **Composition du Jury**

### **La transmission intergénérationnelle des pratiques parentales chez les pères : Une étude des modérateurs sous-jacents**

Par  
Tania Renaud Fournier

Cet essai doctoral a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Isabelle Green-Demers, Ph.D., directrice de recherche, Département de psychoéducation et de psychologie, Université du Québec en Outaouais.

Diane Dubeau, Ph.D., examinatrice interne, présidente du jury, Département de psychoéducation et de psychologie, Université du Québec en Outaouais.

Annie Devault, Ph.D., examinatrice interne, Département de travail social, Université du Québec en Outaouais.

Claudie Émond, Ph.D., examinatrice externe, Département des sciences de la santé, Université du Québec à Chicoutimi.

## TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES .....	v
LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES .....	vi
RÉSUMÉ.....	vii
CHAPITRE I	
CONTEXTE THÉORIQUE .....	1
1.1. Comprendre la paternité contemporaine .....	4
1.1.1. Évolution sociale du concept.....	4
1.1.2. Déterminants de la paternité.....	7
1.2. Transmission intergénérationnelle .....	10
1.3. Les pratiques parentales .....	12
1.3.1. Origine conceptuelle.....	12
1.3.2. Pratiques parentales positives.....	14
1.3.3. Pratiques parentales coercitives.....	16
1.4. Modérateurs de la transmission intergénérationnelle des pratiques parentales.....	18
1.4.1. Genre du parent .....	18
1.4.2. L'implication parentale .....	20
1.4.3. Qualité de la relation parent-enfant.....	23
1.5. Intégration conceptuelle .....	26
1.6. La présente étude.....	28
1.6.1. Objectif 1 et hypothèses associées .....	28
1.6.2. Objectif 2 et hypothèses associées .....	29
CHAPITRE II	
MÉTHODOLOGIE .....	34
3.1. Échantillon.....	35
3.2. Protocole.....	36
3.3. Mesures .....	36
3.3.1. Informations sociodémographiques .....	37
3.3.2. Pratiques parentales actuelles du participant.....	38
3.3.3. Pratiques parentales des parents du participant.....	39
3.3.4. Implication parentale.....	39
3.3.5. Qualité du lien parental .....	40
3.4. Analyses .....	41
CHAPITRE III	
RÉSULTATS .....	42
4.1. Analyses préliminaires .....	43
4.1.1. Statistiques descriptives .....	43

4.1.2. Vérification des postulats statistiques .....	44
4.3. Régressions bivariées et modélisation par équations structurelles.....	45
4.3.1. Associations intergénérationnelles .....	45
4.3.2. Genre du parent .....	46
4.3.3. Implication de la mère.....	47
4.3.3. Implication du père.....	50
4.3.4. Affection de la mère .....	53
4.3.5. Affection du père.....	57
4.3.6. Surprotection de la mère.....	60
4.3.7. Surprotection du père .....	63
CHAPITRE IV	
DISCUSSION .....	67
5.1. Mise en rapport des hypothèses et des résultats .....	68
5.1.1. Associations intergénérationnelles .....	68
5.1.2. Effet modérateur du genre .....	68
5.1.3. Effet modérateur de l'implication parentale.....	69
5.1.3. Effet modérateur de l'affection parentale.....	71
5.1.4. Effet modérateur de la surprotection parentale .....	73
5.2. Retombées conceptuelles .....	74
5.2.1. Transmission intergénérationnelle des pratiques parentales .....	74
5.2.2. Genre du parent .....	77
5.2.3. Implication du parent.....	79
5.2.4. Qualité de la relation parent-enfant.....	81
5.3. Hypothèses non-corroborées .....	83
5.5. Limites et forces du projet.....	84
5.7. Pistes pour recherches futures .....	86
5.8. Retombées appliquées .....	88
5.9. Conclusion.....	89
RÉFÉRENCES.....	91
ANNEXE A	
FORMULAIRE DE CONSENTEMENT .....	117
ANNEXE B	
QUESTIONNAIRES .....	119
ANNEXE C	
MATÉRIEL DE RECRUTEMENT .....	131

## LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

### Tableaux

Tableau 1. <i>Statistiques descriptives des pratiques parentales</i> .....	43
Tableau 2. <i>Statistiques descriptives des modérateurs étudiés</i> .....	44
Tableau 3. <i>L'effet modérateur du genre des parents sur les pratiques de soutien et de contrôle des participants</i> .....	46
Tableau 4. <i>L'effet modérateur du degré d'implication de la mère sur les pratiques de soutien et de contrôle des participants</i> .....	48
Tableau 5. <i>L'effet modérateur du degré d'implication du père sur les pratiques de soutien et de contrôle des participants</i> .....	51
Tableau 6. <i>L'effet modérateur du degré d'affection de la mère sur les pratiques de soutien et de contrôle des participants</i> .....	55
Tableau 7. <i>L'effet modérateur du degré d'affection du père sur les pratiques de soutien et de contrôle des participants</i> .....	57
Tableau 8. <i>L'effet modérateur du degré de surprotection de la mère sur les pratiques de soutien et de contrôle des participants</i> .....	61
Tableau 9. <i>L'effet modérateur du degré de surprotection du père sur les pratiques de soutien et de contrôle des participants</i> .....	64

### Figures

Figure 1. <i>Modèle écologique des déterminants de la paternité</i> .....	8
Figure 2. <i>Organigramme du protocole de collecte de données</i> .....	37

## LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

G1	Génération 1 (grands-parents)
G2	Génération 2 (parents)
G3	Génération 3 (enfants)
EPEPA-R	Évaluation des Pratiques Éducatives Parentales pour Adolescent– Version rétrospective
EPEP	Évaluation des Pratiques Éducatives Parentales
PBI	Parental Bonding Instrument
EQS	Structural Equation Modeling Software
SPSS	Statistical Package for the Social Sciences

## RÉSUMÉ

L'origine des comportements parentaux est une question fondamentale dans la compréhension de la parentalité d'un point de vue ontologique. La documentation empirique soutient la prémisse générale que les parents ont tendance à reprendre, en partie ou en totalité, les pratiques parentales positives et coercitives de leurs propres parents. Cela réfère au processus de la transmission intergénérationnelle de la parentalité. Bien que cette réalité soit bien documentée, on en sait très peu sur les facteurs pouvant moduler l'impact d'une génération sur la suivante. Parallèlement, compte tenu des changements profonds observés avec la figure paternelle au cours des 50 dernières années, il s'avère naturel d'examiner spécifiquement ce rôle parental. **Objectifs** : Le premier objectif de ce projet est d'examiner les similarités potentielles entre les pratiques parentales positives (soutien) et coercitives (contrôle) entre deux générations de parents (G1 et G2). Le second objectif est d'examiner l'effet modérateur de trois variables sur ces associations intergénérationnelles: le genre du parent, son implication dans la vie de l'enfant et la qualité de la relation parent-enfant. **Méthodologie** : Quarante-trois (83) pères d'adolescents ont été recrutés afin de participer à cette étude. Ces derniers ont complété un questionnaire en ligne portant sur leurs pratiques parentales actuelles (G2) et sur les pratiques parentales qu'ils ont reçues à l'adolescence de la part de chacun de leurs parents (G1). Ils ont également complété des mesures du niveau d'implication parentale de chacun de leur parent, de même que des mesures de la qualité du lien parental. **Résultats** : Les associations entre les pratiques parentales des participants et celles de leurs parents ont été évaluées individuellement au moyen de régressions bivariées (méthode standard). Afin de quantifier les différences entre les paires d'associations pertinentes et de déterminer si ces différences sont statistiquement significatives, au moyen du test du multiplicateur de Lagrange, ces régressions ont été réalisées grâce à un logiciel de modélisation par équations structurelles (EQS). Les résultats ont corroboré des patrons de transmission intergénérationnelle pour les pratiques parentales de soutien et de contrôle, avec des associations positives et significatives entre les générations (G1-G2). Vingt-deux (22) des vingt-six (26) hypothèses relatives aux effets modérateurs anticipés ont également été corroborées, tandis que quatre d'entre elles ont été infirmées. Ces résultats sont discutés en fonction de leurs retombées conceptuelles pour l'avancement des connaissances sur la transmission intergénérationnelle des pratiques parentales et des retombées appliquées pour l'élaboration de ressources communautaires et thérapeutiques pour les pères.

**Mots clés:** Pratiques parentales, Transmission intergénérationnelle, Paternité, Modérateurs, Genre du parent, Implication parentale, Qualité de la relation parent-enfant.

CHAPITRE I  
CONTEXTE THÉORIQUE

« Pourquoi est-ce que les parents agissent comme ils le font avec leurs enfants? » (Belsky, 1984, p.83). Il s'agit là d'une question fondamentale dans l'étude du développement humain et de la socialisation. Après tout, la famille constitue à la fois le nid développemental et la première source de socialisation des enfants. Elle influence aussi l'acquisition de valeurs spécifiques, telles les attitudes familiales et les croyances liées à la parentalité (Grusec, Goodnow, & Kuczynski, 2000). Il est plausible de concevoir que c'est l'historique développemental d'une personne, et plus particulièrement la façon dont elle a été élevée durant l'enfance, qui constitue l'élément central pour comprendre les déterminants de sa propre parentalité. Une personne aurait ainsi tendance à reproduire les pratiques parentales que ses parents ont tenu à son égard durant l'enfance. Cette assertion théorique a été abondamment appuyée par la documentation empirique et elle est intégrée dans la littérature sous les expressions « tradition des pratiques parentales » ou encore « transmission intergénérationnelle des pratiques parentales » (Hofferth, Pleck, & Vesely, 2012; Kitamura, Shikai, Uji, Hiramura, Tanaka, & Shono, 2009; Putallaz, Costanzo, Grimes, & Sherman, 1998; Roskam, 2013; Simons, Beaman, Conger, & Wu, 1992; Simons, Whitbeck, Conger, & Wu, 1991; van IJzendoorn, 1992; Vermulst, de Brock, & van Zutphen, 1991).

L'intérêt scientifique envers les mécanismes sous-jacents à la transmission intergénérationnelle des pratiques parentales a émergé au milieu du XX<sup>e</sup> siècle (Itkin, 1952; Staples & Smith, 1954; Woods, Glavin, & Kettle, 1960). Avec le temps, ce champ d'étude s'est subdivisé de façon à en explorer les différentes facettes (c.-à-d., la perpétuation des croyances, des attitudes et/ou des comportements à travers les générations d'une même famille). Un regard critique porté sur cette documentation permet toutefois de constater que, lorsqu'il est question de parentalité, il est généralement question de la mère et de ses pratiques. La mère ayant longtemps été considérée comme la principale figure parentale, c'est son rôle et ses caractéristiques qui ont

été plus particulièrement scrutés (Vermulst et al., 1991). Quant aux pères, leur influence a été moins étudiée malgré les avancées significatives récentes à ce sujet (Cameron, Coady, & Hoy, 2014). Alors que la mère fait à la fois figure d'affection, de support et d'éducation, le père a été traditionnellement associé à la discipline et confiné à un rôle de pourvoyeur (Besnard, Verlaan, Capuano, Poulin, & Vitaro, 2011). Le rôle du père au sein de la famille ayant considérablement évolué au cours des dernières décennies, des études ont commencé à s'y attarder plus sérieusement au cours des dernières années, que ce soit de façon indépendante ou comparativement au rôle de la mère (Collins & Russell, 1991). Aujourd'hui, il est reconnu que le père joue un rôle distinct au sein de la famille et qu'il a une influence significative sur le développement socio-émotionnel et sur l'adaptation psychosociale de son enfant (Lamb, 2010; Lamb & Lewis, 2010). Cette information fondamentale étant établie, il devient pertinent de s'intéresser aux déterminants de la paternité contemporaine et aux facteurs qui la modulent.

Le présent projet porte sur la transmission intergénérationnelle des pratiques parentales des pères, plus précisément sur l'influence modératrice de trois variables centrales sur ce processus de transmission. Tel qu'expliqué précédemment, il y a des distinctions essentielles entre le rôle du père et le rôle de la mère. Le genre est donc la première variable modératrice examinée. Au-delà du genre, deux caractéristiques de la relation parent-enfant sont également considérées à titre de modérateurs potentiellement intéressants. Il s'agit du degré d'implication parentale et de la qualité de la relation parent-enfant. En effet, il est plausible de proposer qu'un parent activement impliqué dans la vie de son enfant l'incitera davantage à reproduire à l'âge adulte ses pratiques parentales qu'un parent plus effacé ou désengagé. Dans le même ordre d'idées, il est permis de concevoir qu'il sera plus attrayant pour l'enfant d'intégrer et de reproduire le répertoire de pratiques de son parent lorsque la qualité de la relation est positive que lorsqu'elle est négative.

Ce chapitre présente la recension documentaire qui constitue les assises théoriques et empiriques de cet essai doctoral. L'évolution sociale du concept de la paternité est exposée dans la première section. La seconde section décrit un cadre conceptuel qui permet de situer les différents déterminants de la paternité contemporaine. À la suite de ces informations préalables agissant à titre de mise en contexte, la troisième section aborde le thème central de ce projet doctoral, soit la transmission intergénérationnelle, et la quatrième section en détaille la cible : les pratiques parentales. La cinquième section recense la documentation relative aux trois modérateurs potentiels de la transmission intergénérationnelle des pratiques parentales étudiés : le genre du parent, le degré d'implication parentale et la qualité de la relation parent-enfant (affection et surprotection). La section subséquente propose une intégration conceptuelle de ces contenus. Ce chapitre se termine par l'exposition détaillée des objectifs de recherche et des hypothèses de l'étude réalisée.

## **1.1. Comprendre la paternité contemporaine**

### *1.1.1. Évolution sociale du concept*

Des changements importants ont été observés au sein des familles québécoises au cours des cinquante dernières années. Daly (2004) y réfère comme étant le « décalage des pratiques de genre dans la culture de la parentalité ». Alors que le père a longtemps été considéré comme le pourvoyeur de la famille, on assiste tranquillement à l'émergence du concept de paternité relationnelle (Deslauriers, Gaudet, & Bizot, 2009). Cette présence accrue des pères auprès de leurs enfants a été engendrée par plusieurs mouvements sociaux, dont le féminisme.

C'est à partir des années 1960 que l'image traditionnelle du père est bousculée par la remise en question des institutions religieuses et des valeurs sous-jacentes (Lazure, 1971). Le

système d'éducation connaît aussi de grands changements. La démocratisation scolaire (c.-à-d., le phénomène de diffusion de l'instruction afin de réduire les inégalités liées au statut social, à l'origine géographique ou au genre) rend le système d'éducation moins élitiste, ce qui facilite l'accès des femmes à l'instruction (Garcia & Poupeau, 2003). Ces dernières peuvent donc envisager une carrière dans des domaines qui étaient autrefois réservés aux hommes.

Avec l'entrée graduelle mais considérable des femmes sur le marché du travail dans les années 1970, un questionnement est suscité quant aux rapports de genre et au cloisonnement sexué des rôles parentaux (Côté, 2009; Devault & Gaudet, 2003; Dubeau, Coutu, & Lavigueur, 2013). Alors que les femmes sortent de la maison pour aller travailler, les hommes sont encouragés à s'investir davantage de façon domestique. On attend aussi d'eux qu'ils s'investissent au-delà des soins donnés aux enfants, c'est-à-dire dans leur vie affective. Lentement mais sûrement, ces changements bousculent la conception sociale du rôle paternel et de l'identité masculine.

Malgré ces avancées significatives, le père demeure toutefois relativement limité dans la façon dont son répertoire de pratiques parentales est conçu jusqu'aux années 1980, puisque son rôle est avant tout défini par ses responsabilités de pourvoyeur financier et d'acteur disciplinaire. Comme le soulignent Deslauriers et al. (2009), l'expression des émotions et l'ensemble des comportements de socialisation sont associés à la féminité. Il revient donc à la mère d'assurer en premier lieu l'éducation des enfants à ces sujets. L'émergence du concept d'androgynie assouplit ces conventions sociales et le rôle du père s'élargit de façon à inclure également la responsabilité de donneur de soins (Bem, 1976; Russel, 1978). Cela étant dit, comme la mère a longtemps conservé le titre de référence en qui a trait aux soins et à l'éducation des enfants, il est

généralement considéré que le père n'est compétent que s'il se limite à reproduire les comportements de la mère (Deslauriers et al., 2009).

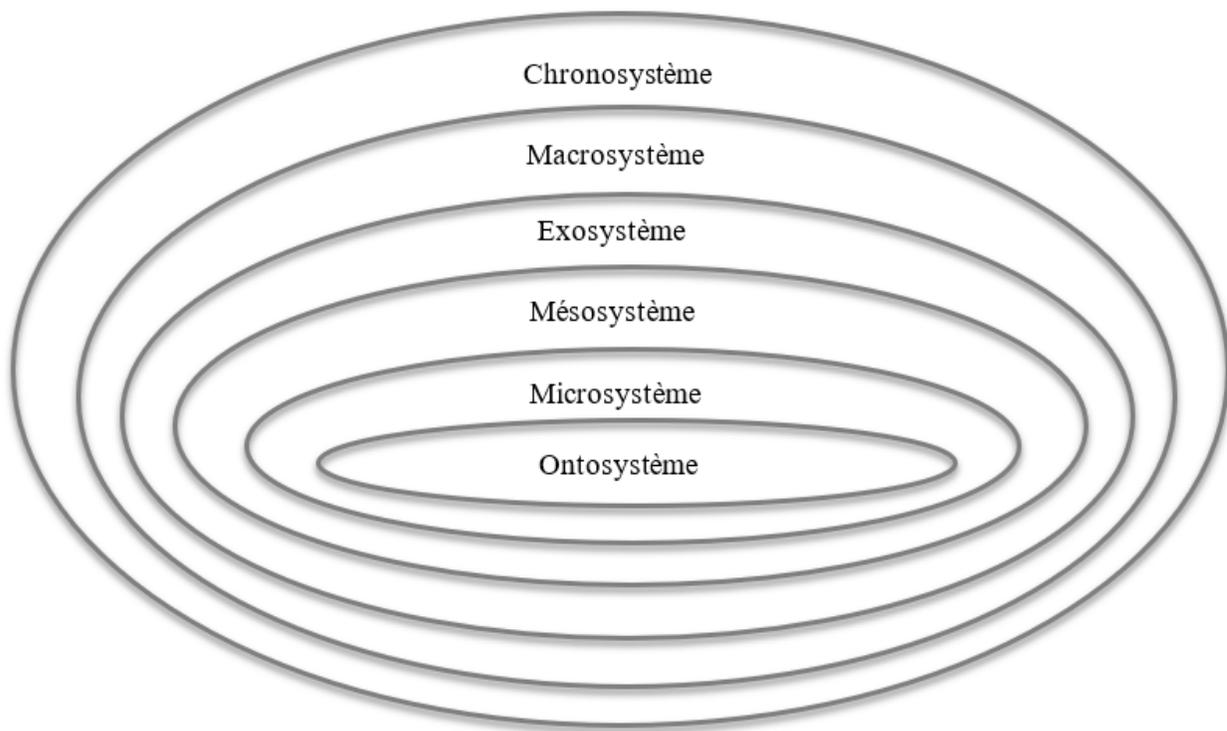
Dix ans plus tard, la parentalité n'est plus exclusivement associée aux soins de la mère et on reconnaît que le père joue un rôle significatif et possède des compétences qui lui sont propres. La présence du père est encouragée dès la grossesse et ce dernier prend également part aux activités de soin de l'enfant dès la naissance (Le Camus, 2006). Qui plus est, on lui reconnaît finalement une individualité et une influence distincte sur le développement socio-émotionnel de l'enfant (Flouri & Buchanan, 2004; Sarkadi, Kristiansson, Oberklaid, & Bremberg, 2008; Tamis-LeMonda, Shannon, Cabrera, & Lamb, 2004). En effet, lorsque les pères jouent un rôle actif auprès de leurs enfants, les compétences cognitives et sociales de ces derniers sont meilleures, de même que leur estime personnelle et leur santé mentale. Ils ont également des comportements plus positifs, et sont moins à risque de subir de mauvais traitements (Devault & Gaudet, 2003). La communauté scientifique s'est aussi intéressée de façon extensive à l'impact d'absence du père sur les familles (pour une recension des écrits, voir East, Jackson et O'Brien, 2006). Plusieurs recherches empiriques ont associé l'absence du père ou son faible degré d'engagement à des difficultés socio-émotionnelles chez l'enfant (p. ex. : McLanahan, Tach, & Schneider, 2013; Paschall, Ringwalt, & Flewelling, 2003) et ont suggéré que l'engagement direct du père serait de plus en plus nécessaire à l'adaptation de l'enfant tandis qu'il grandit et que son environnement se complexifie (Paquette & Michaud, 2005).

Les rôles sociaux et leurs caractéristiques n'évaluant pas en vase clos, il est utile d'identifier les facteurs qui les influencent en examinant leurs déterminants.

### *1.1.2. Déterminants de la paternité*

Le premier modèle conceptuel des déterminants de la parentalité a été développé par Belsky (1984). Les antécédents de la parentalité étaient alors classés selon trois sources d'influence : les variables contextuelles, les caractéristiques de l'enfant et les caractéristiques du parent. Ce modèle insère la parentalité, dans un premier temps, dans un cadre relationnel avec l'enfant, mais aussi dans un cadre contextuel plus large. Ce modèle est intéressant puisqu'il aborde la parentalité (et donc la paternité) d'une façon dynamique et systémique. L'enfant et son parent s'influencent mutuellement et l'environnement agit à titre de contexte au sein duquel la relation s'articule. Les limites de ce modèle résident cependant dans le fait qu'il simplifie à l'extrême toutes les composantes sous-jacentes au cadre contextuel plus large. On peut penser, par exemple, aux sources de stress et de support du parent, à la famille immédiate et élargie ou encore à l'environnement géographique, social et économique dans lequel vit la famille.

Le modèle écologique de Bronfenbrenner (1979; voir figure 1) constitue une représentation conceptuelle exhaustive et utile de ces sources d'influence complémentaires et interactives. Ce modèle a d'ailleurs été employé, d'une part, pour synthétiser les recherches sur la paternité en général, et d'autre part, pour contextualiser les études sur les déterminants spécifiques à l'engagement paternel (Dubeau, Clément, & Chamberland, 2005; Forget, 2009). Ce modèle comporte six composantes enchâssées de façon successive. La source d'influence la plus distale et générale se situe à l'extérieur du système et les éléments additionnels sont progressivement inclus à mesure que leur degré de spécificité et leur proximité au focus de l'ensemble du système augmente.



*Figure 1.* Modèle écologique des déterminants de la paternité

Le chronosystème réfère aux notions de temps et d'époque. Tel que discuté précédemment, la structure familiale a beaucoup changé depuis les années 1960, ce qui a eu des répercussions fondamentales sur la famille et sur la paternité. Le macrosystème renvoie quant à lui aux politiques sociales et aux lois émergeant de ces changements sociaux. On peut, par exemple, penser à la démocratisation scolaire ou encore à l'avènement de la Loi sur le divorce en 1968 qui fait émerger la réalité des familles dites « éclatées » (Jenson, 2012). La société présente alors de plus en plus de profils paternels hétérogènes (p. ex. : les pères de familles nucléaires dites traditionnelles, les pères à temps plein, les pères monoparentaux et les beaux-pères, pour ne

nommer que quelques exemples) avec des enjeux et des besoins qui leurs sont propres. Avec ces différentes réalités apparaissent de nouveaux services et des initiatives communautaires auxquels les pères sont exposés en société qui constituent l'exosystème. Par exemple, au Québec, les projets tels que *ProsPère* (Dubeau, Devault, & Forget, 2009 ; Forget, 2009), *Un Québec fou de ses enfants* (Bouchard, 1991) ou encore *CooPÈRE* (Ouellet, Turcotte, & Desjardins, 2001) portent une attention particulière sur les différentes façons dont la société peut faire la promotion et valoriser l'engagement paternel. Ces initiatives sociales influencent la réalité quotidienne des pères puisqu'elles provoquent des réflexions et remettent en question la perception de leur rôle en famille et auprès de leurs enfants. De façon plus proximale, les pères sont aussi influencés par les milieux de vie associés à leur quotidien qui composent le mésosystème. On peut penser par exemple au niveau d'éducation, aux responsabilités professionnelles et à la conciliation travail-famille. Le microsystème inclut l'environnement social immédiat des pères, c'est-à-dire la famille immédiate. L'étude des microsystèmes concerne également les sous-systèmes de la famille, comme le couple parental, le couple conjugal et la relation parent-enfant.

La composante centrale du modèle de Bronfenbrenner (1979) directement pertinente au thème étudié dans le cadre du présent projet est toutefois l'ontosystème. Ce système explore les caractéristiques individuelles du père qui forgent son identité et son rôle parental. Plus concrètement, cela peut référer, entres autres, à la personnalité, à l'état psychologique, ou encore aux croyances liées à la parentalité (Belsky, 2014; Prinzie, Stams, Dekovic, Reijntjes, & Belsky, 2009). Au degré conceptuel, il est possible de rattacher ces caractéristiques à l'historique développemental qui constitue la somme des expériences passées associées à l'enfance et à la vie familiale (Roberts, Wood, & Caspi, 2008; Rothbart, 2007).

Tel que mentionné dans la section précédente, le rôle du père d'aujourd'hui est plus émancipé et fluide que par le passé, mais on ne peut pas nier que le contexte « quasi anémique autour du père [peut] susciter en lui une insécurité ontologique quant à son devenir paternel » (Plouffe, 2007; p.44). Ce concept social, décrit initialement par Giddens (1984), définit le sentiment de sécurité en fonction de la constance d'une identité en société. Cette constance est aussi renforcée par le maintien des structures sociales et la participation continuelle des agents de renforcements qui assurent cette constance identitaire. Cela étant dit, avec la multiplicité des modèles conceptuels, la pluralité des représentations sociales reconnues et la reconnaissance de la complexité de la paternité contemporaine, on peut se questionner à savoir quels sont les repères du rôle paternel moderne.

Sachant que les déterminants sociaux de la paternité (conciliation travail-famille, rapport à son réseau social, dynamiques de la relation conjugale et partage des tâches et des responsabilités au sein du couple coparental) sont conditionnés par les déterminants temporels (c'est-à-dire, les changements sociaux en émergence perpétuelle), il peut être difficile de développer un modèle fixe des déterminants de la paternité. L'ontosystème propose toutefois un modèle conceptuel et théorique plus stable puisqu'il s'appuie sur l'accumulation des expériences relationnelles qui forment les caractéristiques individuelles. En ce sens, l'étude de la paternité selon le modèle de la transmission intergénérationnelle devient non seulement pertinente mais essentielle pour comprendre de façon exhaustive la réalité des pères d'aujourd'hui et développer un « noyau explicatif » stable des déterminants de la paternité.

## **1.2. Transmission intergénérationnelle**

Au sens large, la transmission intergénérationnelle est définie comme le processus par lequel une génération antérieure influence psychologiquement la génération suivante (Attias-

Donfut, 1995; Feldman & Goldsmith, 1986; van IJzendoorn, 1992). En contexte intrafamilial, l'étude de la transmission intergénérationnelle implique minimalement trois générations : les grands-parents (G1), le parent (G2) et ses enfants (G3). Autrement dit, deux générations de parents et deux générations d'enfants sont nécessaires.

L'étude de la transmission intergénérationnelle a donné naissance à une vaste étendue de travaux d'une grande hétérogénéité en sciences sociales, comme la transmission des traumatismes (Séguin, 2007; Sibony-Malpertu, Laufer, & Vanier, 2015), la perpétuation des psychopathologies (Ammaniti, Lucarelli, Cimino, & d'Olimpio, 2004; Capaldi, Kerr & Tiberio, 2017), la prolongation des contextes de pauvreté (Bird, 2013; Dollé, 2008; Moore, 2001), ou encore la stabilité intergénérationnelle des aptitudes cognitives (Anger, 2012; Anger & Heineck, 2010; Gronqvist, Ockert, & Vlachos, 2010), pour ne nommer que quelques exemples.

La question de la parentalité a également été étudiée sous plusieurs angles. De la maltraitance infantile (Burgess & Youngblade, 1988; Egeland, Jacobvitz, & Papatola, 1987; Egeland, Jacobvitz, & Sroufe, 1988; Heyman & Slep, 2002; Kaufman & Zigler, 1987; Kim, 2009; Leifer, Kilbane, Jacobsen, & Grossman, 2004; Massé, 2009; Muller, Hunter, & Stollak, 1995; Pears & Capaldi, 2001; Zuravin, McMillen, DePanfilis, & Risley-Curtiss, 1996) à l'attachement (Béliveau & Moss, 2009; Cyr, Dubois-Comtois, Pascuzzo, Béliveau, & Moss, 2014; Grienberger, Kelly, & Slade, 2005; Shah, Fonagy, & Strathearn, 2010; Slade, Grienberger, Bernbach, Levy, & Locker, 2005; Tarabulsy et al., 2005; van IJzendoorn & Bakermans-Kranenburg, 1997), en passant par les croyances et les valeurs (Roest, Dubas, & Gerris, 2009; Schönplflug, 2001; Simons et al., 1992; Smith & Farrington, 2004), l'étude de la transmission intergénérationnelle n'a jamais cessé d'alimenter les chercheurs dans leur désir de comprendre l'être humain d'un point de vue ontologique et développemental.

Cela étant dit, l'une des difficultés de l'étude de la parentalité réside dans le fait qu'une abondante littérature aborde les relations fonctionnelles entre les parents et leurs enfants sans pour autant partager la même terminologie. Une variété de termes est ainsi proposée pour qualifier ces relations: on peut penser par exemple aux liens parentaux, aux interactions entre parents-enfants, aux rôles parentaux, aux fonctions parentales, aux styles parentaux ou encore aux pratiques parentales (Claes, Debrosse, Miranda, & Perchec, 2010), ces dernières constituant le point focal de la présente étude.

### **1.3. Les pratiques parentales**

La notion de pratiques parentales fait référence aux conduites que les parents jugent appropriées afin d'assurer le développement optimal de leur enfant (Bornstein & Bornstein, 2014). Elles ont donc un objectif éducatif qui est partie intégrale du rôle de parent (Darling & Steinberg, 1993). Au fil du temps, ces pratiques acquièrent une valeur normative qui régit les dynamiques familiales quotidiennes (Goodnow, 2006).

#### *1.3.1. Origine conceptuelle*

D'un point de vue théorique, les pratiques parentales constituent des construits sous-jacents aux styles parentaux. C'est Baumrind (1966; 1971), « l'une des pionnières dans l'étude des styles parentaux » (Boudreault- Bouchard, 2011), qui a initié la typologie des styles parentaux en décrivant différents styles qui distinguent les manières dont les parents peuvent agir envers leurs enfants. Les trois styles qu'elle décrit sont l'autoritaire, le démocratique et le permissif. Ce dernier style a par la suite été dissocié afin d'en arriver aux styles négligent-rejetant et indulgent (Maccoby & Martin, 1983). Par ce travail d'intégration, une typologie s'est construite autour de quatre principaux styles parentaux et cela a permis d'identifier deux dimensions sur lesquelles

s'articule la typologie. Ces dimensions renvoient aux degrés d'exigence/contrôle et de chaleur/sensibilité des parents à l'égard de leur enfant (Maccoby & Martin, 1983).

Le parent autoritaire est celui qui entretient un degré d'exigence élevé tout en étant peu sensible à l'égard de son enfant. Il essaie de contrôler les comportements et les attitudes de son enfant en adoptant des pratiques parentales strictes et disciplinaires (Baumrind, 1971). Le parent indulgent, moins contrôlant et plus chaleureux que le parent autoritaire, agit de manière non-punitif en acceptant les désirs, les comportements mais aussi les impulsions de son enfant (Baumrind, 1971). On peut donc dire qu'il est peu exigeant mais très sensible et affectif. Le parent négligent-rejetant, quant à lui, est non seulement peu exigeant, mais aussi très peu réceptif aux besoins et aux désirs de son enfant. Finalement, le parent démocratique est à la fois cadrant et réceptif. Ce style parental conjugue de façon équilibrée sensibilité envers l'enfant, d'une part, et une structure autoritaire raisonnable de régulation de son comportement (Baumrind, 1966).

Le style démocratique est fréquemment identifié dans la littérature comme étant celui dont les conséquences sont les plus bénéfiques pour l'enfant et l'adolescent (Collins, Maccoby, Steinberg, Hetherington, & Bornstein, 2000; Lamb, 2010; Larzelere, Morris, & Harrist, 2013). En effet, les parents à la fois chaleureux et encadrant, c'est-à-dire en mesure d'établir des limites claires, amènent généralement leurs enfants à développer une saine confiance en soi, un degré d'adaptation psychosocial optimal, des relations interpersonnelles saines et un bon rendement scolaire (Chen & Kaplan, 2001; Hasting & Rubin, 1999; Kerr, Capaldi, Pears, & Owen, 2009; Padilla-Walker, Carlo, Christensen, & Yorgason, 2012; Waylen, Stallard & Stewart-Brown, 2008). Inversement, la parentalité caractérisée par de la sévérité excessive et/ou de l'inconsistance est associée à des degrés plus élevés de problèmes externalisés chez les enfants (Forman & Davies, 2003; Ge, Brody, Conger, Simons, & Murry, 2002; Steinberg, Darling, &

Fletcher, 1995). On peut ainsi conclure que les pratiques parentales empreintes de chaleur et de sensibilité sont tout aussi importantes que les pratiques parentales de contrôle dans une juste mesure. Par ailleurs, ces dimensions parentales sont qualifiées « d'ordre supérieur » et montrent la plus grande stabilité intergénérationnelle, ce qui en fait des dimensions de premier choix à étudier (van IJzendoorn, 1992).

### *1.3.2. Pratiques parentales positives*

On peut définir la parentalité positive par le « comportement parental fondé sur l'intérêt supérieur de l'enfant qui vise à l'élever et à le responsabiliser, qui est non violent et lui offre reconnaissance et assistance en établissant un ensemble de repères favorisant son plein développement » (Conseil de l'Europe, 2006). Une variété de pratiques parentales sont reconnues comme étant instrumentales et essentielles dans la promotion de cette fonction parentale.

Chen et Kaplan (2001) définissent la parentalité dite « constructive » par plusieurs sous-concepts clés : la surveillance, la communication, l'implication parentale, l'affection et la discipline comme stratégie éducative. Similairement, Meunier et Roskam (2007) parlent de support, de la promotion de l'autonomie, de la supervision et de l'inculcation du respect. D'autres (Neppl, Conger, Scaramella, & Ontai, 2009) mettent l'accent sur la communication intersubjective, la réceptivité parentale et la capacité du parent à s'affirmer tout en démontrant de la patience à l'égard de l'enfant. Il convient de noter que les particularités des composantes d'une parentalité dite positive ou constructive fluctuent en fonction du développement de l'enfant (Crouter & Head, 2002). Évidemment, il n'est pas attendu d'un parent qu'il agisse envers un enfant de cinq ans de la même façon qu'un adolescent de 14 ans. On s'attend toutefois à ce que la présence des composantes centrales de la parentalité positive soit constante.

Les études empiriques portant sur la transmission intergénérationnelle de la parentalité constructive dénotent des patrons clairs de transmission intergénérationnelle chez les mères (Belsky, Jaffee, Sligo, Woodward & Silva, 2005; Cox et al., 1985; Thornberry, Freeman-Gallant, Lizotte, Krohn & Smith, 2003), corroborant l'hypothèse générale d'une tradition des pratiques parentales à travers les générations. Il est d'ailleurs suggéré que la cohérence disciplinaire et l'acceptation parentale durant l'adolescence prédisent efficacement la prestation de pratiques parentales similaires à l'âge adulte, avec des corrélations modestes (Chen & Kaplan, 2001). Plus récemment, des chercheurs (Neppl et al., 2009) ont répliqué et développé davantage ces résultats en étudiant la continuité dans les pratiques parentales positives sur deux générations. Il y a beaucoup moins d'information au sujet de la transmission de la parentalité par les pères. L'étude de Kerr et ses collaborateurs (2009), spécifique à la paternité, a cependant obtenu des résultats similaires à ceux des études sur les mères, révélant une transmission directe de la parentalité constructive, avec des corrélations modérées entre les générations.

Dans le cadre du présent projet, les pratiques parentales positives sont conceptualisées sous la forme d'une notion globale, soit le soutien (Meunier & Roskam, 2007). Cette notion combine les composantes essentielles du style démocratique (c.-à-d., la réponse aux besoins de l'enfant et la mise en place de mesures de discipline appropriées) avec d'autres pratiques parentales constructives complémentaire (p. ex. : la promotion de l'autonomie). En concordance avec la documentation sur la transmission intergénérationnelle des pratiques parentales positives, il est anticipé dans le cadre du présent projet que les pratiques de soutien des participants soient positivement et significativement associées à celles de leur mère et de leur père.

### 1.3.3. *Pratiques parentales coercitives*

Belsky (1993) suggère que l'étude de la parentalité dysfonctionnelle (c.-à-d., négligence et maltraitance) constitue le noyau du modèle explicatif pour comprendre la transmission intergénérationnelle des pratiques parentales au sein de la population générale. Cela peut expliquer pourquoi un nombre significativement inférieur d'études se sont attardés à étudier la transmission des pratiques parentales saines et positives, en contraste avec les études portant sur les pratiques parentales coercitives (Chen, Liu, & Kaplan, 2008).

L'une des premières études à s'intéresser à ce thème est celle de Huesmann, Eron, Lefkowitz et Walder (1984). Non seulement ont-ils trouvé que les comportements d'agressivité se répercutent d'une génération à une autre, ils ont aussi démontré que les comportements d'agressivité en contexte de parentalité se transmettent aussi d'une génération à une autre. Des études plus récentes ont également relevé des patrons de continuités intergénérationnelles pour les pratiques disciplinaires sévères en employant des modèles expérimentaux analogues (Bailey, Hill, Oesterle, & Hawkins, 2009; Hardt & Rutler, 2004; Neppl et al., 2009; O'Brien, 2010). Par ailleurs, plusieurs études témoignent effectivement de la transmission intergénérationnelle des pratiques parentales sévères, coercitives et abusives sous une forme ou une autre (p. ex. : Capaldi, Pears, Patterson, & Owen, 2003; Conger, Neppl, Kim, & Scaramella, 2003; Massé, 2009; Putallaz et al., 1998; Roskam, 2013; Simons et al., 1991).

Les conséquences de ce type de pratiques sur le développement des enfants sont également bien documentées (voir Widom, 2014, pour une rescension exhaustive). Il a aussi été suggéré que l'exposition infantile à l'abus parental était le prédicteur le plus fiable de la reproduction de pratiques parentales abusives envers la prochaine génération (Steinmetz, 1987). En effet, les

personnes ayant fait l'expérience de pratiques parentales insensibles ou sévères durant l'enfance ont une plus grande probabilité d'employer des comportements agressifs et impulsifs dans leurs relations interpersonnelles futures (Simons et al., 1991), incluant en contexte de parentalité (Bailey et al., 2009).

Force est de constater que la transmission des pratiques parentales coercitives a surtout été examinée sous l'angle de l'abus parental et au sein des populations dites plus cliniques. Très peu d'études se sont toutefois intéressées aux pratiques disciplinaires au sein de la population normative. En ce sens, il est nécessaire d'utiliser une définition assouplie pour référer aux pratiques parentales coercitives dans la population générale. Comme il l'est suggéré dans la section définissant les différents styles parentaux, le concept général de contrôle est un substitut pertinent puisqu'il comprend une gamme nuancée de pratiques parentales s'étendant de la négligence (p. ex. : ignorance) à l'abus (p. ex. : discipline physique), en passant par l'inconstance parentale. C'est donc ainsi que les pratiques parentales coercitives ont été conceptualisées dans le cadre de ce projet. En congruence avec la documentation sur les pratiques parentales coercitives, il est anticipé que les pratiques de contrôle des participants seront positivement et significativement associées à celles de leur mère et de leur père.

En somme, la documentation scientifique révèle que les pratiques positives et coercitives se transmettent d'une génération à l'autre. L'objectif premier du présent projet de recherche est de répliquer ces effets. Quand un phénomène est bien établi, l'une des directions intéressantes que peut prendre le déploiement de la recherche sur ce thème est l'étude des facteurs qui le modulent en nuancant son expression. Ainsi, le second objectif du présent projet est d'approfondir les connaissances au sujet de la transmission intergénérationnelle des pratiques parentales positives et coercitives en examinant l'effet modérateur de trois variables sur celle-ci. Les variables

désignées sont les suivantes : le genre du parent, son implication dans la vie de l'enfant et la qualité de la relation parent-enfant.

#### **1.4. Modérateurs de la transmission intergénérationnelle des pratiques parentales**

##### *1.4.1. Genre du parent*

Un courant de recherche dans l'étude de la parentalité s'appuie sur la notion que les processus de transmission intergénérationnelle en parentalité seraient altérés par le genre (Thornberry et al., 2002). Cox et ses collaborateurs (1985) avancent que le rôle parental serait associé au parent du même sexe dû au développement identitaire sexué. Dans un même ordre d'idée, ce courant propose que la paternité serait influencée par l'expérience des pratiques du père durant l'enfance alors que la maternité serait influencée par l'expérience des pratiques de la mère. Par extension, il est suggéré que la mère serait plus associée à la transmission des pratiques parentales de soutien alors que le père serait plus associé aux pratiques d'encadrement et de contrôle (Hofferth et al., 2012). Cette dernière position concorde avec les assertions théoriques en lien avec les rôles parentaux sexués, la mère étant traditionnellement perçue comme étant la figure parentale nourricière, procurant chaleur, soutien et éducation à l'enfant, alors que le père représente traditionnellement la figure d'autorité, le pourvoyeur financier et le régent de la discipline (Besnard et al., 2011; Dossogne, 2006). Cela étant dit, la documentation comporte très peu d'études empiriques comparant les patrons de transmission intergénérationnelle en fonction du genre. L'une des rares études à ce sujet est celle de Belsky et ses collaborateurs (2005).

Dans le cadre de cette étude longitudinale, les chercheurs ont suivi une cohorte de 200 hommes et femmes (G2) entre l'enfance et l'âge adulte. D'une part, les parents des participants (G1) ont complété des mesures sur leurs propres pratiques parentales et les participants (G2) ont

également complété des questionnaires sur leurs parents à l'adolescence. D'autre part, les participants (G2) ont été filmés à l'âge adulte en interaction avec leurs propres enfants (G3). Les résultats de l'étude ont indiqué que l'historique développemental des participants influence le développement de leurs pratiques parentales. Cette influence était également spécifique au genre. Concrètement, une continuité intergénérationnelle des pratiques parentales de soutien a été détectée chez les mères (G1 et G2). En effet, les mères étaient plus susceptibles de se comporter de manière chaleureuse, sensible et stimulante à l'égard de leur enfant si, au cours de leur enfance, leurs propres mères n'adoptaient pas une attitude excessivement autoritaire. Cette continuité intergénérationnelle était également associée à un climat familial marqué par la cohésion et l'expressivité émotionnelle positive. Les résultats de l'étude n'ont toutefois pas révélé de continuité intergénérationnelle chez les pères. Ces résultats sont conformes à ceux d'études antérieures sur les pratiques parentales abusives et agressives (p. ex. : Elder, Caspi, & Downey, 1986 ; Simons et al., 1991) qui ont également trouvé que ces pratiques sont plus similaires pour les dyades mère – enfant que pour les dyades père – enfant.

Comme le notent toutefois Rothenberg, Hussong et Chassin (2016), il existe des lacunes notables dans la littérature scientifique sur la transmission intergénérationnelle en fonction du genre. Les études précédemment mentionnées ont eu recours à des échantillons où les mères étaient beaucoup plus nombreuses que les pères. Il est possible que ce déséquilibre ait généré des résultats accordant plus d'importance au rôle des mères parce qu'elles étaient surreprésentées et/ou parce que les analyses sur les données des pères bénéficiaient d'une moins grande puissance statistique.

Quelques études ont visé à remédier à ces limites méthodologiques en étudiant l'effet modérateur du genre dans la transmission intergénérationnelle des pratiques parentales, auprès

d'échantillons où le nombre de mères et de pères était équilibré. En général, ces études n'ont pas détecté d'effet modérateur de genre sur la continuité de la parentalité positive (p. ex. : Shaffer, Burt, Obradovic, Herbers, & Masten, 2009) ou sévère (p. ex. : Nepl et al., 2009). Il est toutefois important de souligner que les études recensées dans cette section ont examiné l'effet modérateur du genre de G2. Aucune attention n'a été accordée à l'effet modérateur du genre de G1 dans la transmission intergénérationnelle des pratiques parentales.

En considérant les assises théoriques en lien avec la parentalité et les limites méthodologiques des études empiriques répertoriées, force est de constater qu'il est difficile à l'heure actuelle de statuer sur l'effet modérateur du genre sur la continuité des pratiques parentales au fil des générations (Conger, Belsky, & Capaldi, 2009), ce pourquoi il est important d'y porter une attention particulière. Sachant que plusieurs études ont décelé des patrons de transmission intergénérationnelle chez les mères mais pas chez les pères, il est possible de concevoir que le genre du parent constitue un modérateur potentiel de la transmission intergénérationnelle. La littérature ne détient pas toutefois suffisamment d'informations pour statuer sur la direction de cet effet modérateur sur la transmission des pratiques parentales de soutien et de contrôle sur la base des résultats aux études empiriques. Les hypothèses sont donc plutôt de nature théorique, s'appuyant sur les définitions sexuées des rôles parentaux. Ainsi, il est attendu que les pratiques de soutien aient une association significativement plus élevée avec la mère alors que les pratiques de contrôle soient plus associées au répertoire de pratiques parentales du père.

#### *1.4.2. L'implication parentale*

Outre le genre, une autre caractéristique parentale également inhérente au contexte sociohistorique mérite une attention particulière en tant que modérateur potentiel : l'implication parentale. Ramey et Ramey (2010) rapportent que les heures hebdomadaires consacrées à

l'éducation et le soin des enfants, par les mères et les pères, ont considérablement augmenté depuis le milieu des années 1980. Des statistiques suggèrent cependant que, pour un nombre équivalent d'heures passées au travail à l'extérieur de la maison, les mères passeraient encore près de cinq heures de plus par semaine que les pères en compagnie de leurs enfants (Dubeau et al., 2013; Lee, Vernon-Feagans, Vasquez, & Kolak, 2003). Sachant donc que les parents peuvent démontrer différents degrés de présence auprès de leurs enfants, il serait pertinent d'examiner l'impact indépendant de l'exposition aux pratiques parentales d'un parent sur son enfant, particulièrement dans l'étude de la transmission intergénérationnelle des pratiques parentales.

Il est, par ailleurs, suggéré que la façon dont les parents agissent envers leurs enfants forge leur apprentissage des stratégies parentales dites « normales » par l'entremise de l'observation et l'imitation (Erzinger & Steiger, 2014). Cette hypothèse est appuyée par la théorie de l'apprentissage social (Bandura, 1977) qui suggère que les enfants apprennent naturellement par observation et que les parents sont des modèles prédominants dans le développement des enfants. Ainsi, recevoir une discipline sévère durant l'enfance normaliserait l'utilisation de telles pratiques parentales. À l'inverse, l'expérience de pratiques parentales positives, chaleureuses et constantes favoriserait l'appropriation de pratiques similaires. Qu'en est-il cependant du degré d'exposition ? Il serait logique de croire qu'un enfant soit incité à reproduire les pratiques parentales auxquels plus fortement exposés. Cette hypothèse n'a cependant jamais été mise à l'épreuve.

Dans un ordre d'idées apparenté, un important champ de recherche en parentalité (particulièrement dans l'étude de la paternité) examine la notion générale d'engagement parental, un terme analogue sans pour autant être équivalent. Défini par une participation constante et soutenue dans le développement de l'enfant afin de favoriser son bien-être, il est suggéré qu'un

parent engagé est non seulement présent mais également responsable et disponible, tant physiquement qu'émotionnellement (Carlson & Berger, 2013; Dubeau et al., 2013; Lamb, 2000). Bien que cette notion soit riche et associée à une diversité d'impacts positifs sur le développement socio-émotionnel de l'enfant (McDowell, Parke, & Wang, 2003; Palkovitz, 2002), elle s'avère sensiblement inadéquate, particulièrement dans l'étude de la transmission intergénérationnelle. D'une part, elle ne cible pas adéquatement la variable centrale associée à la théorie de l'apprentissage sociale, soit l'exposition de l'enfant aux pratiques de son parent. Qui plus est, elle présume qu'un parent impliqué l'est de façon saine et positive, ce qui n'est pas toujours le cas. Un surinvestissement parental peut d'ailleurs être associé à de l'intrusion, un phénomène discuté dans la littérature sous les termes de « parents hélicoptères » et « *overparenting* » (LeMoyne & Buchanan, 2011). Ce style parental est d'ailleurs associé à une moindre grande satisfaction de vie en général et à des symptômes dépressifs chez les enfants (Schiffrin et al., 2014).

En concordance avec la théorie de l'apprentissage sociale, l'implication parentale serait donc mieux définie par la participation active du parent dans le quotidien et l'éducation de l'enfant, aussi nommée « accessibilité parentale » par certains auteurs (p. ex. : Dubeau et al., 2012) et « investissement parental » par d'autres (Bornstein, 2006; Collins et al., 2000; Maccoby & Martin, 1983). Il s'agit donc de la définition qui sera employée dans le cadre de la présente étude. Une étude récente a d'ailleurs suggéré que l'implication parentale serait non seulement impliquée dans la transmission intergénérationnelle intrafamiliale, mais qu'elle faciliterait la transmission des attitudes et des croyances (Zumbuehl, Dohmen, & Pfann, 2018). Bien que cette étude ne porte pas sur la parentalité à proprement parler (c.-à-d., qu'elle examine la transmission des croyances économiques et des attitudes de consommation), les résultats permettent de

supposer que l'implication pourrait également tenir un rôle important dans la transmission intergénérationnelle des pratiques parentales. En effet, puisque les comportements sont étroitement associés aux croyances et aux attitudes, il est plausible de croire que l'implication parentale ait aussi un effet modérateur similaire sur cette association.

#### *1.4.3. Qualité de la relation parent-enfant*

Il est d'ailleurs vastement reconnu que le développement des enfants est contingent à la qualité des relations qu'ils entretiennent avec leurs parents durant l'enfance (Williams, Biscaro, & Clinton, 2019), ce qui n'est pas surprenant sachant que les enfants grandissent dans un environnement relationnel ayant un impact majeur sur leur développement socio-émotionnel qui régira subséquemment leurs pratiques parentales.

Au sein de la documentation sur la qualité des relations parents-enfants, la théorie de l'attachement est un modèle conceptuel central qui a donné lieu à un courant de pensée et de recherche substantiel dans la pertinence demeure contemporaine, et qui continue activement de se déployer. Cette approche propose que des relations chaleureuses et saines à l'enfance permettent la promotion d'un attachement sécurisant, ce qui contribue au développement de modèles opérants internes, appelés « modèles représentationnels » (Bowlby, 1969; van IJzendoorn & Bakermans-Kranenburg, 1997). Ces schèmes relationnels généraux, qui se développent à partir de l'accumulation et de l'organisation des expériences précoces vécues avec les figures d'attachement, permettent l'anticipation des interactions futures (attentes envers autrui) et l'organisation comportementale (comment agir). Ils participent à l'émergence subséquente de stratégies d'autorégulation émotionnelle, de croyances et de valeurs, dont celles associées à la famille et la parentalité à l'âge adulte (Simons et al., 1992). Sachant donc que la qualité de la relation parent-enfant tient un rôle central dans la formation des croyances associées à la

parentalité, cette variable a également été étudiée comme modérateur potentiel dans le processus de transmission intergénérationnelle.

Il est suggéré qu'une relation parent-enfant positive et saine encouragerait l'enfant à vouloir ressembler à son parent et à adopter des pratiques parentales similaires (Grusec et al., 2000). Cela concorde avec les résultats de Turcotte (1994) qui indiquent que les hommes les plus enclins à s'impliquer activement auprès de leur enfant sont ceux ayant une image positive de leur relation avec leur père durant l'enfance. On sait aussi que les mères ayant fait l'expérience d'un climat familial empreint de chaleurs avait une plus grande tendance à reproduire des pratiques parentales similaires avec leur propre enfant, tel que démontré dans l'étude de Belsky (2005) précédemment discutée. Parallèlement, on sait maintenant aussi qu'une relation parent-enfant positive et saine pourrait constituer un élément clé dans le bris du cycle de la continuité intergénérationnelle de l'abus et la maltraitance (Egeland et al., 1987; 1988).

Il convient de noter qu'à travers les études, la qualité de la relation parent-enfant est conceptualisée de façons différentes (pour une revue systématique des différentes mesures des relations familiales, voir Pritchett et al., 2011). Alors qu'elle est parfois présentée comme étant un simple concept dimensionnel positionné sur un continuum allant de « pauvre » à « bonne » (p. ex. : Erzinger & Steiger, 2014), elle est parfois conceptualisée selon une adéquation théorique entre les pratiques ou les styles parentaux et la qualité de la relation parent-enfant (p. ex. : Schönplflug, 2001). Bien que ces approximations conceptuelles permettent d'employer des mesures de styles parentaux qui sont généralement bien définies et détaillées, elle ne témoigne pas de la nature de la qualité de la relation parent-enfant sous sa forme la plus épurée.

Parker, Tupling et Brown (1979) ont pourtant, et depuis longtemps, proposé une conceptualisation nuancée et représentative de ce concept relationnel. Ces chercheurs ont défini la qualité de la relation parent-enfant à l'aide de deux dimensions complémentaires, soit l'affection perçue par l'enfant et la surprotection pratiquée par le parent. L'affection est définie par une attitude parentale chaleureuse, de l'empathie et de la proximité émotionnelle. Cette caractéristique relationnelle représente le pôle positif de la relation. La surprotection est, quant à elle, définie par l'assujettissement à la dépendance parentale, l'intrusion dans la vie privée de l'enfant et la sur-régulation du comportement de l'enfant (Rubin et al., 2002). Les comportements surprotecteurs constituent le pôle négatif de la qualité de la relation entre le parent et l'enfant. Qui plus est, ils ont été associés à une panoplie de problématiques d'ordre psychosocial chez l'enfant (p. ex. : Gere, Villabo, Torgersen, & Kendall, 2012; Parker, 1983; Young, Lennie, & Minnis, 2011; Yoshida, Taga, Matsumoto, & Fukui, 2005). Inversement, l'affection agirait plutôt à titre de facteur de protection sur le développement de ces mêmes difficultés (Koszycki et al., 2013).

Au-delà du développement de l'enfant, Jefferis et Oliver (2006) ont également noté des impacts des caractéristiques d'une dyade relationnelle (G1-G2) sur la parentalité de la génération suivante (G2-G3). Ces derniers ont noté que l'affection et la surprotection avaient des impacts distincts mais additifs, de sorte que les mères (G2) qui auto-rapportaient peu d'affection et beaucoup de surprotection de la part de leurs parents (G1) durant l'enfance étaient plus susceptibles de présenter des cognitions dysfonctionnelles à propos de leurs propres enfants (G3). Les pères n'ont pas été étudiés dans le cadre de cette étude.

Sachant ainsi que les comportements d'affection et de surprotection ont des impacts reconnus sur le développement socio-émotionnel de l'enfant, sur la perception de la qualité

relationnelle entre le parent et son enfant et sur les cognitions associées à la parentalité parentales, il est plausible de croire que ces caractéristiques relationnelles puissent agir comme modérateurs sur la transmission intergénérationnelle des pratiques parentales. Plus spécifiquement, puisque l'affection est un facteur positif, il est proposé qu'il s'agit d'un facilitateur de la transmission intergénérationnelle. Ainsi, il serait normal qu'une personne veuille reproduire le répertoire de pratiques parentales d'un parent avec qui il entretenait une relation empreinte de chaleur et d'affection, peut-être dans l'espoir d'entretenir un patron relationnel similaire avec son propre enfant. À l'inverse, il est proposé que la surprotection représente un frein à la transmission intergénérationnelle puisqu'une personne serait moins encline à reprendre les pratiques parentales d'un parent avec lequel il entretenait une relation plus pénible.

### **1.5. Intégration conceptuelle**

L'origine et l'impact des comportements parentaux est une question fondamentale dans la compréhension de l'être humain au niveau ontologique. La documentation empirique soutient la prémisse générale que les parents ont tendance à reprendre, en partie ou en totalité, le répertoire de pratiques parentales de leurs propres parents. Cela réfère au processus de la transmission intergénérationnelle de la parentalité. Cela étant dit, on sait que plusieurs facteurs peuvent moduler l'impact d'une génération sur la suivante.

Conceptuellement, les rôles parentaux ont longtemps été distincts, la mère étant associée au rôle nourricier et le père associé au rôle de pourvoyeur et d'agent disciplinaire. Ces rôles traditionnels ont cependant connu un décloisonnement des genres depuis la révolution tranquille de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle et les changements résultant de l'action du mouvement féministe. Bien que les opportunités de la femme se soient diversifiées en société et que son rôle

de mère ait conséquemment été modernisé, il faut reconnaître que le rôle du père a quant à lui été complètement bouleversé. On peut ainsi se questionner sur les repères de la paternité contemporaine. Le modèle de la transmission intergénérationnelle est utile à cette fin, puisqu'il permet d'examiner les associations entre les pratiques parentales d'une génération à l'autre et de mettre à l'épreuve des hypothèses quant aux facteurs pouvant moduler ces associations.

Pendant longtemps, il était suggéré que le rôle parental soit exclusivement associé au parent du même sexe dû au développement identitaire sexué. Bien qu'on sache aujourd'hui que ce n'est pas le cas, on peut tout de même s'appuyer sur cette hypothèse conceptuelle pour supposer que le genre induit un effet modérateur. Certes, le rôle du père et celui de la mère sont perçus de façon plus égalitaire selon une perspective contemporaine, mais certaines distinctions importantes demeurent. On peut penser, par exemple, à la façon dont le parent entre en relation avec son enfant ou encore aux impacts reconnus de chaque parent sur son développement socio-émotionnel. En ce sens, il est plausible de croire que le genre puisse avoir un effet modérateur sur la transmission intergénérationnelle des pratiques parentales.

Par ailleurs, puisqu'il est logique de concevoir qu'une personne serait davantage incitée à reproduire à l'âge adulte les pratiques parentales du parent auquel il a été le plus exposé durant l'enfance, il est proposé ici que l'implication parentale est un second modérateur de la transmission intergénérationnelle des pratiques parentales. Sachant que la documentation empirique en lien avec ce modérateur potentiel est relativement pauvre en générale et quasi-inexistante quand il est question de la transmission intergénérationnelle des pratiques parentales, une attention particulière est nécessaire.

Parallèlement, il y a souvent présomption dans la littérature que le degré d'implication et l'engagement parental sont associés à des caractéristiques relationnelles positives comme la chaleur et le soutien. Il est toutefois nécessaire d'examiner cette variable comme étant séparément. En effet, un parent peut être activement impliqué dans la vie de son enfant d'une façon saine et positive. Il peut toutefois aussi l'être de façon froide, intrusive ou potentiellement abusive. À l'heure actuelle, rares sont les études qui font cette distinction conceptuelle. Afin d'isoler son influence distincte, il est proposé ici que la qualité de la relation est un modérateur à part entière de la transmission intergénérationnelle des pratiques parentales.

## **1.6. La présente étude**

Ce projet de recherche s'intéresse à la continuité intergénérationnelle des pratiques parentales chez les pères et aux facteurs pouvant potentiellement moduler la transmission de ces pratiques parentales. La présente étude comprend deux objectifs principaux.

### *1.6.1. Objectif 1 et hypothèses associées*

L'objectif premier consiste à examiner les similarités potentielles entre les pratiques parentales actuelles des participants (G2) et celles de leurs parents (G1) durant leur jeunesse. Il est anticipé que:

- 1) Les pratiques des participants covarieront positivement avec celles de leurs parents;
  - 1a) Les pratiques de soutien des participants seront positivement associées à celles de leurs parents, tant celles de la mère que celles du père;
  - 1b) Les pratiques de contrôle des participants seront aussi positivement associées à celles de leurs parents, tant celles de la mère que celles du père.

### *1.6.2. Objectif 2 et hypothèses associées*

Le deuxième objectif est d'examiner trois modérateurs pouvant potentiellement moduler ces associations intergénérationnelles : le genre, le degré d'implication parentale et la qualité de la relation parent-enfant (subdivisée en deux concepts sous-jacents, soit le degré d'affection et le degré de surprotection). Des hypothèses ont été formulées pour chaque modérateur étudié.

Veillez noter que, lorsque le genre du parent de la variable modératrice (G1; pour l'implication, l'affection et la surprotection) est congruent avec le genre du parent (G1) dont les pratiques parentales sont examinées (soutien et contrôle), la direction de l'effet modérateur (c.-à-d., le sens des différences d'amplitude entre les associations indiquées) est précisée. Toutefois, en raison de l'absence d'information théorique ou empirique cohérente suffisante, lorsque le genre du parent (G1) de la variable modératrice et le genre du parent (G1) dont les pratiques parentales sont examinées sont croisés, la direction de l'effet modérateur n'est pas spécifiée. Elle est alors examinée selon une optique exploratoire.

#### *1.6.2.1. Effet modérateur du genre*

- 2) Un effet modérateur du genre est anticipé pour l'association entre les pratiques des participants et celles de leurs parents;
  - 2a) L'association entre les pratiques de soutien des parents (G1) et celles des participants (G2) sera plus élevée pour les mères (G1) que pour les pères (G1);
  - 2b) L'association entre les pratiques de contrôle des parents (G1) et celles des participants (G2) sera plus élevée pour les pères (G1) que pour les mères (G1);

*1.6.2.2. Effet modérateur du degré d'implication parental (faible ou élevé)*

- 3) Un effet modérateur du degré d'implication de la mère (G1) est prévu, de sorte que :
  - 3a) L'association entre les pratiques de soutien de la mère (G1) du participant et celles de celui-ci (G2) sera plus forte lorsque le niveau d'implication de la mère est élevé, comparativement à lorsqu'il est faible;
  - 3b) Le degré d'implication de la mère du participant aura un effet modérateur sur l'association entre les pratiques de soutien du père (G1) et celles du participant (G2). Cette hypothèse est exploratoire et la direction de l'effet modérateur n'est pas anticipée.
  - 3c) L'association entre les pratiques de contrôle de la mère (G1) du participant et celles de celui-ci (G2) sera plus forte lorsque le niveau d'implication de la mère est élevé, comparativement à lorsqu'il est faible;
  - 3d) Le degré d'implication de la mère du participant aura un effet modérateur sur l'association entre les pratiques de contrôle du père (G1) et celles du participant (G2). Cette hypothèse est exploratoire et la direction de l'effet modérateur n'est pas anticipée.
- 4) Un effet modérateur du degré d'implication du père (G1) est prévu, de sorte que :
  - 4a) Le degré d'implication du père du participant aura un effet modérateur sur l'association entre les pratiques de soutien de la mère (G1) et celles du participant (G2). Cette hypothèse est exploratoire et la direction de l'effet modérateur n'est pas anticipée.
  - 4b) L'association entre les pratiques de soutien du père (G1) du participant et celles de celui-ci (G2) sera plus forte lorsque le niveau d'implication du père est élevé, comparativement à lorsqu'il est faible;

- 4c) Le degré d'implication du père du participant aura un effet modérateur sur l'association entre les pratiques de contrôle de la mère (G1) et celles du participant (G2). Cette hypothèse est exploratoire et la direction de l'effet modérateur n'est pas anticipée.
- 4d) L'association entre les pratiques de contrôle du père (G1) du participant et celles de celui-ci (G2) sera plus forte lorsque le niveau d'implication du père est élevé, comparativement à lorsqu'il est faible;

#### *1.6.2.3.Effet modérateur du degré d'affection (faible ou élevé)*

- 5) Un effet modérateur du degré d'affection de la mère (G1) est prévu, de sorte que :
- 5a) L'association entre les pratiques de soutien de la mère (G1) du participant et celles de celui-ci (G2) sera plus forte lorsque le niveau d'affection de la mère est élevé, comparativement à lorsqu'il est faible;
- 5b) Le degré d'affection de la mère du participant aura un effet modérateur sur l'association entre les pratiques de soutien du père (G1) et celles du participant. Cette hypothèse est exploratoire et la direction de l'effet modérateur anticipé n'est pas précisée.
- 5c) L'association entre les pratiques de contrôle de la mère (G1) du participant et celles de celui-ci (G2) sera plus forte lorsque le niveau d'affection de la mère est élevé, comparativement à lorsqu'il est faible;
- 5d) Le degré d'affection de la mère du participant aura un effet modérateur sur l'association entre les pratiques de contrôle du père (G1) et celles du participant (G2). Cette hypothèse est exploratoire et la direction de l'effet modérateur anticipé n'est pas précisée.

- 6) Un effet modérateur du degré d'affection du père (G1) est prévu, de sorte que :
- 6a) Le degré d'affection du père du participant aura un effet modérateur sur l'association entre les pratiques de soutien de la mère (G1) et celles du participant (G2). Cette hypothèse est exploratoire et la direction de l'effet modérateur anticipé n'est pas précisée.
  - 6b) L'association entre les pratiques de soutien du père (G1) du participant et celles de celui-ci (G2) sera plus forte lorsque le niveau d'affection du père est élevé, comparativement à lorsqu'il est faible;
  - 6c) Le degré d'affection du père du participant aura un effet modérateur sur l'association entre les pratiques de contrôle de la mère (G1) et celles du participant (G2). Cette hypothèse est exploratoire et la direction de l'effet modérateur anticipé n'est pas précisée.
  - 6d) L'association entre les pratiques de contrôle du père (G1) du participant et celles de celui-ci (G2) sera plus forte lorsque le niveau d'affection du père est élevé, comparativement à lorsqu'il est faible;

#### *1.6.2.4.Effet modérateur du degré de surprotection (faible ou élevé)*

- 7) Un effet modérateur du degré de surprotection de la mère (G1) est prévu, de sorte que :
- 7a) L'association entre les pratiques de soutien de la mère (G1) du participant et celles de celui-ci (G2) sera plus forte lorsque le niveau de surprotection de la mère est faible, comparativement à lorsqu'il est élevé;
  - 7b) Le degré de surprotection de la mère du participant aura un effet modérateur sur l'association entre les pratiques de soutien du père (G1) et celles du participant (G2). Cette hypothèse est exploratoire et la direction de l'effet modérateur n'est pas anticipée.

- 7c) L'association entre les pratiques de contrôle de la mère (G1) du participant et celles de celui-ci (G2) sera plus forte lorsque le niveau de surprotection de la mère est faible, comparativement à lorsqu'il est élevé;
- 7d) Le degré de surprotection de la mère du participant aura un effet modérateur sur l'association entre les pratiques de contrôle du père (G1) et celles du participant (G2). Cette hypothèse est exploratoire et la direction de l'effet modérateur n'est pas anticipée.
- 8) Un effet modérateur du degré de surprotection du père (G1) est prévu, de sorte que :
- 8a) Le degré de surprotection du père du participant aura un effet modérateur sur l'association entre les pratiques de soutien de la mère (G1) et celles du participant (G2). Cette hypothèse est exploratoire et la direction de l'effet modérateur n'est pas anticipée.
- 8b) L'association entre les pratiques de soutien du père (G1) du participant et celles de celui-ci (G2) sera plus forte lorsque le niveau de surprotection du père est faible, comparativement à lorsqu'il est élevé;
- 8c) Le degré de surprotection du père du participant aura un effet modérateur sur l'association entre les pratiques de contrôle de la mère (G1) et celles du participant (G2). Cette hypothèse est exploratoire et la direction de l'effet modérateur n'est pas anticipé.
- 8d) L'association entre les pratiques de contrôle du père (G1) du participant et celles de celui-ci (G2) sera plus forte lorsque le niveau de surprotection du père est faible, comparativement à lorsqu'il est élevé.

## CHAPITRE III

### MÉTHODOLOGIE

### 3.1. Échantillon

L'échantillon est composé de quatre-vingt-trois (83) participants âgés entre 36 et 63 ans ( $M\hat{A}ge = 47,51$  ans ;  $ET = 5,52$ ), lesquels sont des pères biologiques d'adolescents âgés entre 13 et 17 ans (47% = garçons ; 53% = filles). Tous sont considérés activement impliqués dans la vie de leur adolescent(e) depuis l'enfance, en plus d'avoir été en contacts réguliers avec deux figures parentales (un homme et une femme) durant leur propre enfance et adolescence. Il est entendu ici par « implication active » une garde légale ou partagée de l'enfant, dans la mesure où le parent voit son adolescent sur base régulière et qu'il est impliqué au degré de certaines prises de décision le concernant. L'entièreté de l'échantillon est francophone et les participants sont tous être issus de familles québécoises (c'est-à-dire que les deux parents du participant sont également d'origine québécoise). Cette caractéristique sociodémographique est importante dans la mesure où, comme il l'a été mentionné dans le contexte théorique, les pratiques parentales sont grandement influencées par l'époque et la culture (Claes, Ziba, & Benoit, 2008) et qu'il s'agit d'une variable qui veut être contrôlée dans le cadre de la présente étude.

L'échantillon est relativement varié au degré sociodémographique, tant au degré de leur situation familiale de jeunesse (81,2% vivaient avec leurs parents biologiques, 10,8% vivaient avec un parent mais voyait l'autre parent sur une base régulière, 3,6% vivaient en situation de garde partagée et 3,6% ont dit vivre avec un beau-parent ou en famille d'accueil) que la constitution de leur famille actuelle (80,7% mariés/conjoints de fait, 12% séparés/divorcés, 6% célibataires et 1,2% veuf). Il convient toutefois de souligner que l'échantillon reflète une tranche particulièrement nantie de la population, puisque 51% des participants ont un salaire annuel brut d'au moins 80 000\$ et 75% ont minimalement un diplôme collégial (DEC) ou d'études professionnelles (CEP).

### **3.2. Protocole**

Le recrutement a été effectué de façons variées afin de rechercher une certaine diversité sociodémographique parmi les participants. Entre autres, l'étude a été promue en ligne via le réseau social Facebook et le groupe de soutien *Parents d'ados du Québec*. Des affiches ont aussi été distribués dans certains centres communautaires ayant un mandat auprès de la famille et de la parentalité (p. ex. : *Association des familles monoparentales et recomposées de l'Outaouais*) et dans différentes installations d'activités récréatives et sportives de la Ville de Gatineau. Des écoles secondaires (privées et publiques) de la région ont également été sollicitées. Les directeurs ont été contactés par courriel afin d'être rencontrés pour discuter de l'étude. Ces derniers ont ensuite accepté qu'un courriel soit envoyé à l'ensemble des parents d'élèves. Ce courriel contenait un message de recrutement ainsi qu'un lien internet pour accéder au questionnaire en ligne. Au total, cinq écoles secondaires ont accepté de collaborer. Il convient aussi de souligner qu'en conformité avec le comité d'éthique à la recherche de l'Université du Québec en Outaouais, le protocole de cette étude a été préalablement examiné et approuvé.

### **3.3. Mesures**

Six mesures auto-rapportées ont été utilisées (voir Figure 2). D'abord, des données sociodémographiques sur les participants ont été récoltées. Les participants ont ensuite complété une mesure des pratiques actuellement employées à l'égard de leur adolescent, de même que des mesures de la perception des pratiques parentales qu'ils ont reçues à l'adolescence, respectivement de leur mère et de leur père (ou référents parentaux). Finalement, les participants ont complété des mesures du niveau d'implication parentale de chacun de leur parent, de même que des mesures de la qualité du lien parental, l'une concernant la relation qu'ils entretenaient

avec leur mère et l'autre concernant la relation qu'ils entretenaient avec leur père.

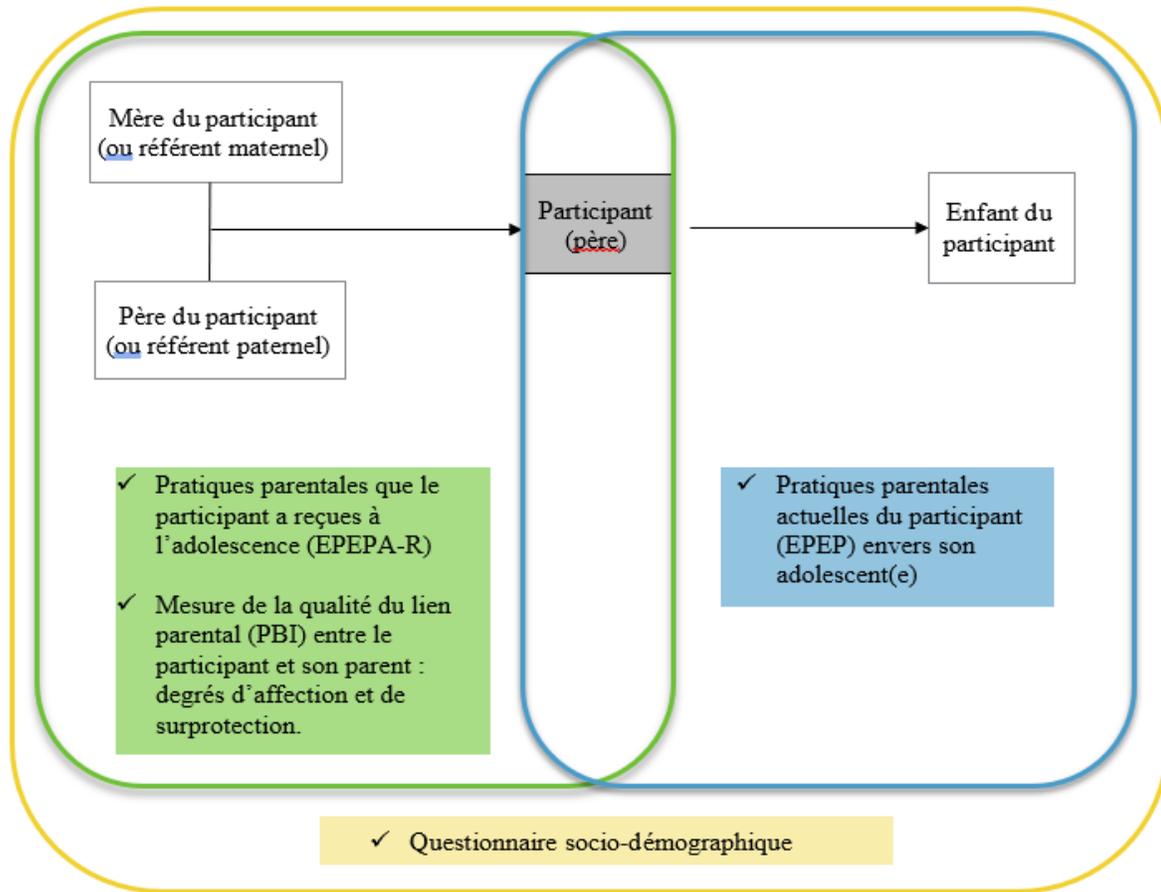


Figure 2. Organigramme du protocole de collecte de données

### 3.3.1. Informations sociodémographiques

En plus de fournir des données sociodémographiques de base tels que leur âge et leur sexe, les participants fourniront des renseignements personnels quant à leur statut marital, la composition de leur famille actuelle, leur revenu familial et leur plus haut degré de scolarité complété. Ils procureront également des renseignements concernant le contexte familial dans lequel ils ont grandi (p. ex. : le statut socioéconomique de la famille, la composition familiale, le

plus haut degré de scolarité complété par chacun des parents et l'historique des parents en matière de santé physique et mentale). Ces informations ont été récoltées par l'entremise d'un questionnaire sociodémographique maison.

### *3.3.2. Pratiques parentales actuelles du participant*

Les pratiques parentales actuelles des participants ont été évaluées à partir de l'Évaluation des Pratiques Éducatives Parentales (EPEP)(Meunier & Roskam, 2007). Ce questionnaire, qui est une auto-évaluation de leurs propres pratiques parentales, comprend 35 items mesurant neuf dimensions de la parentalité : la présence et le support, la supervision, l'inculcation du respect, l'emploi des punitions, l'inconsistance disciplinaire, l'utilisation des punitions physiques, l'ignorance, la compensation physique/monétaire comme méthode de renforcement, et la promotion de l'autonomie. Chaque item, prenant la forme d'une affirmation, est répondu selon une échelle de type Likert allant de « jamais » à « toujours ». Le questionnaire a été validé auprès de 493 mères et pères francophones et il démontre de bonnes propriétés psychométriques (Meunier & Roskam, 2007). Avec un alpha de Cronbach variant de 0,65 à 0,89 ; le pourcentage de variance expliquée par les neuf facteurs était de 64,3 % ; les corrélations test/retest ont varié entre 0,51 et 0,84. Une analyse factorielle confirmatoire a permis de regrouper les dimensions afin d'en faire ressortir deux construits généraux: (1) le soutien, qui est composé de la présence et du support, de la promotion de l'autonomie, de la supervision et de l'inculcation du respect; (2) et le contrôle, qui est composée de l'utilisation des punitions, de l'inconsistance disciplinaire, du renforcement par compensation matérielle/financière, et de l'ignorance.

### *3.3.3. Pratiques parentales des parents du participant*

Les pratiques parentales que les participants ont reçues par leurs parents (ou référents parentaux) alors qu'ils étaient adolescents ont été évaluées par une version rétrospective de l'Évaluation des Pratiques Éducatives Parentales pour adolescent (EPEPA-R)(Meunier & Roskam, 2007). Ce questionnaire, encore une fois auto-rapporté, mesure les mêmes neuf dimensions que l'EPEP et prend aussi la forme d'une échelle de type Likert à cinq points. Toutefois, à la différence de l'EPEP, l'EPEPA-R comprend 5 items de moins (i.e. pour un total de 30 énoncés). Cela est dû à la faible congruence statistique et/ou aux problèmes de traduction de certains items provenant du questionnaire original. Au degré psychométrique, le questionnaire a été validé auprès 159 enfants âgés entre 8 et 14 ans, et 834 adolescents âgés entre 13 et 18 ans (Meunier & Roskam, 2007). Il démontre de bonnes propriétés psychométriques, telles qu'une variance explicative d'environ 62% (tant pour les enfants que pour les adolescents) et un alpha de Cronbach allant de 0,52 à 0,88. L'un des objectifs de la présente étude étant de comparer la perception des pratiques parentales reçues à l'adolescence avec les comportements parentaux pratiqués actuellement en contexte de parentalité, il était nécessaire que les items du questionnaire soient modifiés pour être formulés au passé. Il convient de noter que les mêmes deux concepts généraux ont été utilisés.

### *3.3.4. Implication parentale*

Les degrés d'implication parentale des parents (G1) du participant (G2) ont été évalués à l'aide de mesures uniques pour chaque parent : « Quel était le degré d'implication de vos parents durant votre adolescence et dans votre éducation générale? ». Pour répondre à cette question, il était demandé aux participants de penser au nombre d'interactions sur base régulière qu'ils

avaient avec leurs parents et à la place que ces derniers prenaient dans les processus décisionnels les concernant. Les choix de réponses sont présentés sur une échelle de Likert à cinq points, allant de « très faible » à « très élevé ».

### 3.3.5. *Qualité du lien parental*

Cette mesure est effectuée à partir de la version française du Parental Bonding Instrument (PBI; Parker, Tupling, & Brown, 1979), traduite par Thibaudeau (2006). Comme les autres questionnaires présentés, cet instrument comprend des affirmations ( $n = 25$ ) et les participants doivent répondre à chaque énoncé selon une échelle de Likert, cette fois allant de « très semblable » à « très différent ». Le PBI est une mesure dite rétrospective, ce qui signifie que les participants ont complété la mesure en se remémorant les attitudes et comportements de leurs parents lors de leur adolescence. Le PBI étant un questionnaire bien connu et fréquemment employé, la fidélité et la validité de cet instrument ont été examinées dans plusieurs études. Les résultats suggèrent de bonnes propriétés psychométriques. En effet, l'étude originale du PBI (Parker et al., 1979) rapporte une bonne cohérence interne avec un coefficient de Pearson de 0,88 pour l'échelle de soins et de 0,74 pour l'échelle de surprotection/contrôle. La fiabilité test-retest y est également démontrée. Dans une étude subséquente de Parker (1983), le questionnaire a démontré une validité de construit satisfaisante pour chaque échelle ( $\alpha \leq 0,81$ ).

Les items du PBI sont distribués sur deux dimensions, la première renvoyant au degré d'affection perçue dans la relation et l'autre faisant référence à la surprotection et à l'intrusion émotionnelle, et ces deux dimensions ont été mesurées indépendamment comme étant des caractéristiques relationnelles distinctes.

### 3.4. Analyses

Dans un premier temps, des analyses préliminaires ont été réalisées. Elles ont permis d'examiner les statistiques descriptives des scores globaux des variables étudiées et de vérifier si les postulats statistiques des analyses de modélisation par équations structurelles sont respectés.

En raison de la nécessité d'évaluer la présence d'effets modérateurs, les associations entre les pratiques parentales des participants et celles de leurs parents ont été évaluées individuellement au moyen de régressions bivariées (méthode standard). Afin d'être en mesure de quantifier les différences potentielles entre les paires d'associations pertinentes, et de déterminer si ces différences sont statistiquement significatives, ces régressions ont été réalisées grâce à un logiciel de modélisation par équations structurelles (EQS, version 6.1, Bentler, 2006). Il est utile de souligner que cette méthode produit des résultats, pour chacune des régressions bivariées individuelles, identiques à ceux qui auraient été obtenus au moyen d'un logiciel d'usage plus répandu (p. ex. : SPSS, IBM Corp., 2017). L'avantage d'utiliser le logiciel EQS est qu'il génère une statistique, le test du multiplicateur de Lagrange ( $LM-\chi^2$ ), qui permet d'évaluer si un paramètre (ici les coefficients de régression) sont statistiquement différents les uns des autres entre deux équations de régression différentes. C'est cette fonction qui a permis de mettre à l'épreuve les hypothèses de modulation.

## CHAPITRE IV

### RÉSULTATS

## 4.1. Analyses préliminaires

### 4.1.1. Statistiques descriptives

Les statistiques descriptives ont été générées pour les variables étudiées par l'entremise des scores globaux calculés pour chacune d'entre elles. Les moyennes et les écarts-types pour les pratiques parentales de soutien et de contrôle des parents, de même que celles des participants, sont présentées au Tableau 1. Le score moyen pour les pratiques de soutien est modéré pour les parents et élevé pour les participants, alors que le score moyen pour les pratiques de contrôle est modérément faible pour les deux groupes.

Tableau 1

#### *Statistiques descriptives des pratiques parentales*

	Moyenne (Écart-type)		
	Mère (G1)	Père (G1)	Participant (G2)
Soutien	3.57 (.63)	3.16 (.78)	4.06 (.40)
Contrôle	2.30 (.60)	2.03 (.55)	2.19 (.43)

*Note.* L'étendue théorique des variables s'échelonne de 1 (Jamais) à 5 (Toujours).

Les statistiques descriptives des variables modératrices potentielles examinées (degrés d'implication, d'affection et de surprotection parentale) sont, quant à elles, présentées dans le Tableau 2. Les scores moyens pour les degrés d'implication et d'affection parentale sont modérés pour les pères et élevés pour les mères. Les scores moyens pour le degré de surprotection parentale sont modérément faibles.

Tableau 2

*Statistiques descriptives des modérateurs potentiels étudiés*

	Moyenne (Écart-type)	
	Père	Mère
Implication parentale	2.77 (1.26)	3.66 (.94)
Affection parentale	1.86 (.69)	2.10 (.59)
Surprotection parentale	.68 (.43)	1.06 (.49)

*Note.* L'étendue théorique pour l'implication parentale s'échelonne de 1 (Très faible) à 5 (Très élevé), alors que celle pour l'affection et la surprotection parentale s'échelonne de 0 (Très faible) à 3 (Très élevé).

*4.1.2. Vérification des postulats statistiques*

Veillez noter, dans un premier temps, que la base de données ne présentait aucune donnée manquante. Dans un deuxième temps, les valeurs d'asymétrie ( $-.68 < \text{asymétrie} < .89$ ) et de kurtose ( $-.90 < \text{kurtose} < 2.25$ ) des variables étudiées ont été examinées et elles indiquent que le postulat de normalité est approximativement respecté. Dans un troisième temps, les diagrammes de dispersion bivariés de toutes les paires possibles de variables ont été scrutés dans le but d'évaluer l'homogénéité de la variance et la linéarité des données. Aucun problème d'hétéroscédasticité ni de curvilinearité n'a été détecté. Enfin, l'observation des corrélations de Pearson entre toutes les paires possibles de variables a permis d'exclure l'éventualité d'un problème de multicollinéarité, puisqu'aucune de ces corrélations n'était supérieure à 0.95 (Tabachnick & Fidell, 2018).

### 4.3. Régressions bivariées et modélisation par équations structurelles

Veillez noter que pour des raisons pragmatiques concernant la faisabilité de la présente étude, les analyses sont de nature exploratoire. En ce sens, chacune des hypothèses énoncées est testée de façon indépendante et le cumul d'erreur statistique de type I n'est pas contrôlé.

#### 4.3.1. Associations intergénérationnelles

Les résultats des analyses évaluant les associations entre les pratiques parentales de soutien et de contrôle des mères et des pères (G1), d'une part, et celles des participants (G2), d'autre part, sont présentées au Tableau 3. L'association entre le soutien reçu par la mère et le soutien offert par le participant à son enfant est positive et significative. Cette association explique 15% de la variance du soutien que le participant offre à son enfant et il s'agit d'une taille d'effet élevée (Cohen, 1988). L'association entre le soutien reçu par le père et le soutien offert par le participant à son enfant est également positive et significative. Cette association explique, quant à elle, 6% de la variance du soutien que le participant offre à son enfant. Il s'agit d'une taille d'effet modeste. L'association entre le contrôle imposé par la mère et le contrôle exercé par le participant envers son enfant est positive et significative. Cette association explique 19% de la variance du contrôle du participant envers son enfant. Il s'agit d'une taille d'effet élevée. L'association entre le contrôle imposé par le père et le contrôle exercé par le participant envers son enfant est également positive. Cette association explique 16% de la variance du contrôle du participant envers son enfant et il s'agit d'une taille d'effet élevée. Les résultats corroborent les hypothèses 1a et 1b qui suggèrent que les pratiques parentales (de soutien et de contrôle) se transmettent d'une génération à l'autre. Cet effet est-il toutefois équivalent selon le genre du parent ?

Tableau 3

*L'effet du genre des parents sur les pratiques de soutien et de contrôle des participants*

	$\beta$	$R^2$	$\Delta\beta$	$LM-\chi^2$ ( $dl = 1$ )
<i>Soutien participant</i>				
Soutien mère	.38**	.15**	.13	17.10***
Soutien père	.25**	.06**		
<i>Contrôle participant</i>				
Contrôle mère	.43***	.19***	.03	2.16 <sup>n.s.</sup>
Contrôle père	.40**	.16**		

*Notes.*  $\beta$  = coefficient de régression standardisé;  $R^2$  = coefficient de détermination (% de variance expliquée);  $\Delta\beta$  = différence entre les coefficients de régression de la mère et du père;  $LM-\chi^2$  = test du multiplicateur de Lagrange (test de signification statistique de  $\Delta\beta$ );  $dl$  = degré de liberté; \* =  $p < .05$ ; \*\* =  $p < .01$ ; \*\*\* =  $p < .001$ ; *n.s.* = non significatif.

#### 4.3.2. Genre du parent

##### 4.3.2.1. Effet modérateur du genre du parent sur les pratiques de soutien du participant

Les coefficients de régression représentant les associations entre le soutien de la mère et du père (G1), d'une part, et le soutien des participants (G2), d'autre part, ont été formellement comparés au moyen d'un test d'invariance, rendu possible par la modélisation par équations structurelles des analyses de régressions qui les ont générés (voir Tableau 3). L'association entre le soutien offert par la mère et le soutien du participant est significativement plus élevée que celle entre le soutien offert par le père et celle du participant, tel qu'en témoignent les résultats au test du multiplicateur de Lagrange. Les pratiques de soutien des participants envers leur enfant sont

plus prévalentes lorsqu'ils rapportent avoir eux-mêmes reçu du soutien de la part de leurs propres parents. Cet effet est plus prononcé pour le soutien de la mère que celui du père, dénotant une influence modératrice du genre des parents sur cette association, ce qui corrobore l'hypothèse 2a.

#### *4.3.2.2. Effet modérateur du genre du parent sur les pratiques de contrôle du participant*

Les coefficients de régression représentant les associations entre le contrôle de la mère et du père (G1), d'une part, et du participant (G2), d'autre part, ont été comparés au moyen du test du multiplicateur de Lagrange (voir Tableau 3). L'amplitude des associations relatives au contrôle de la mère et au contrôle du père est presque identique et les résultats du test du multiplicateur de Lagrange ne sont pas significatifs. Ainsi, les pratiques de contrôle des participants envers leur enfant sont plus prononcées lorsqu'ils rapportent avoir eux-mêmes vécu des pratiques de contrôle de la part de leurs propres parents. Contrairement à ce qui était prévu par l'hypothèse 2b, cet effet n'est cependant pas plus important pour le contrôle de la mère que celui du père, ce qui suggère une absence d'influence modératrice du genre des parents sur cette association.

#### *4.3.3. Implication de la mère*

Les coefficients de régressions représentant les associations entre les pratiques de soutien et de contrôle de chaque parent (mère et père ; G1), d'une part, et les pratiques de soutien et de contrôle du participant (G2), d'autre part, évalués séparément en fonction du degré d'implication de la mère (G1 ; faible vs élevé), ont été évalués par modélisation structurelle et comparés grâce au test du multiplicateur de Lagrange. Les résultats sont présentés au Tableau 4.

Tableau 4

*L'effet du degré d'implication de la mère sur les pratiques de soutien et de contrôle des participants*

		$\beta$	$R^2$	$\Delta\beta$	$LM-\chi^2$ ( $dl = 1$ )
<i>Soutien participant</i>					
Soutien mère	Implication faible (mère)	.28 <i>n.s.</i>	.08 <i>n.s.</i>	.22	1.11 <i>n.s.</i>
	Implication élevée (mère)	.50***	.25***		
Soutien père	Implication faible (mère)	.15 <i>n.s.</i>	.02 <i>n.s.</i>	.17	.08 <i>n.s.</i>
	Implication élevée (mère)	.32*	.10*		
<i>Contrôle participant</i>					
Contrôle mère	Implication faible (mère)	.24 <i>n.s.</i>	.06 <i>n.s.</i>	.30	1.78 <i>n.s.</i>
	Implication élevée (mère)	.54**	.29**		
Contrôle père	Implication faible (mère)	.14 <i>n.s.</i>	.02 <i>n.s.</i>	.46	10.56***
	Implication élevée (mère)	.60***	.35***		

*Notes.*  $\beta$  = coefficient de régression standardisé;  $R^2$  = coefficient de détermination (% de variance expliquée);  $\Delta\beta$  = différence entre les coefficients de régression de la mère et du père;  $LM-\chi^2$  = test du multiplicateur de Lagrange (test de signification statistique de  $\Delta\beta$ );  $dl$  = degré de liberté; \* =  $p < .05$ ; \*\* =  $p < .01$ ; \*\*\* =  $p < .001$ ; *n.s.* = non significatif.

#### *4.3.3.1. Effet modérateur de l'implication de la mère sur les pratiques de soutien du participant*

Lorsque le degré d'implication de la mère envers le participant est faible, l'association entre le soutien reçu de la part de la mère et le soutien offert par le participant à son enfant est positive mais non significative. Lorsque le degré d'implication de la mère est élevé, cette association demeure positive mais elle devient plus substantielle et significative. Elle explique alors 25% de

la variance du soutien que le participant offre à son enfant. Il s'agit d'une taille d'effet élevée. Bien que le résultat au test du multiplicateur de Lagrange ne soit pas probant, l'association entre le soutien offert par la mère et le soutien du participant quand la mère était fortement impliquée est plus élevée que cette même association lorsque la mère était faiblement impliquée puisque, dans la première association est statistiquement différente de 0 alors que la seconde ne l'est pas. Cela témoigne d'un effet modérateur du degré d'implication de la mère sur cette association et corrobore l'hypothèse 3a.

Lorsque le degré d'implication de la mère envers le participant est faible, l'association entre le soutien reçu de la part du père et le soutien offert par le participant à son enfant est positive mais non significative. Lorsque le degré d'implication est élevé, cette association devient significative. Elle explique alors 10% de la variance du soutien que le participant offre à son enfant et il s'agit d'une taille d'effet modérée. Même si le résultat au test du multiplicateur de Lagrange n'est pas probant, il existe une différence significative entre le coefficient de régression quand la mère était fortement impliquée et le coefficient de régression quand l'était peu puisque la première association est significativement différente de 0 alors que la seconde ne l'est pas. Cela témoigne d'une influence médiatrice du degré d'implication de la mère sur cette association, ce qui corrobore l'hypothèse 3b.

#### *4.3.3.2. Effet modérateur de l'implication de la mère sur les pratiques de contrôle du participant*

Lorsque le degré d'implication de la mère envers le participant était faible, l'association entre le contrôle exercé par la mère et le contrôle exercé par le participant envers son enfant est positive mais non significative. Lorsque le degré d'implication de la mère était élevé, cette association devient significative. Elle explique 29% de la variance du contrôle que le participant

exerce envers son enfant et il s'agit d'une taille d'effet élevée. Même si le résultat au test du multiplicateur de Lagrange n'est pas probant, il y a une différence significative entre l'association des pratiques de contrôle de la mère aux pratiques de contrôle du participant quand la mère était fortement impliquée et cette même association lorsque la mère était faiblement impliquée, puisque la première de ces associations est statistiquement différente de 0, alors que la seconde ne l'est pas. Cela atteste d'une influence médiatrice du degré d'implication de la mère sur cette association et par le fait même corrobore l'hypothèse 3c.

Lorsque le degré d'implication de la mère envers le participant était faible, l'association entre le contrôle exercé par le père et celui exercé par le participant envers son enfant est positive mais non significative. Lorsque le degré d'implication de la mère était élevé, cette association devient significative. Elle explique alors 35% de la variance du contrôle exercé par le participant envers son enfant et il s'agit d'une taille d'effet élevée. L'association entre le contrôle exercé par le père et le contrôle du participant est significativement plus élevée lorsque la mère est plus impliquée, tel qu'en témoignent les résultats au test du multiplicateur de Lagrange. Cela corrobore l'hypothèse 3d.

#### *4.3.3. Implication du père*

Les coefficients de régressions représentant les associations entre les pratiques de soutien et de contrôle des parents (mère et père ; G1), d'une part, et les pratiques de soutien et de contrôle du participant (G2), d'autre part, ont été évalués en fonction du degré d'implication du père (G1 ; faible vs élevé). Les analyses ont été effectuées par modélisation structurelle et les associations ont été comparées grâce au test du multiplicateur de Lagrange. Les résultats sont présentés dans le Tableau 5.

Tableau 5

*L'effet du degré d'implication du père sur les pratiques de soutien et de contrôle des participants*

		$\beta$	$R^2$	$\Delta\beta$	$LM-\chi^2$ ( $dl = 1$ )
<i>Soutien participant</i>					
Soutien mère	Implication faible (père)	.34*	.12*	.08	.17 <i>n.s.</i>
	Implication élevée (père)	.42**	.18**		
Soutien père	Implication faible (père)	.17 <i>n.s.</i>	.03 <i>n.s.</i>	.16	.29 <i>n.s.</i>
	Implication élevée (père)	.33*	.11*		
<i>Contrôle participant</i>					
Contrôle mère	Implication faible (père)	.57***	.32***	.19	10.55***
	Implication élevée (père)	.38*	.14*		
Contrôle père	Implication faible (père)	.45*	.20*	.08	.17 <i>n.s.</i>
	Implication élevée (père)	.37*	.14*		

*Notes.*  $\beta$  = coefficient de régression standardisé;  $R^2$  = coefficient de détermination (% de variance expliquée);  $\Delta\beta$  = différence entre les coefficients de régression de la mère et du père;  $LM-\chi^2$  = test du multiplicateur de Lagrange (test de signification statistique de  $\Delta\beta$ );  $dl$  = degré de liberté; \* =  $p < .05$ ; \*\* =  $p < .01$ ; \*\*\* =  $p < .001$ ; *n.s.* = non significatif.

#### 4.3.3.1. Effet modérateur de l'implication du père sur les pratiques de soutien du participant

Lorsque le degré d'implication du père envers le participant était faible, l'association entre le soutien reçu par la mère et le soutien offert par le participant à son enfant est positive et significative. Cette association explique 12% de la variance du soutien que le participant offre à son enfant. Il s'agit d'une taille d'effet modérée. Lorsque le degré d'implication du père envers le participant était élevé, cette association est aussi positive et significative. Elle explique 18% de la

variance du soutien que le participant offre à son enfant. Il s'agit d'une taille d'effet élevée. L'amplitude des associations relatives au degré d'implication du père est presque identique et les résultats du test du multiplicateur de Lagrange ne sont pas significatifs. Ainsi, les pratiques de soutien des participants envers leur enfant ne sont pas plus prévalentes lorsque le degré d'implication de leur père variait. Contrairement à ce qui était prévu par l'hypothèse 4a, cet effet n'est cependant pas plus important pour le contrôle de la mère que celui du père, ce qui suggère une absence d'influence modératrice de l'implication du père sur cette association.

Lorsque le degré d'implication du père envers le participant était faible, l'association entre le soutien reçu par le père et le soutien offert par le participant à son enfant est positive mais non significative. Lorsque le degré d'implication du père envers le participant était élevé, cette association devient significative. Elle explique alors 11% de la variance du soutien que le participant offre à son enfant. Il s'agit d'une taille d'effet modérée. Même si le résultat au test du multiplicateur de Lagrange n'est pas probant, il y a une différence significative entre l'association des pratiques de soutien du père aux pratiques de soutien du participant quand le père était fortement impliqué et l'association des pratiques de soutien père aux pratiques de soutien du participant lorsque le père était faiblement impliqué, puisque la première de ces associations est statistiquement différente de 0, alors que la seconde ne l'est pas. Cela atteste d'une influence médiatrice du degré d'implication du père sur cette association et par le fait même corrobore l'hypothèse 4b.

#### *4.3.3.2. Effet modérateur de l'implication du père sur les pratiques de contrôle du participant*

Lorsque le degré d'implication du père envers le participant était faible, l'association entre le contrôle exercé par la mère et le contrôle exercé par le participant envers son enfant est

positive et significative. Elle explique 32% de la variance du contrôle exercé par le participant auprès de son enfant. Il s'agit d'une taille d'effet élevée. Lorsque le degré d'implication du père envers le participant était élevé, cette association est aussi positive et significative. Elle explique 14% de la variance du contrôle que le participant exerce auprès de son enfant. Il s'agit aussi d'une taille d'effet élevée. L'association entre le contrôle exercé par la mère et le contrôle exercé par le participant quand le père était faiblement impliqué est significativement plus élevée que cette même association lorsque le père était fortement impliqué, tel qu'en témoignent les résultats au test du multiplicateur de Lagrange. Cela corrobore l'hypothèse 4c.

Lorsque le degré d'implication du père envers le participant était faible, l'association entre le contrôle exercé par le père et le contrôle exercé par le participant envers son enfant est positive et significative. Elle explique 20% de la variance du contrôle que le participant exerce envers son enfant. Il s'agit d'une taille d'effet élevée. Lorsque le degré d'implication du père envers le participant était élevé, cette association est aussi positive et significative. Elle explique 14% de la variance du contrôle exercé par le participant envers son enfant. Il s'agit d'une taille d'effet élevée. La différence entre l'association entre le contrôle exercé par le père et le contrôle du participant quand le père est faiblement impliqué et cette même association lorsque le père est fortement impliqué n'est pas significative, tel qu'en témoignent les résultats au test du multiplicateur de Lagrange. Contrairement à ce qui était prévu par l'hypothèse 4d, les résultats suggèrent une absence d'influence modératrice de l'implication du père sur cette association.

#### *4.3.4. Affection de la mère*

Les coefficients de régressions représentant les associations entre les pratiques de soutien et de contrôle des parents (mère et père ; G1), d'une part, et les pratiques de soutien et de contrôle

du participant (G2), d'autre part, ont été évalués séparément en fonction du degré d'affection de la mère (G1 ; faible vs élevé). Les analyses ont été effectuées par modélisation structurelle et les associations ont été comparées grâce au test du multiplicateur de Lagrange. Les résultats sont présentés dans le Tableau 6.

#### *4.3.4.1. Effet modérateur de l'affection de la mère sur les pratiques de soutien du participant*

Lorsque le degré d'affection de la mère envers le participant était faible, l'association entre le soutien reçu par la mère et le soutien offert par le participant à son enfant est positive et significative. Cette association explique 11% de la variance du soutien que le participant offre à son enfant. Il s'agit d'une taille d'effet modérée. Lorsque le degré d'affection de la part envers le participant était élevé, cette association est aussi positive et significative. Elle explique 15% de la variance du soutien que le participant offre à son enfant. Il s'agit d'une taille d'effet élevée. L'association entre le soutien offert par la mère et le soutien du participant quand le degré d'affection de la mère était élevé n'est pas significativement plus élevée que cette même association lorsque le degré d'affection de la mère était faible, tel qu'en témoignent les résultats au test du multiplicateur de Lagrange. Contrairement à ce qui était prédit avec l'hypothèse 5a

Lorsque le degré d'affection de la mère envers le participant était faible, l'association entre le soutien reçu par le père et le soutien offert par le participant à son enfant est positive mais non significative. Lorsque le degré d'affection du père envers le participant était élevé, cette association devient significative. Elle explique alors 9% de la variance du soutien que le participant offre à son enfant. Il s'agit d'une taille d'effet modérée.

Tableau 6

*L'effet du degré d'affection de la mère sur les pratiques de soutien et de contrôle des participants*

		$\beta$	$R^2$	$\Delta\beta$	$LM-\chi^2$ ( $dl = 1$ )
<i>Soutien participant</i>					
Soutien mère	Affection faible (mère)	.34*	.11*	.05	.10 <i>n.s.</i>
	Affection élevée (mère)	.39*	.15*		
Soutien père	Affection faible (mère)	.15 <i>n.s.</i>	.02 <i>n.s.</i>	.15	.04 <i>n.s.</i>
	Affection élevée (mère)	.30*	.09*		
<i>Contrôle participant</i>					
Contrôle mère	Affection faible (mère)	.28 <i>n.s.</i>	.08 <i>n.s.</i>	.32	2.37 <i>n.s.</i>
	Affection élevée (mère)	.60***	.36***		
Contrôle père	Affection faible (mère)	.27 <i>n.s.</i>	.07 <i>n.s.</i>	.28	1.54 <i>n.s.</i>
	Affection élevée (mère)	.55**	.09**		

*Notes.*  $\beta$  = coefficient de régression standardisé;  $R^2$  = coefficient de détermination (% de variance expliquée);  $\Delta\beta$  = différence entre les coefficients de régression de la mère et du père;  $LM-\chi^2$  = test du multiplicateur de Lagrange (test de signification statistique de  $\Delta\beta$ );  $dl$  = degrés de liberté; \* =  $p < .05$ ; \*\* =  $p < .01$ ; \*\*\* =  $p < .001$ ; *n.s.* = non significatif.

Même si le résultat au test du multiplicateur de Lagrange n'est pas probant, il y a une différence significative entre l'association des pratiques de soutien du père aux pratiques de soutien du participant quand la mère était peu affective et l'association des pratiques de soutien père aux pratiques de soutien du participant lorsque la mère était très affective, puisque la première de ces associations n'est pas statistiquement différente de 0, alors que la seconde l'est.

Cela atteste d'une influence médiatrice du degré d'affection de la mère sur cette association et par le fait même corrobore l'hypothèse 5b.

#### *4.3.4.2. Effet modérateur de l'affection de la mère sur les pratiques de contrôle du participant*

Lorsque le degré d'affection de la mère envers le participant était faible, l'association entre le contrôle exercé par la mère et le contrôle exercé par le participant envers son enfant est positive mais non significative. Lorsque le degré d'affection de la mère envers le participant était élevé, cette association est aussi positive et significative. Elle explique 36% de la variance du contrôle que le participant exerce auprès de son enfant. Il s'agit d'une taille d'effet élevée. Même si le résultat au test du multiplicateur de Lagrange n'est pas probant, il existe une différence significative entre l'association des pratiques de contrôle de la mère aux pratiques de soutien du participant quand la mère était peu affective et l'association des pratiques de contrôle de la mère aux pratiques de soutien du participant lorsque la mère était très affective, puisque la première de ces associations n'est pas statistiquement différente de 0, alors que la seconde l'est. Cela atteste d'une influence médiatrice du degré d'affection de la mère sur cette association et par le fait même corrobore l'hypothèse 5c.

Lorsque le degré d'affection de la mère envers le participant était faible, l'association entre le contrôle exercé par le père et le contrôle exercé par le participant envers son enfant est positive mais non significative. Lorsque le degré d'affection de la mère envers le participant était élevé, cette association devient significative. Elle explique alors 9% de la variance du contrôle exercé par le participant envers son enfant. Il s'agit d'une taille d'effet modérée. Même si le résultat au test du multiplicateur de Lagrange n'est pas probant, il y a une différence significative entre l'association des pratiques de contrôle du père aux pratiques de soutien du participant quand la mère était peu affective et cette même association lorsque la mère était très affective, puisque la

première de ces associations n'est pas statistiquement différente de 0, alors que la seconde l'est. Cela atteste d'une influence médiatrice du degré d'affection de la mère sur cette association et, par le fait même, corrobore l'hypothèse 5d.

#### *4.3.5. Affection du père*

Les coefficients de régressions représentant les associations entre les pratiques de soutien et de contrôle des parents (mère et père ; G1), d'une part, et les pratiques de soutien et de contrôle du participant (G2), d'autre part, ont été évalués séparément en fonction du degré d'affection du père (G1 ; faible vs élevé). Les analyses ont été effectuées par modélisation structurelle et les associations ont été comparées avec le test du multiplicateur de Lagrange. Les résultats sont présentés dans le Tableau 7.

##### *4.3.5.1. Effet modérateur de l'affection du père sur les pratiques de soutien du participant*

Lorsque le degré d'affection du père envers le participant était faible, l'association entre le soutien reçu par la mère et le soutien offert par le participant est positive et significative. Cette association explique 17% de la variance du soutien que le participant offre à son enfant. Il s'agit d'une taille d'effet élevée. Lorsque le degré d'affection du père envers le participant était élevé, cette association est positive mais non significative. Malgré le fait que le résultat au test du multiplicateur de Lagrange n'est pas probant, il y a une différence significative entre l'association des pratiques de soutien de la mère aux pratiques de soutien du participant quand le père était peu affectif et l'association des pratiques de soutien de la mère aux pratiques de soutien du participant lorsque le père était très affectif, puisque la première association est statistiquement différente de 0, alors que la seconde ne l'est pas. Cela atteste d'une influence médiatrice du degré d'affection du père sur cette association et par le fait même corrobore l'hypothèse 6a.

Tableau 7

*L'effet du degré d'affection du père sur les pratiques de soutien et de contrôle des participants*

		$\beta$	$R^2$	$\Delta\beta$	$LM- \chi^2$ ( $dl = 1$ )
<i>Soutien participant</i>					
Soutien mère	Affection faible (père)	.41*	.17*	.10	1.93 <i>n.s.</i>
	Affection élevée (père)	.31 <i>n.s.</i>	.10 <i>n.s.</i>		
Soutien père	Affection faible (père)	.16 <i>n.s.</i>	.03 <i>n.s.</i>	.25	1.12 <i>n.s.</i>
	Affection élevée (père)	.41***	.17***		
<i>Contrôle participant</i>					
Contrôle mère	Affection faible (père)	.25 <i>n.s.</i>	.06 <i>n.s.</i>	.31	1.94 <i>n.s.</i>
	Affection élevée (père)	.56***	.31***		
Contrôle père	Affection faible (père)	.24 <i>n.s.</i>	.06 <i>n.s.</i>	.35	5.25*
	Affection élevée (père)	.59***	.34***		

*Notes.*  $\beta$  = coefficient de régression standardisé;  $R^2$  = coefficient de détermination (% de variance expliquée);  $\Delta\beta$  = différence entre les coefficients de régression de la mère et du père;  $LM- \chi^2$  = test du multiplicateur de Lagrange (test de signification statistique de  $\Delta\beta$ );  $dl$  = degrés de liberté; \* =  $p < .05$ ; \*\* =  $p < .01$ ; \*\*\* =  $p < .001$ ; *n.s.* = non significatif.

Lorsque le degré d'affection du père envers le participant était faible, l'association entre le soutien reçu par le père et le soutien offert par le participant à son enfant est positive mais non significative. Lorsque le degré d'affection du père envers le participant était élevé, cette association devient significative. Elle explique alors 17% de la variance du soutien que le participant offre à son enfant. Il s'agit d'une taille d'effet élevée. Malgré le fait que le résultat au test du multiplicateur de Lagrange n'est pas probant, il y a une différence significative entre l'association des pratiques de soutien du père aux pratiques de soutien du participant quand le

père était peu affectif et l'association des pratiques de soutien du père aux pratiques de soutien du participant lorsque le père était très affectif, puisque la première de ces associations n'est pas statistiquement différente de 0, alors que la seconde l'est. Cela atteste d'une influence médiatrice du degré d'affection du père sur cette association et par le fait même corrobore l'hypothèse 6b.

#### *4.3.5.2. Effet modérateur de l'affection du père sur les pratiques de contrôle du participant*

Lorsque le degré d'affection du père envers le participant était faible, l'association entre le contrôle exercé par la mère et le contrôle exercé par le participant envers son enfant est positive mais non significative. Lorsque le degré d'affection du père envers le participant était élevé, cette association est aussi positive et significative. Elle explique 31% de la variance du contrôle que le participant exerce auprès de son enfant. Il s'agit d'une taille d'effet élevée. Malgré le fait que le résultat au test du multiplicateur de Lagrange n'est pas probant, il y a une différence significative entre l'association des pratiques de contrôle de la mère aux pratiques de soutien du participant quand le père était peu affectif et l'association des pratiques de soutien du père aux pratiques de soutien du participant lorsque le père était très affectif, puisque la première de ces associations n'est pas statistiquement différente de 0, alors que la seconde l'est. Cela atteste d'une influence médiatrice du degré d'affection du père sur cette association et par le fait même corrobore l'hypothèse 6c.

Lorsque le degré d'affection du père envers le participant était faible, l'association entre le contrôle exercé par le père et le contrôle exercé par le participant envers son enfant est positive mais non significative. Lorsque le degré d'affection du père envers le participant était élevé, cette association devient significative. Elle explique alors 34% de la variance du contrôle exercé par le participant envers son enfant. Il s'agit d'une taille d'effet élevée. La différence entre l'association entre le contrôle exercé par le père et le contrôle du participant quand le degré d'affection du père

était faible et cette même association lorsque le degré d'affection du père était élevé est significative, tel qu'en témoignent les résultats au test du multiplicateur de Lagrange. Cela témoigne d'un effet modérateur du degré d'affection du père sur cette association. Par le fait même, l'hypothèse 6d est ainsi corroborée.

#### *4.3.6. Surprotection de la mère*

Les coefficients de régressions représentant les associations entre les pratiques de soutien et de contrôle des parents (mère et père ; G1), d'une part, et les pratiques de soutien et de contrôle du participant (G2), d'autre part, ont été évalués séparément en fonction du degré de surprotection de la mère (G1 ; faible vs élevé). Les analyses ont été effectuées par modélisation structurelle et les associations ont été comparées grâce au test du multiplicateur de Lagrange. Les résultats sont présentés dans le Tableau 8.

##### *4.3.6.1. Effet modérateur de la surprotection de la mère sur les pratiques de soutien du participant*

Lorsque le degré de surprotection de la mère envers le participant était faible, l'association entre le soutien reçu par la mère et le soutien offert par le participant à son enfant est positive et significative. Cette association explique 18% de la variance du soutien que le participant offre à son enfant. Il s'agit d'une taille d'effet élevée. Lorsque le degré de surprotection de la mère envers le participant était élevé, cette association est positive mais non significative.

Tableau 8

*L'effet modérateur du degré de surprotection de la mère sur les pratiques de soutien et de contrôle des participants*

		$\beta$	$R^2$	$\Delta\beta$	$LM-\chi^2$ ( $dl = 1$ )
<i>Soutien participant</i>					
Soutien mère	Surprotection faible (mère)	.42**	.18**	.07	4.25*
	Surprotection élevée (mère)	.35 <sup>n.s.</sup>	.12 <sup>n.s.</sup>		
Soutien père	Surprotection faible (mère)	.37**	.14**	.22	10.54***
	Surprotection élevée (mère)	.15 <sup>n.s.</sup>	.02 <sup>n.s.</sup>		
<i>Contrôle participant</i>					
Contrôle mère	Surprotection faible (mère)	.61***	.37***	.37	16.17***
	Surprotection élevée (mère)	.24 <sup>n.s.</sup>	.06 <sup>n.s.</sup>		
Contrôle père	Surprotection faible (mère)	.55***	.30***	.29	12.91***
	Surprotection élevée (mère)	.26 <sup>n.s.</sup>	.07 <sup>n.s.</sup>		

*Notes.*  $\beta$  = coefficient de régression standardisé;  $R^2$  = coefficient de détermination (% de variance expliquée);  $\Delta\beta$  = différence entre les coefficients de régression de la mère et du père;  $LM-\chi^2$  = test du multiplicateur de Lagrange (test de signification statistique de  $\Delta\beta$ );  $dl$  = degré de liberté; \* =  $p < .05$ ; \*\* =  $p < .01$ ; \*\*\* =  $p < .001$ ; *n.s.* = non significatif.

L'association entre le soutien offert par la mère et le soutien du participant quand le degré de surprotection de la mère était faible est significativement plus élevée que cette même association lorsque le degré de surprotection de la mère était élevé, tel qu'en témoignent le résultat au test du multiplicateur de Lagrange. Ces témoignent d'un effet modérateur de degré de surprotection de la mère sur cette association et corrobore par le fait même l'hypothèse 7a.

Lorsque le degré de surprotection de la mère envers le participant était faible, l'association entre le soutien reçu par le père et le soutien offert par le participant à son enfant est positive et significative. Cette association explique 14% de la variance du soutien que le participant offre à son enfant. Il s'agit d'une taille d'effet élevée. Lorsque le degré de surprotection de la mère envers le participant était élevé, cette association devient non significative. L'association entre le soutien offert par le père et le soutien du participant quand le degré de surprotection de la mère était faible est significativement plus élevée que cette même association lorsque le degré de surprotection de la mère était élevé, tel qu'en témoignent les résultats au test du multiplicateur de Lagrange. Cela témoigne d'un effet modérateur du degré de surprotection de la mère sur cette association. L'hypothèse 7b est donc aussi corroborée.

#### *4.3.6.2. Effet modérateur de la surprotection de la mère sur les pratiques de contrôle du participant*

Lorsque le degré de surprotection de la mère envers le participant était faible, l'association entre le contrôle exercé par la mère et le contrôle exercé par le participant envers son enfant est positive et significative. Cette association explique 37% de la variance du contrôle que le participant exerce auprès de son enfant. Il s'agit d'une taille d'effet élevée. Lorsque le degré de surprotection de la mère envers le participant était élevé, cette association est devenue non significative. L'association entre le contrôle exercé par la mère et le contrôle exercé par le participant quand le degré de surprotection de la mère était faible est significativement plus élevée que cette même association lorsque le degré de surprotection de la mère était élevé, tel qu'en témoignent les résultats au test du multiplicateur de Lagrange. Cela témoigne d'un effet modérateur du degré de surprotection de la mère sur cette association. L'hypothèse 7c est donc aussi corroborée.

Lorsque le degré de surprotection de la mère envers le participant était faible, l'association entre le contrôle exercé par le père et le contrôle exercé par le participant envers son enfant est positive et significative. Cette association explique 30% de la variance du contrôle exercé par le participant envers son enfant et il s'agit d'une taille d'effet élevée. Lorsque le degré de surprotection de la mère envers le participant était élevé, cette association devient non significative. La différence entre l'association entre le contrôle exercé par le père et le contrôle du participant quand le degré de surprotection de la mère était faible et cette même association lorsque le degré de surprotection de la mère était élevé est significative, tel qu'en témoignent les résultats au test du multiplicateur de Lagrange. Cela témoigne d'un effet modérateur du degré de surprotection de la mère sur cette association. L'hypothèse 7d est donc aussi corroborée.

#### *4.3.7. Surprotection du père*

Les coefficients de régressions représentant les associations entre les pratiques de soutien et de contrôle des parents (mère et père ; G1), d'une part, et les pratiques de soutien et de contrôle du participant (G2), d'autre part, ont été évalués séparément en fonction du degré de surprotection du père (G1 ; faible vs élevé). Les analyses ont été effectuées par modélisation structurelle et les associations ont été comparées grâce au test du multiplicateur de Lagrange. Les résultats sont présentés dans le Tableau 9.

##### *4.3.7.1. Effet modérateur de la surprotection du père sur les pratiques de soutien du participant*

Lorsque le degré de surprotection du père envers le participant était faible, l'association entre le soutien reçu par la mère et le soutien offert par le participant à son enfant est positive et significative. Cette association explique 21% de la variance du soutien que le participant offre à son enfant. Il s'agit d'une taille d'effet élevée. Lorsque le degré de surprotection du père envers le participant était élevé, cette association est positive mais non significative.

Tableau 9

*L'effet modérateur du degré de surprotection du père sur les pratiques de soutien et de contrôle des participants*

		$\beta$	$R^2$	$\Delta\beta$	$LM-\chi^2$ ( $dl = 1$ )
<i>Soutien participant</i>					
Soutien mère	Surprotection faible (père)	.46***	.21***	.22	4.77*
	Surprotection élevée (père)	.24 <sup>n.s.</sup>	.06 <sup>n.s.</sup>		
Soutien père	Surprotection faible (père)	.43***	.18***	.53	10.26***
	Surprotection élevée (père)	-.10 <sup>n.s.</sup>	.01 <sup>n.s.</sup>		
<i>Contrôle participant</i>					
Contrôle mère	Surprotection faible (père)	.32 <sup>n.s.</sup>	.19 <sup>n.s.</sup>	.13	.11 <sup>n.s.</sup>
	Surprotection faible (père)	.45**	.20**		
Contrôle père	Surprotection faible (père)	.50***	.25***	.29	6.35*
	Surprotection faible (père)	.21 <sup>n.s.</sup>	.04 <sup>n.s.</sup>		

*Notes.*  $\beta$  = coefficient de régression standardisé;  $R^2$  = coefficient de détermination (% de variance expliquée);  $\Delta\beta$  = différence entre les coefficients de régression de la mère et du père;  $LM-\chi^2$  = test du multiplicateur de Lagrange (test de signification statistique de  $\Delta\beta$ );  $dl$  = degré de liberté; \* =  $p < .05$ ; \*\* =  $p < .01$ ; \*\*\* =  $p < .001$ ; *n.s.* = non significatif.

L'association entre le soutien offert par la mère et le soutien du participant quand le degré de surprotection du père était faible est significativement plus élevée que cette même association lorsque le degré de surprotection du père était élevé, tel qu'en témoignent les résultats au test du multiplicateur de Lagrange. Cela témoigne d'un effet modérateur du degré de surprotection du père sur cette association. L'hypothèse 8a est donc corroborée.

Lorsque le degré de surprotection du père envers le participant était faible, l'association entre le soutien reçu par le père et le soutien offert par le participant à son enfant est positive et significative. Cette association explique 18% de la variance du soutien que le participant offre à son enfant et il s'agit d'une taille d'effet élevée. Lorsque le degré de surprotection du père envers le participant était élevé, cette association devient non significative. L'association entre le soutien offert par le père et le soutien du participant quand le degré de surprotection du père était faible est significativement plus élevée que cette même association lorsque le degré de surprotection du père était élevé, tel qu'en témoignent les résultats au test du multiplicateur de Lagrange. Cela témoigne d'un effet modérateur du degré de surprotection du père sur cette association. L'hypothèse 8b est donc aussi corroborée.

#### *4.3.7.2. Effet modérateur de la surprotection du père sur les pratiques de contrôle du participant*

Lorsque le degré de surprotection du père envers le participant était faible, l'association entre le contrôle exercé par la mère et le contrôle exercé par le participant envers son enfant est positive mais non significative. Lorsque le degré de surprotection du père envers le participant était élevé, cette association devient alors significative. Cette association explique 20% de la variance du contrôle exercé par le participant envers son enfant. Il s'agit d'une taille d'effet élevée. Malgré le fait que le résultat au test du multiplicateur de Lagrange n'est pas probant, il y a une différence significative entre l'association des pratiques de contrôle de la mère aux pratiques de contrôle du participant quand le père était peu surprotecteur et l'association des pratiques de contrôle de la mère aux pratiques de contrôle du participant lorsque le père était très surprotection, puisque la première de ces associations n'est pas statistiquement différente de 0, alors que la seconde l'est. Cela atteste d'une influence médiatrice du degré d'affection du père sur cette association et par le fait même corrobore l'hypothèse 8c.

Lorsque le degré de surprotection du père envers le participant était faible, l'association entre le contrôle exercé par le père et le contrôle exercé par le participant envers son enfant est positive et significative. Cette association explique 25% de la variance du contrôle exercé par le participant envers son enfant et il s'agit d'une taille d'effet élevée. Lorsque le degré de surprotection du père envers le participant était élevé, cette association devient non significative. La différence entre l'association entre le contrôle exercé par le père et le contrôle du participant quand le degré de surprotection du père était faible et cette même association lorsque le degré de surprotection du père était élevé est significative, tel qu'en témoignent les résultats au test du multiplicateur de Lagrange. Cela témoigne d'un effet modérateur du degré de surprotection du père sur cette association. L'hypothèse 8d est donc aussi corroborée.

CHAPITRE V

DISCUSSION

## 5.1. Mise en rapport des hypothèses et des résultats

Ce projet de recherche comportait deux objectifs généraux. Le premier objectif était de comparer les répertoires de pratiques parentales des pères québécois d'aujourd'hui (G2) avec ceux de leurs propres parents (G1) durant leur jeunesse afin d'en ressortir les similarités potentielles. Le second objectif était ensuite d'examiner trois modérateurs potentiels pouvant moduler les associations entre les générations : le genre du parent, le degré d'implication parental et la qualité de la relation parent-enfant (notion subdivisée en deux sous-concepts, soit le degré d'affection et le degré de surprotection).

### 5.1.1. Associations intergénérationnelles

Les hypothèses associées aux associations intergénérationnelles prévoyaient que les pratiques de soutien des participants (G2) seraient positivement et significativement associées aux pratiques de soutien de leurs parents (G1; mère et père; **H1a**) et que les pratiques de contrôle des participants (G2) soient positivement et significativement associées aux pratiques de contrôle de leurs parents (G1; mère et père; **H1b**). Les résultats aux analyses de régressions bivariées ont corroboré ces deux hypothèses.

### 5.1.2. Effet modérateur du genre

Les hypothèses associées au genre des parents prévoyaient que l'association entre les pratiques de soutien de la mère (G1) et celles du participant (G2) serait significativement plus élevée que l'association entre les pratiques de soutien du père (G1) et du participant (G2; **H2a**), et que l'association entre les pratiques de contrôle du père (G1) et du participant (G2) serait significativement plus élevée que l'association entre les pratiques de contrôle de la mère (G1) et du participant (G2; **H2b**).

La comparaison des coefficients de régressions bivariées a révélé une différence significative entre les coefficients de régressions pour les paires d'associations des pratiques de soutien, corroborant l'hypothèse 2a. Aucune différence significative selon le genre du parent n'a toutefois été décelée entre les paires d'associations pour les pratiques de contrôle des participants, infirmant l'hypothèse 2b.

### *5.1.3. Effet modérateur de l'implication parentale*

Les hypothèses associées à l'implication de la mère (G1) prévoyaient que **(H3a)** l'association entre les pratiques de soutien de la mère (G1) et celles du participant (G2) serait plus forte lorsque le niveau d'implication de la mère est élevé, comparativement à lorsqu'il est faible; **(H3b)** le degré (faible ou élevée) d'implication de la mère du participant aurait un effet modérateur sur l'association entre les pratiques de soutien du père (G1) et celles du participant (G2; il convient de rappeler que cette hypothèse était de nature exploratoire et la direction de l'effet modérateur anticipé n'était pas précisée); **(H3c)** l'association entre les pratiques de contrôle de la mère (G1) et celles du participant (G2) serait plus forte lorsque le niveau d'implication de la mère est élevé, comparativement à lorsqu'il est faible; **(H3d)** le degré (faible ou élevée) d'implication de la mère du participant aurait un effet modérateur sur l'association entre les pratiques de contrôle du père (G1) et celles du participant (G2; cette hypothèse était exploratoire et la direction de l'effet modérateur anticipé n'était pas précisée).

Un effet modérateur du degré d'implication parentale de la mère et du père a été observé pour les quatre paires d'associations précitées. En effet, les associations entre les pratiques de soutien et de contrôle des parents (mère et père), d'une part, et celles des participants, d'autre part, étaient toutes significativement plus élevée lorsque la mère était fortement impliquée durant leur enfance, comparativement à lorsqu'elle l'était peu. Ces résultats témoignent d'un effet

modérateur de degré d'implication de la mère sur la transmission des pratiques de soutien et de contrôle, corroborent les hypothèses 3a, 3b, 3c et 3d, et précisent la direction des effets modérateurs pour les hypothèses 3b et 3d.

Les hypothèses associées à l'implication du père (G1) prévoyaient que **(H4a)** le degré (faible ou élevée) d'implication du père aurait un effet modérateur sur l'association entre les pratiques de soutien de la mère (G1) et celles du participant (G2; hypothèse exploratoire en ce qui concerne la direction de l'effet modérateur); **(H4b)** l'association entre les pratiques de soutien du père (G1) et celles du participant (G2) serait plus forte lorsque le niveau d'implication du père est élevé, comparativement à lorsqu'il est faible; **(H4c)** le degré (faible ou élevée) d'implication du père aurait un effet modérateur sur l'association entre les pratiques de contrôle de la mère (G1) et celles du participant (G2; hypothèse exploratoire en ce qui concerne la direction de l'effet modérateur); **(H4d)** l'association entre les pratiques de contrôle du père (G1) et celles du participant (G2) serait plus forte lorsque le niveau d'implication du père est élevé, comparativement à lorsqu'il est faible.

L'association entre les pratiques de soutien du père et les pratiques de soutien du participant est plus élevée quand le père était fortement impliqué, ce qui corrobore l'hypothèse 4b. À l'inverse, l'association entre les pratiques de contrôle de la mère et les pratiques de contrôle du participant était significativement plus élevée lorsque le père était faiblement impliqué, ce qui conforte aussi l'hypothèse 4c et précise la direction de cet effet. Cependant, le degré d'implication du père détient un effet modérateur plus restreint que celui de la mère. En effet, les associations entre les pratiques de soutien de la mère et celles du participant n'étaient pas affectées par le degré d'implication du père, ce qui infirme l'hypothèse 4a. Il en va de même pour

l'association entre les pratiques de contrôle du père et les pratiques de contrôle du participant, ce qui infirme l'hypothèse 4d.

### *5.1.3. Effet modérateur de l'affection parentale*

Les hypothèses associées à l'affection de la mère (G1) prévoyaient que **(H5a)** l'association entre les pratiques de soutien de la mère (G1) et celles du participant (G2) serait plus forte lorsque le niveau d'affection de la mère est élevé, comparativement à lorsqu'il est faible; **(H5b)** le degré (faible ou élevée) d'affection de la mère aurait un effet modérateur sur l'association entre les pratiques de soutien du père (G1) et celles du participant (G2; hypothèse exploratoire en ce qui concerne la direction de l'effet modérateur); **(H5c)** l'association entre les pratiques de contrôle de la mère (G1) et celles du participant (G2) serait plus forte lorsque le niveau d'affection de la mère est élevé, comparativement à lorsqu'il est faible; **(H5d)** le degré (faible ou élevée) d'affection de la mère aurait un effet modérateur sur l'association entre les pratiques de contrôle du père (G1) et celles du participant (G2; hypothèse exploratoire en ce qui concerne la direction de l'effet modérateur).

L'association entre les pratiques de soutien du père et les pratiques de soutien du participant était significativement plus élevée lorsque la mère était plus affective, comparativement à lorsqu'elle l'était peu, ce qui corrobore l'hypothèse 5b, en plus de préciser la direction de cet effet. Il en va de même pour les associations entre les pratiques de contrôle de la mère et du père, d'une part, et les pratiques de contrôle du participant, d'autre part, confortant les hypothèses 5c et 5d et précisant la direction de l'effet pour l'hypothèse 5d. Toutefois, aucun effet modérateur n'a été détecté pour l'association entre les pratiques de soutien de la mère et les pratiques de soutien du participant envers son enfant, ce qui infirme l'hypothèse 5a.

Les hypothèses associées à l'affection du père (G1) prévoyaient que **(H6a)** le degré (faible ou élevée) d'affection du père du participant aurait un effet modérateur sur l'association entre les pratiques de soutien de la mère (G1) et celles du participant (G2; hypothèse exploratoire en ce qui concerne la direction de l'effet modérateur); **(H6b)** l'association entre les pratiques de soutien du père (G1) et celles du participant (G2) serait plus forte lorsque le niveau d'affection du père est élevé, comparativement à lorsqu'il est faible; **(H6c)** le degré (faible ou élevée) d'affection du père du participant aurait un effet modérateur sur l'association entre les pratiques de contrôle de la mère (G1) et celles du participant (G2; hypothèse exploratoire en ce qui concerne la direction de l'effet modérateur); **(H6d)** l'association entre les pratiques de contrôle de la mère (G1) et celles du participant (G2) serait plus forte lorsque le niveau d'affection du père est élevé, comparativement à lorsqu'il est faible.

Les quatre hypothèses ont été confortées. L'association entre les pratiques de soutien de la mère et celles du participant était significativement plus élevée lorsque le père était peu affectif, comparativement à lorsqu'il l'était beaucoup, ce qui corrobore l'hypothèse 6a et précise la direction de l'effet. L'association entre les pratiques de soutien du père et les pratiques de soutien du participant était, quant à elle, significativement plus élevée quand le père était plus affectif, comparativement à lorsqu'il l'était peu, ce qui conforte l'hypothèse 6b. Les associations entre les pratiques de contrôle des parents (mère et père) et celles du participant étaient significativement plus élevées lorsque le père était plus affectif, comparativement à lorsqu'il l'était peu, ce qui corrobore les hypothèses 6c et 6d et précise la direction de l'effet pour l'hypothèse 6c.

#### *5.1.4. Effet modérateur de la surprotection parentale*

Les hypothèses associées à la surprotection parentale (G1) prévoyaient que **(H7a)** l'association entre les pratiques de soutien de la mère (G1) et celles du participant (G2) serait plus forte lorsque le niveau de surprotection de la mère est faible, comparativement à lorsqu'il est élevé; **(H7b)** le degré (faible ou élevée) de surprotection de la mère du participant aurait un effet modérateur sur l'association entre les pratiques de soutien du père (G1) et celles du participant (G2; hypothèse exploratoire en ce qui concerne la direction de l'effet modérateur); **(H7c)** l'association entre les pratiques de contrôle de la mère (G1) et celles du participant (G2) serait plus forte lorsque le niveau de surprotection de la mère est faible, comparativement à lorsqu'il est élevé; **(H7d)** le degré (faible ou élevée) de surprotection de la mère du participant aurait un effet modérateur sur l'association entre les pratiques de contrôle du père (G1) et celles du participant (G2; hypothèse exploratoire en ce qui concerne la direction de l'effet modérateur).

Les associations entre les pratiques parentales de soutien et de contrôle des parents (mère et père) et celles des participants sont toutes significativement plus élevées lorsque la mère démontrait un faible degré de surprotection. Cela témoigne d'un effet modérateur du degré de surprotection de la mère, conforte les hypothèses 7a, 7b, 7c et 7d, et précise la direction des effets pour les hypothèses 7b et 7d.

Les hypothèses associées à la surprotection du père (G1) prévoyaient que **(H8a)** le degré (faible ou élevée) de surprotection du père du participant aurait un effet modérateur sur l'association entre les pratiques de soutien de la mère (G1) et celles du participant (G2; hypothèse exploratoire en ce qui concerne la direction de l'effet modérateur); **(H8b)** l'association entre les pratiques de soutien du père (G1) et celles du participant (G2) serait plus forte lorsque le niveau de surprotection du père est faible, comparativement à lorsqu'il est élevé; **(H8c)** le degré (faible

ou élevée) de surprotection du père du participant aurait un effet modérateur sur l'association entre les pratiques de contrôle de la mère (G1) et celles du participant (G2; hypothèse exploratoire en ce qui concerne la direction de l'effet modérateur); (**H8d**) l'association entre les pratiques de contrôle du père (G1) et celles du participant (G2) serait plus forte lorsque le niveau de surprotection du père est faible, comparativement à lorsqu'il est élevé.

Les associations entre les pratiques parentales des parents (mère et père) et celles des participants étaient significativement plus élevées lorsque le père était moins surprotecteur pour trois des quatre effets de transmission des pratiques parentales (soutien de la mère et du père, de même que contrôle du père). Ceci corrobore les hypothèses 8a, 8b et 8d et précise la direction de l'effet modérateur pour l'hypothèse 8a. Par contre, l'association entre les pratiques de contrôle de la mère et les pratiques de contrôle du participant était significativement plus élevée lorsque le père était plus surprotecteur, comparativement à lorsqu'il l'était peu. Cela conforte l'hypothèse 8c, tout en précisant la direction de cet effet.

## **5.2. Retombées conceptuelles**

Le présent projet comporte plusieurs retombées fondamentales significatives contribuant à l'avancement des connaissances sur la transmission intergénérationnelle des pratiques parentales. Il contribue également à une meilleure compréhension de plusieurs facteurs modulant ce processus, un étant de nature sociodémographique, soit le genre du parent, et trois de nature relationnelle, soit l'implication parentale, l'affection ressentie et la surprotection perçue.

### *5.2.1. Transmission intergénérationnelle des pratiques parentales*

La transmission intergénérationnelle de la parentalité est bien documentée. Plusieurs études ont examiné à la fois la parentalité constructive (p. ex. : Belsky et al., 2005; Chen & Kaplan,

2001; Chen et al., 2008; Kerr et al., 2009; Madden et al., 2015; Meunier & Roskam, 2007; Neppi et al., 2009; Roskam, 2013; Thornberry et al., 2002) et la perpétuation des pratiques parentales coercitives sous plusieurs formes (p. ex. : Capaldi et al., 2003; Conger et al., 2003; Holden, Barker, Appel & Hazlewood, 2010; Massé, 2009; Putallaz et al., 1998; Roskam, 2013). Les études répertoriées au sein de cette documentation ont typiquement décelé des associations positives entre les générations, renforçant l'expression d'une « tradition des pratiques parentales » au niveau intrafamilial. En ce sens, les résultats de la présente étude concordent avec cette documentation puisque, conformément à l'hypothèse 1a et 1b, des associations positives et significatives entre les répertoires de pratiques parentales de soutien et de contrôle des parents (G1; mère et père) et des participants (G2) ont été identifiées. Cela suggère que les pratiques parentales des pères covarient avec celles qu'ils rapportent avoir observés chez leurs propres parents dans leur jeunesse.

Peu d'études ont toutefois étudié la parentalité dite positive et négative simultanément, ce qui rend la présente étude plus intégrative puisqu'elle examine de façon concomitante ces dimensions complémentaires. Une seule étude similaire a été identifiée. Il s'agit de celle de Roskam (2013), qui s'est également à la transmission des pratiques parentales de soutien et de contrôle. En répliquant les résultats de cette étude incluant de concert les pratiques positives et coercitives, le présent projet contribue de l'information utile qui enrichit les connaissances sur la transmission intergénérationnelle des pratiques parentales.

Cette thématique est d'importance vitale, en raison des conséquences qui en découlent. En effet, les pratiques parentales positives alimentent le développement sain de l'enfant alors que les pratiques parentales négatives l'entravent (Aquilino & Supple, 2001; Boudreault-Bouchard et al., 2013; Dooley & Stewart, 2007; Hahlweg, Heinrichs, Kuschel, Bertram, & Naumann, 2010;

Hoskins, 2014) Par exemple, un nombre important d'études ont documenté l'impact des pratiques parentales de qualité sur des marqueurs de santé physique, sur le bien-être psychologique et sur l'épanouissement psychosocial de l'enfant (Kerr et al., 2009; Larzelere et al., 2013; Waylen et al., 2008). Inversement, il est démontré que les pratiques parentales nocives sont associées à des problématiques internalisées et externalisées multiples, comme l'anxiété, la dépression et l'agressivité (Bailey et al., 2009; Parent, McKee, Rough, & Forehand, 2016; Smokowski, Bacallao, Cotter, & Evans, 2015). En raison de la transmission intergénérationnelle des pratiques parentales et de son impact sur le développement de l'enfant, un secteur important de la recherche en parentalité est dédié à l'approfondissement des connaissances sur les différents facteurs associés à ce processus.

Un examen de la littérature permet toutefois de constater qu'une attention quasi-exclusive a été accordée aux médiateurs, c'est-à-dire aux mécanismes qui expliquent la reproduction des pratiques parentales à travers les générations d'une même famille (Capaldi et al., 2003; Chen et al., 2008; Dixon, Browne, & Hamilton-Giachritsis, 2005; Neppl et al., 2009; Shaffer, Burt, & Obradovic, 2009; Tanaka et al., 2009). Ce champ de recherche est primordial puisqu'il permet de développer une compréhension approfondie des processus sous-jacents à la transmission intergénérationnelle de ces pratiques. Parmi les variables qui ont été identifiées comme étant intrinsèques à la transmission des pratiques parentales, il est possible de citer les croyances associées à la parentalité (Hasting & Rubin, 1999), la personnalité (Kitamura et al., 2009), les compétences adaptatives (Kerr et al., 2009; Neppl et al., 2009; Shaffer, Burt, & Obradovic, 2009) et la satisfaction maritale (Chen & Kaplan, 2001; Chen et al., 2008), pour n'en nommer que quelques-unes.

En sommes, la documentation sur la transmission des pratiques parentales, ainsi que celle sur les mécanismes par lesquels elle procède, est bien déployée. En comparaison, la recherche sur les variables qui modulent la transmission des pratiques parentales est à un stade préliminaire et on dispose de peu d'information à ce sujet (Conger, Belsky, & Capaldi, 2009). L'effet de ces variables est dénommé modérateur. Alors qu'une variable médiatrice explique le processus par lequel la variable indépendante influence la variable dépendante, une variable modératrice affecte la direction et/ou l'intensité de relation entre la variable indépendante et dépendante (Baron & Kenny, 1986; Hayes, 2014). En examinant trois modérateurs potentiels de la transmission intergénérationnelle des pratiques parentales, la présente étude participe au développement de cette nouvelle piste de recherche.

### *5.2.2. Genre du parent*

Historiquement, l'étude comparative des genres occupe une place traditionnelle dans la littérature scientifique. Qu'il soit question des distinctions biologiques et physiologiques, des parcours sociologiques différenciés ou encore de la psychologie différentielle des sexes, les hommes et les femmes ont sans cesse été comparés dans l'objectif de mieux comprendre les caractéristiques sexuées de l'être humain (Kimmel, 2011). Dans un même ordre d'idées, le genre est identifié dans la documentation comme étant une variable importante à considérer dans l'analyse générale des pratiques, des rôles et des styles parentaux. Il est aussi reconnu que les interactions parent-enfant sont teintées par la socialisation sexuée que reçoivent les hommes et les femmes tout au long de leur développement (Starrels, 1994; Lee et al., 2003; Octobre, 2010). Malgré cela, les chercheurs ont, pendant longtemps, ciblé les études de la parentalité sur la spécificité de la maternité et de la paternité (Besnard et al., 2009; Collins & Russell, 1991; Pleck, 2004; Simons et al., 1992; Stewart & Barling, 1996; Thornberry et al., 2002; Vermulst et al.,

1991) et la documentation répertorie peu d'études empiriques comparant la transmission intergénérationnelle au sein des dyades mère-enfant et des dyades père-enfant (Erzinger & Steiger, 2014; Hofferth et al., 2012; Simons et al., 1991). Encore moins nombreuses sont les études ayant réalisé des tests de modération pour investiguer l'effet modérateur potentiel du genre (Chen et al., 2008). Par le fait même, l'étude de cette variable dans le présent projet constitue une contribution centrale pionnière à l'état des connaissances sur la transmission intergénérationnelle de la parentalité. Il est également nécessaire de réitérer que, contrairement aux études répertoriées ayant étudié les distinctions de genre, la présente étude est l'une des seules ayant examiné le genre du parent de la première génération (G1) plutôt que le genre du parent de la seconde génération (G2) ou le genre de l'enfant (G3).

Conformément à l'hypothèse 2a, les résultats de l'étude ont révélé une différence significative entre les paires d'associations des pratiques de soutien en fonction du genre du parent (G2), confirmant un effet modérateur pour cette association. De façon plus précise, l'association entre le soutien de la mère (G1) et celui du participant (G2) est significativement plus élevée que celle entre le soutien du père (G1) et celui du participant (G2). Même si les deux paires d'associations sont significatives, la mère semble donc faciliter la transmission des pratiques parentales de soutien, davantage que le père. Ces résultats correspondent à ceux de certaines études ayant détecté des différences de genre dans la transmission de la parentalité constructive (p. ex. : Belsky et al., 2005; Simons et al., 1991). Qui plus est, ces résultats renforcent, du moins en partie, l'assertion théorique selon laquelle les rôles parentaux sont sexués et la mère est associée à la présence, au support et à la chaleur (Besnard et al., 2011; Simons et al., 1992). Parce que les deux paires d'associations étaient significatives et que le père (G1) jouait également un rôle dans la transmission du soutien, cela remet toutefois en question l'hypothèse

soulevée par Thornberry et ses collaborateurs (2002) proposant que la transmission intergénérationnelle des pratiques parentales soit spécifique et exclusive au genre.

Il est possible de supposer que, dans la foulée des changements sociaux ayant lentement mais sûrement transformé la paternité, les pères aient développé un désir d'épanouissement à travers une paternité dite plus relationnelle et émotionnelle. Cette sphère de la parentalité étant classiquement dédiée à la maternité, il est plausible que les pères de cet échantillon se soient référés à leur mère dans la construction d'un répertoire de pratiques parentales de soutien. Cela est d'autant plus envisageable compte tenu du fait que la moyenne d'âge des participants de la présente étude était d'approximativement 50 ans, ce qui les amèneraient à avoir vécu leur adolescence au début des années 1980, une décennie où les rôles parentaux étaient encore fortement sexués et le décloisonnement des genres était à peine entamé. En ce sens, l'étude des distinctions de genre dans l'étude de la transmission intergénérationnelle des pratiques parentales dans le cadre de la présente étude permet donc d'établir des ponts conceptuels entre certaines sources d'influence de la paternité du modèle écologique de Bronfenbrenner (1979).

### *5.2.3. Implication du parent*

Certaines études ont évalué l'impact général de l'implication parentale sur plusieurs facteurs associés au développement de l'enfant, comme la performance scolaire (pour des méta-analyses, voir Castro et al., 2015; Fan & Chen, 2001; Hill, 2015) et le développement de certaines problématiques socio-émotionnelles durant l'enfance et l'adolescence (p. ex. : Farrell, Henry, Mays, & Schoeny, 2011; Li, Clark, Klump, & Burt, 2017), mais très peu ont utilisé l'implication parentale, telle que définie dans le cadre du présent projet, à titre de variable modératrice. Les quelques études l'ayant fait ont examiné des affiliations thématiques non associées à la parentalité, comme la victimisation et la performance scolaire (Barker & Roberts,

2015; Fite, Cooley, Williford, Frazer, & DiPierro, 2014) ou la continuité intergénérationnelle des préférences économiques et des comportements de consommation (Zumbuehl et al., 2018). Au meilleur de notre connaissance, la présente étude est la première à examiner l'implication parentale comme variable modératrice potentielle de la transmission intergénérationnelle des pratiques parentales. Il s'agit donc d'une contribution particulièrement originale.

En ce qui a trait au degré d'implication de la mère (G1), il est utile de rappeler que toutes les hypothèses à ce sujet ont été confortées. Lorsque le degré d'implication de la mère est élevé, les associations connotant la transmission de toutes les pratiques parentales (soutien et contrôle), de la mère et du père (G1), vers le participant (G2), sont plus élevées que lorsque la mère est faiblement impliquée. Ces résultats supportent la notion que l'implication de la mère facilite tous les aspects de la transmission intergénérationnelle des pratiques parentales, ce qui est congruent avec les notions relatives aux différences de genre, à la sexualisation des rôles parentaux et au rôle prévalent de la mère qui sont évoqués à la section précédente.

Quant à l'effet modérateur du degré d'implication du père (G1), les résultats suggèrent qu'il se limite à deux secteurs de transmission. Dans un premier temps, il facilite la transmission des pratiques de soutien du père (G1) vers le participant (G2). Cet effet est peu surprenant puisqu'il est facile de concevoir que les pratiques de soutien aient davantage tendance à être reproduits par le participant lorsque son père est très impliqué, comparativement à lorsqu'il l'est peu. Dans un deuxième temps, l'implication du père modère la transmission des pratiques de contrôle de la mère (G1). Les résultats indiquent qu'elles sont moins transmises lorsque l'implication du père est élevée que lorsqu'elle est faible. Cela suggère que l'implication du père (G1) semble jouer un rôle d'un facteur de protection envers la transmission des pratiques de contrôle de la mère (G2).

Par ailleurs, les effets modérateurs décelés en lien avec le degré d'implication parentale vont dans le sens prévu par la théorie de l'apprentissage (Bandura, 1977) puisqu'ils suggèrent, conformément aux hypothèses 3a, 3c et 4b, qu'une implication élevée (qui peut équivaleoir à un degré d'exposition accru aux pratiques de soutien et de contrôle d'un parent) faciliterait la transmission des pratiques parentales de ce même parent, comparativement à lorsque l'implication est faible. Fait intéressant, le degré d'implication d'un parent semble également moduler l'intégration des pratiques parentales de l'autre parent, tel qu'anticipé par les hypothèses 3b, 3d et 4c. Cela étant dit, la direction de ces effets varie en fonction du genre du parent. En effet, tel que mentionné précédemment, alors que l'implication de la mère semble faciliter l'intégration des pratiques de soutien et de contrôle du père, l'implication du père semble avoir l'effet inverse sur l'intégration des pratiques de contrôle de la mère. Pris ensemble, les résultats relatifs au rôle modérateur de l'implication parentale sur la transmission intergénérationnelle des pratiques parentales sont novateurs, contribuent à élargir les connaissances à ce sujet et constituent des pistes intéressantes pour la recherche future.

#### *5.2.4. Qualité de la relation parent-enfant*

L'inclusion des dimensions sous-jacentes à la qualité relationnelle parent-enfant, soit l'affection et la surprotection (Parker et al., 1979), s'avère être une autre contribution utile du présent projet, puisque ces variables ont peu été employées pour évaluer la modulation de la transmission intergénérationnelles des pratiques parentales. La littérature documente nombre d'études ayant examiné les effets modérateurs de facteurs relationnels analogues, comme le climat familial, le style d'attachement et le sentiment d'acceptation parental dans la transmission intergénérationnelle des valeurs familiales (Grusec et al., 2000; Roest et al., 2009) et des croyances religieuses (Bao, Whitbeck, Hoyt, & Conger, 1999; Kim-Spoon, Longo, &

McCullough, 2012). Elles convergent toutes vers la notion que des interactions de qualité dans les relations parents-enfants favorisent les efforts des enfants pour se rapprocher de leurs parents et adopter leurs croyances. Les résultats de la présente étude permettent, d'une part, de compléter les connaissances actuellement documentées, étant donné que le degré d'affection parentale s'est avéré être globalement un facilitateur de la transmission des pratiques parentales de soutien et de contrôle, conformément à la plupart des hypothèses émises (5c, 6b et 6d). Inversement, la surprotection s'est avérée être un frein à la transmission intergénérationnelle des pratiques de soutien et de contrôle, conformément aux hypothèses émises (7a, 7c, 8b et 8d).

Fait intéressant, le degré d'affection et le degré de surprotection d'un parent semblent également moduler l'intégration des pratiques parentales de l'autre parent, tel qu'anticipé par les hypothèses émises (5b, 5d, 6a, 6c, 7b, 7d, 8a et 8c). Étonnamment, la direction des effets n'est pas unilatérale. Au même titre que l'implication parentale, l'effet modérateur de ces variables n'a jamais été examiné de façon croisée dans la documentation. Bien que ces résultats de la présente étude soient de nature préliminaire, ils enrichissent les connaissances et établissent un filon prometteur pour les études futures.

En somme, le présent projet comporte plusieurs retombées conceptuelles significatives, la plupart renvoyant au fait que la documentation en lien avec la transmission intergénérationnelle des pratiques parentales ne contient pratiquement aucune étude examinant les modérateurs potentiels de ces associations. L'exploration des effets modérateurs de façon croisée selon le genre des parents est également novatrice puisqu'elle ouvre la porte à un champ de recherche pouvant être dédié à la complexité des dynamiques relationnelles entre parents et à leur influence sur leur progéniture.

### 5.3. Hypothèses non-corroborées

Dans l'ensemble, les objectifs du présent projet ont été atteints et ses hypothèses ont été majoritairement corroborées. Certains résultats se sont toutefois avérés non-significatifs. Dans un premier temps, il n'a pas été possible de détecter un effet de genre sur l'association entre les pratiques parentales de contrôle des participants et les pratiques de contrôle des parents, infirmant l'hypothèse 2b. Ce résultat, qui suggère que les deux parents participent de façon équivalente à la transmission des pratiques parentales de contrôle, va à l'encontre des présomptions théoriques associées aux rôles parentaux sexués et du stéréotype populaire du patriarce comme figure autoritaire et principal régent disciplinaire. Cela étant dit, ce résultat n'est pas trop surprenant considérant la place que prend la mère dans l'éducation des enfants. Il est en effet plausible qu'elle ait un rôle disciplinaire plus important qu'on tend à le supposer communément. Il s'agit d'un aspect de la parentalité que les études futures pourraient examiner.

Il n'a aussi pas été possible de discerner un effet modérateur pour l'implication du père sur la transmission des pratiques de soutien de la mère, tel qu'anticipé par l'hypothèse 4a. Considérant l'effet de genre repéré pour la transmission des pratiques parentales de soutien, il est tout simplement possible que cet effet soit suffisamment grand pour « isoler » la transmission au sein de la dyade mère-enfant. Ainsi, que le père soit impliqué ou non auprès de l'enfant, n'affecte pas l'intégration chez l'enfant des pratiques de soutien de sa mère.

Parallèlement, aucun effet modérateur n'a été noté pour l'implication du père sur l'association entre les pratiques de contrôle du père et celles des participants, ce qui infirme l'hypothèse 4d. Logiquement, il peut être déduit que les pratiques parentales coercitives du père ont tout autant d'impact sur l'enfant, que le père soit impliqué ou non.

Finalement, aucun effet modérateur n'a été détecté pour le degré d'affection de la mère sur la transmission de ses pratiques parentales de soutien, ce qui infirme l'hypothèse 5a. Il faut admettre que ce résultat est inattendu et surprenant. En effet, il aurait été logique de penser qu'un degré élevé d'affection maternel favoriserait l'intégration de ces pratiques de soutien chez son enfant à l'âge adulte. Il serait donc nécessaire d'examiner ce résultat imprévu dans le cadre d'études futures afin d'en comprendre la signification.

## **5.5. Limites et forces du projet**

### *5.5.1. Limites méthodologiques*

La présente étude comporte certaines limites méthodologiques qui doivent être rapportées afin de nuancer les résultats obtenus. La première d'entre elles concerne la nature transversale du devis méthodologique, qui ne permet pas d'établir de relation de causalité entre les variables puisque les données ne sont pas recueillies dans une fenêtre temporelle étendue. Il était irréaliste d'envisager une étude observationnelle et longitudinale à caractère développementale dans le cadre d'un projet de recherche doctoral. Cela étant dit, il convient de rappeler que dans l'étude de la transmission intergénérationnelle, un rapport de causalité entre les pratiques parentales l'une génération (G1) sur la génération subséquente (G2) était déjà bien établi par un large éventail d'études, incluant plusieurs projets de recherche longitudinaux (p. ex. : Chen & Kaplan, 2001; Nepl et al., 2009; Roskam, 2013). Il est ainsi plausible de croire que les associations entre les variables de pratiques parentales dans la présente étude témoignent également de cette relation de causalité. De plus, il existe une impossibilité conceptuelle à l'effet que la relation de causalité soit rétrospective, puisqu'il est impossible que les pratiques du participant (G2) aient affecté les pratiques parentales de ses parents (G1) dans le passé.

Dans un même ordre d'idées, ce projet est aussi limité par la nature rétrospective du devis méthodologique, parce que la mesure des pratiques parentales des parents (G1) repose sur la mémoire subjective des participants. Il serait donc pertinent de répliquer cette étude avec des mesures observationnelles objectives et quantifiables, au moyen de devis longitudinaux.

Le fait que les mesures du présent projet soient auto-rapportées soulève également la question de la désirabilité sociale. Par définition, ce biais implique que, pour des questions sur un sujet sensible, un répondant pourrait répondre de façon à projeter une image personnelle positive (Paulhus, 2002). En évaluant les pratiques parentales, il est possible que le sentiment de compétence parentale soit sollicité, amenant le participant à vouloir se présenter sous un jour favorable. Au-delà de ce besoin d'être perçu positivement, il se peut que la participation à ce projet de recherche ait établi une certaine mise en confiance provoquée par la valorisation liée au fait d'être sujet d'intérêt, aussi appelé l'effet Hawthorne (Berthelot, 2011). Il serait donc important dans le cadre d'études futures de répliquer les résultats obtenus dans ce projet au moyen de méthodes complétant les informations auto-rapportées (p. ex. : des observations).

Finalement, la dernière limite à souligner renvoie à la taille de l'échantillon. Bien que la taille de l'échantillon ( $N = 83$ ) soit satisfaisante pour les fins d'un essai doctoral, elle limite le potentiel de généralisation des résultats. Il serait donc utile de répliquer la présente étude auprès d'échantillons plus importants, incluant les pères d'âge diversifiés, pour quantifier et contrôler les effets de cohorte possibles.

#### 5.5.2. Forces

Ce projet de recherche comporte également certaines forces méthodologiques pertinentes à souligner, la première étant la nature de l'échantillon. Celui-ci est constitué d'une population très

spécifique du grand public (c.-à-d., d'hommes québécois, pères d'adolescent(e)s âgé(e)s de 14 à 17 ans, ayant été en contact avec deux figures parentales significatives durant leur propre adolescence). Il s'agit ainsi d'un échantillon constitué de participants appartenant à la population ciblée, et non d'un échantillon de convenance.

La deuxième force du projet valant la peine d'être détaillée est la sophistication de la conceptualisation des analyses. Communément, les études qui contrastent des coefficients de régression pour soutenir des hypothèses de modération se contentent d'un examen visuel pour argumenter en faveur (ou en défaveur) de la présence de tels effets. Dans le cadre de ce projet, les analyses pour la mise à l'épreuve des hypothèses de modération ont été réalisées à l'aide d'un logiciel de modélisation par équation structurelle (EQS, version 6.1, Bentler, 2006). Cette approche a généré des coefficients de régressions identiques à ceux qui aurait été obtenus grâce à un programme d'analyse statistiques d'usage courant (p. ex. : SPSS, IBM Corp., 2017). Elle a toutefois permis, de surcroît, de mettre à l'épreuve quantitativement les différences d'amplitudes entre les paires d'associations contrastées pour détecter la présence d'effets modérateurs. Cette stratégie originale inhabituelle augmente substantiellement la rigueur des résultats obtenus.

### **5.7. Pistes pour recherches futures**

La section précédente détaillant les limites méthodologiques a permis d'identifier des pistes de recherches futures pouvant remédier aux obstacles rencontrés dans le cadre de ce projet de recherche ou de dépasser les restrictions dictées par des considérations pragmatiques et fonctionnelles. Au-delà des études visant à remédier aux vulnérabilités méthodologiques de ce projet, les recherches futures pourraient également aspirer à élargir ses aspects fondamentaux.

Dans un premier temps, il serait pertinent d'étudier la transmission intergénérationnelle des pratiques parentales auprès de familles culturellement diversifiées. Tel que présenté dans le cadre du modèle de Bronfenbrenner (1979; voir figure 1), les pratiques parentales sont intrinsèquement liées à une diversité de facteurs contextuels associés (entre autres) à l'époque, la société et la culture. Le fait que les participants de cette étude provenaient tous de familles francophones québécoises circonscrit la généralisation potentielle des résultats à cette sous-population canadienne. Ainsi, afin de bien comprendre la paternité contemporaine au Canada, il serait important de répliquer cette étude auprès d'autres sous-groupes populationnels (p. ex. : familles anglo-saxonnes ou autochtones). Dans un même ordre d'idées, il pourrait s'avérer intéressant d'étudier également la spécificité des familles exogames, une réalité familiale bien établie en Amérique du Nord.

Par ailleurs, une étude analogue auprès des mères permettrait de contraster les résultats avec ceux des pères et ainsi d'obtenir un portrait comparatif plus exhaustif des facteurs modulant le processus de transmission intergénérationnelle en fonction des rôles parentaux sexués. Il s'avère d'autant plus important d'étudier les rôles parentaux de façon comparative puisque, comme il l'a été mentionné précédemment, peu d'études s'y sont attardées et les résultats de ces études sont contradictoires (Erzinger & Steiger, 2014; McDowell, Parke, & Wang, 2003).

Finalement, il serait pertinent d'étudier l'impact séquentiel et cumulatif des facteurs modulant la transmission intergénérationnelle sur plusieurs générations. Bien qu'une étude de cette nature nécessiterait des ressources humaines et économiques importantes, cela permettrait non seulement de mieux comprendre les cycles étendus de transmission intergénérationnelle, mais également de faire la promotion de pratiques parentales saines et chaleureuses et potentiellement briser les cycles intergénérationnels de négligence et de maltraitance.

## 5.8. Retombées appliquées

Depuis le milieu des années 1990, plusieurs organismes communautaires axés sur la diversité familiale et la paternité ont vu le jour. Le *Regroupement pour la Valorisation de la Paternité* note que même si les pères d'aujourd'hui sont plus impliqués auprès de leurs enfants que les générations précédentes, ils se voient encore parfois confrontés à un manque de repères :

« Les pères de cette génération désirent être davantage impliqués auprès de leurs enfants et vivre une parentalité plus égalitaire. Ils veulent vivre à fond leur projet parental. Le RVP constate que cette nouvelle norme sociale s'impose de plus en plus, mais qu'elle se trouve parfois en contradiction avec les institutions et les mœurs québécoises. C'est pourquoi le RVP œuvre à informer, à sensibiliser et à mobiliser divers acteurs afin de soutenir et de valoriser les pères québécois. » (s.p.)

Visiblement, la diversité des missions de ces organismes témoigne des profils paternels hétérogènes et des besoins qui leurs sont propres, de même que de l'effort collectif de reconnaître les pères dans les réalités spécifiques qu'ils vivent au quotidien. On peut penser, par exemple, à l'organisme *RePère* qui a pour mission de favoriser le développement des compétences paternelles et d'offrir aux pères les outils nécessaires pour créer et maintenir de bonnes relations avec leurs enfants, ou encore à l'organisme *Donne-toi une chance* qui vient en aide aux hommes qui vivent de la détresse psychologique et/ou aux hommes qui sont aux prises avec une conduite violente en contexte familial.

Afin de pouvoir maximiser l'efficacité des outils et stratégies offerts aux parents pour les assister au quotidien, une compréhension approfondie et nuancées des facteurs et déterminants de la paternité est nécessaire. Hurstel (2004) suggère d'ailleurs qu'afin de bien saisir la paternité contemporaine, il est important de déconstruire la paternité en ses différents registres et d'examiner toutes les sources d'influences significatives. Des initiatives québécoises avancent

d'ailleurs en ce sens, comme l'Équipe Paternité, Famille et Société, qui conjugue à la fois la recherche fondamentale et appliquée dans le but de simultanément caractériser la santé psychosociale des pères, mieux comprendre les déterminants de leur parentalité, définir leurs trajectoires développementales et construire des modèles d'interventions novateurs pouvant répondre aux besoins spécifiques des pères (Centre d'Études et de Recherche en Intervention Familiale, s.d.). Les études de nature ontologique, comme le présent projet de recherche, peuvent en ce sens contribuer significativement à l'avancement des réflexions sur la paternité et au peaufinage des ressources pouvant être mis à la disposition des pères.

Il peut aussi être proposé que des programmes de psychoéducation et des ateliers de prévention permettraient de conscientiser les hommes quant à l'impact de leur histoire développementale sur leur propre parentalité. Cette information s'intégrerait bien dans le cadre de counseling parental et elle pourrait aiguiller les pères vers les ressources complémentaires qui les aideraient à résoudre des défis associés à leur parentalité (p. ex. : thérapie pour traiter des traumas relationnels qui se répercutent dans leur rôle parental et leurs pratiques auprès de leurs enfants).

## **5.9. Conclusion**

La présente étude comportait deux objectifs principaux, soit celui d'examiner les similarités entre les pratiques parentales (de soutien et de contrôle) de deux générations de parents, et celui d'investiguer des modérateurs susceptibles de moduler ces associations intergénérationnelles (c.-à-d., genre du parent, implication parentale et qualité de la relation parent-enfant). Les objectifs du projet ont été rencontrés et la majorité des hypothèses ont été corroborées. D'une part, les résultats suggèrent que les répertoires de pratiques parentales des pères d'aujourd'hui sont encore influencés, du moins en partie, par les rôles parentaux traditionnels, d'où l'effet de genre détecté.

D'autre part, le degré d'implication d'un parent et son degré d'affection semble, somme toute, agir à titre de facilitateur dans la transmission de ses propres pratiques parentales. Inversement, le degré de surprotection d'un parent freinerait l'intégration de ses pratiques par son enfant.

Le fait que ces modérateurs puissent également agir à titre de frein ou de facilitateur dans l'intégration des pratiques parentales du l'autre parent soulève la pertinence d'étudier la transmission intergénérationnelle dans un contexte de coparentalité. Il s'agit d'une avenue intéressante et prometteuse pour les recherches futures. Tel que démontré dans le cadre de la présente étude, la réalité des pères d'aujourd'hui est certes complexe et nuancée. En ce sens, il est important de poursuivre la recherche pour continuer à consolider notre compréhension de leur réalité. Il est permis d'espérer que l'information qui en découlera alimentera utilement les ressources communautaires et thérapeutiques qui desservent les pères et les familles.

## RÉFÉRENCES

- Adalio, C. (2010). Demographic predictors of corporal punishment endorsement. (Ph.D.), University of Florida, Florida, US.
- Ammaniti, M., Lucarelli, L., Cimino, S., & D'Olimpio, F. (2004). Transmission intergénérationnelle : troubles alimentaires de l'enfance et psychopathologie maternelle. *Devenir*, vol. 16(3), 173-198.
- Anger, S. (2012). The intergenerational transmission of cognitive and non-cognitive skills during adolescence and young adulthood.
- Anger, S., & Heineck, G. (2010). Do smart parents raise smart children? The intergenerational transmission of cognitive abilities. *Journal of population Economics*, 23(3), 1105-1132.
- Aquilino, W. S., & Supple, A. J. (2001). Long-term effects of parenting practices during adolescence on well-being outcomes in young adulthood. *Journal of Family Issues*, 22(3), 289-308.
- Attias-Donfut, C., Lapierre, N., & Segalen, M. (2002). *Le nouvel esprit de famille*. Paris: Éditions O. Jacob, 294 p.
- Bailey, J.A., Hill, K.G., Oesterle, S., Hawkins, J.D., & The Social Development Research Group. (2009). Parenting practices and problem behavior across three generations. *Developmental Psychology*, 45, 1214-1226.
- Bandura, A. (1977). *Social learning theory*. Englewood Cliffs, Nj: Prentice-Hall.

- Bao, W. N., Whitbeck, L. B., Hoyt, D. R., & Conger, R. D. (1999). Perceived parental acceptance as a moderator of religious transmission among adolescent boys and girls. *Journal of Marriage and the Family*, 61, 362–374.
- Barker, O., & Roberts, D. D. (2015). Parental involvement as a moderator to the relationship between exposure to violence and academic outcomes among youth of African descent. *The Journal of Negro Education*, 84(3), 416-427.
- Baron, R. M., & Kenny, D. A. (1986). The moderator–mediator variable distinction in social psychological research: Conceptual, strategic, and statistical considerations. *Journal of Personality and Social Psychology*, 51(6), 1173.
- Baumrind, D. (1966). Effects of Authoritative Parental Control on Child Behavior. *Child Development*, 37(1), 887-907.
- Baumrind, D. (1971). Current patterns of parental authority. *Developmental Psychology Monographs*, 4, 1-103.
- Baumrind, D. (1991). Parenting styles and adolescent development. In J. Brooks-Gunn, R. Lerner, et A. C. Peterson (Eds.), *The encyclopedia of adolescent* (pp. 746-758). New York, É.-U.: Garland.
- Béliveau, M.-J., & Moss, E. (2009). Le rôle joué par les événements stressants sur la transmission intergénérationnelle de l'attachement. *Revue européenne de psychologie appliquée*, 59, 47-58
- Belsky, J. (1984). The determinants of parenting: a process model. *Child Development*, 55(1), 83-96.

- Belsky, J. (1993). Etiology of Child Maltreatment: A Developmental–Ecological Analysis. *Psychological Bulletin*, 114(3), 413-434.
- Belsky, J. (2014). Déterminants sociocontextuels des pratiques parentales. *Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants [sur Internet]*. Retrieved from <http://www.enfant-encyclopedie.com/documents/BelskyFRxp-Parents.pdf>.
- Belsky, J., Jaffee, S. R., Sligo, J., Woodward, L., & Silva, P. A. (2005). Intergenerational Transmission of Warm-Sensitive-Stimulating Parenting: A Prospective Study of Mothers and Fathers of 3-Year-Olds. *Child Development*, 76(2), 384-396.
- Bem, Sandra. (1976). «Probing the Promise of Androgyny», dans Kaplan, Alexandra et Bean, Joan. *Beyond sex-role stereotypes: readings toward a psychology of androgyny*, Boston, Little Brown, 392 pages.
- Bentler, P. M. (2006). EQS 6 Structural Equations Program Manual. Encino, CA: Multivariate Software, Inc.
- Berthelot, J. M., Le, B. G., & Maugars, Y. (2011). The Hawthorne effect: stronger than the placebo effect?.
- Besnard, T., Verlaan, P., Capuano, F., Poulin, F., & Vitaro, F. (2011). Les pratiques parentales des parents d'enfants en difficultés de comportement : Effets de la dyade parent-enfant. *Canadian Journal of Behavioural Science/Revue canadienne des sciences du comportement*, 43(4), 254-266.
- Bird, K. (2013). The intergenerational transmission of poverty: An overview. In *Chronic Poverty* (pp. 60-84). Palgrave Macmillan, London.

- Bornstein, M.H. (2006). Parenting: Science and Practice, dans Sigel IE, Renninger KA, editors. *Handbook of Child Psychology, Vol. 4: Child Psychology and Practice*. New York: Wiley.
- Bornstein, L. & Bornstein, M.H. (2014). Pratiques parentales et développement social de l'enfant. *Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants* [en ligne]. <http://www.enfant-encyclopedie.com/habiletés-parentales/selon-experts/pratiques-parentales-et-developpement-social-de-lenfant>.
- Bouchard, C. (1991). Un Québec fou de ses enfants. *Québec : Gouvernement du Québec. Ministère de la Santé et des Services sociaux, Direction des communications*.
- Boudreault- Bouchard, A.-M. (2011). Impact du soutien affectif et du contrôle abusif parental sur l'ajustement psychologique des adolescents de 14 à 18 ans. (Doctorat en psychologie), Université du Québec à Chicoutimi.
- Boudreault-Bouchard, A. M., Dion, J., Hains, J., Vandermeerschen, J., Laberge, L., & Perron, M. (2013). Impact of parental emotional support and coercive control on adolescents' self-esteem and psychological distress: Results of a four-year longitudinal study. *Journal of adolescence, 36*(4), 695-704.
- Bowlby, J. (1969). *Attachment and loss*. New York: Basic Books.
- Bronfenbrenner, U. (1979). *The ecology of human development*. Harvard university press.
- Burgess, R. L., & Youngblade, L. M. (1988). Social incompetence and the intergenerational transmission of abusive parental practices. In G. T. Hotaling, D. Finkelhor, J. T.

Kirkpatrick, et M. A. Straus (Eds.), *Family abuse and its consequences: New directions in research* (p. 38–60)

Cameron, G., Coady, N., & Hoy, S. (2014). Perspective of being a father from men involved with child welfare services. *Child and family social work, 19*, 14-23.

Capaldi, D., Kerr, D., & Tiberio, S. (2017). Intergenerational Transmission of Risk for Behavioral Problems Including Substance Use. *Oxford Research Encyclopedia of Psychology*

Capaldi DM, Pears KC, Patterson GR, & Owen LD. (2003). Continuity of parenting practices across generations in an at-risk sample: A prospective comparison of direct and mediated associations. *Journal of Abnormal Child Psychology. 31*(2),127-142.

Carlson, M. J., & Berger, L. M. (2013). What kids get from parents: Packages of parental involvement across complex family forms. *Social Service Review, 87*(2), 213-249.

Castro, M., Expósito-Casas, E., López-Martín, E., Lizasoain, L., Navarro-Asencio, E., & Gáviria, J. L. (2015). Parental involvement on student academic achievement: A meta-analysis. *Educational research review, 14*, 33-46.

Centre d'études et de recherche en intervention familiale (s.d.). Équipe Paternité, Famille et Société. Page consulté le 10 février 2020 au <https://cerif.uqo.ca/fr/content/équipe-paternité-famille-et-société>

Chen, Z., & Kaplan, H. (2001). The intergenerational transmission of constructive parenting. *Journal of Marriage and the Family, 63*, 17–31.

- Chen Z., Liu R.X., & Kaplan H. (2008). Mediating mechanisms for the intergenerational transmission of constructive parenting: a prospective longitudinal study. *Journal of Family Issues* 29(1), 1574–99.
- Claes, M., Debrosse, R., Miranda, D., & Perchee, C. (2010). Un instrument de mesure des pratiques éducatives parentales à l'adolescence : validation auprès d'adolescents du Québec et de France. *Revue Européenne de Psychologie Appliquée/European Review of Applied Psychology*, 60(1), 65-78.
- Claes, M., Ziba, T., K., & Benoit, A. (2008). La parentalité: Le rôle de la culture. In C. Parent (Ed.), *Visages multiples de la parentalité* (pp. xxix, 454 p.). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Collins, W. A., Maccoby, E. E., Steinberg, L., Hetherington, E. M., & Bornstein, M. H. (2000). Contemporary research on parenting: The case for nature and nurture. *American psychologist*, 55(2), 218.
- Collins, W. A., & Russell, G. (1991). Mother-child and father-child relationships in middle childhood and adolescence: A developmental analysis. *Developmental Review*, 11(2), 99-136.
- Conger, R. D., Belsky, J., & Capaldi, D. M. (2009). The Intergenerational Transmission of Parenting: Closing Comments for the Special Section. *Developmental Psychology*, 45(5), 1276-1283.

- Conger RD, Neppl T, Kim KJ, & Scaramella L. (2003). Angry and aggressive behavior across three generations: A prospective, longitudinal study of parents and children. *Journal of Abnormal Child Psychology*, 31(2), 143-160.
- Conseil de l'Europe (2006). Lignes directrices sur les stratégies nationales intégrées de protection des enfants contre la violence. Page consultée le 18 janvier 2020 au <https://rm.coe.int/CoERMPublicCommonSearchServices/DisplayDCTMContent?documentId=090000168046eb80>
- Côté, D. (2009). Transformations contemporaines de la paternité : la fin du patriarcat? *Reflets: Revue d'intervention sociale et communautaire*, 15(1), 60.
- Cox, M. J., Owen, M. T., Lewis, J. M., Riedel, C., Scalf- Michler, L., & Suster, A. (1985). Intergenerational influences on the parent-infant relationship in the transition to parenthood. *Journal of Family Issues*, 6, 543–564.
- Crouter, A. C., & Head, M. R. (2002). Parental monitoring and knowledge of children. *Handbook of parenting*, 3, 461-483.
- Cyr, C., Dubois-Comtois, K., Pascuzzo, K., Béliveau, M-J, & Moss, E. (2014). Transmission of Attachment at Preschool-Age: The Mediating Role of Mother-Child Conversation Styles. *Journal of Child et Adolescent Behavior*, 2(5) :171.
- Daly, K. (2004). The Changing Culture of Parenting. *Contemporary Family Trends*. Retrieved from The Vanier Institute of the Family website: <http://www.vifamily.ca/library/cft/cft.html>
- Darling, N., & Steinberg, L. (1993). Parenting Style as Context: An Integrative Model. *Psychological Bulletin*, 113(3), 487-496.

- Deslauriers, J.-M., Gaudet, J., & Bizot, D. (2009). Le rôle du père, de la Nouvelle-France au Québec de demain. In D. Dubeau, A. Devault, et G. Forget (Eds.), *La paternité au XXI<sup>e</sup> siècle* (pp. 463). Québec, Canada: Les Presses de l'Université Laval.
- Devault, A., & Gaudet, J. (2003). Le soutien aux pères de famille biparentale : l'omniprésence de « docteur maman ». *Service social, 50*(1), 1.
- Dixon, L., Browne, K., & Hamilton-Giachritsis, C. (2005). Risk factors of parents abused as children: a mediational analysis of the intergenerational continuity of child maltreatment (Part I). *Journal of Child Psychology and Psychiatry, 46*(1), 47-57.
- Dollé, M. (2008). La transmission intergénérationnelle de la pauvreté. *Regards croisés sur l'économie, 4*(2), 97-106.
- Donne-toi une chance (s.d.). Notre contribution : Aider les hommes. Page consultée le 10 février 2020 au [http://www.donnetoiunechance.org/Aide\\_les\\_hommes.pdf](http://www.donnetoiunechance.org/Aide_les_hommes.pdf)
- Dooley, M., & Stewart, J. (2007). Family income, parenting styles and child behavioural–emotional outcomes. *Health economics, 16*(2), 145-162.
- Dossogne, I. (2006). Être père aujourd'hui. Question Santé asbl. Page consulté le 24 novembre 2018 au <https://questionsante.org/assets/files/EP/etrepere.pdf>
- Dubeau, D., Clément, M., & Chamberland, C. (2005). Le père, une roue du carrosse familial à ne pas oublier! État des recherches québécoises et canadiennes sur la paternité. *Enfances, familles, Générations, n°3*, 2005, p.17-39.

- Dubeau, D., Coutu, S., & Lavigueur, S. (2013). Links between different measures of mother/father involvement and child social adjustment. *Early Child Development and Care, 183*(6), 791-809.
- Dubeau, D., Devault, A., & Forget, G. (2009). *La paternité au XXIe siècle*. Québec, Canada: Les Presses de l'Université Laval.
- East, L., Jackson, D., & O'Brien, L. (2006). Father absence and adolescent development: a review of the literature. *Journal of Child Health Care, 10*(4), 283–295.
- Elder, G.H., Caspi, A., & Downey, G. (1986). Problem behavior and relationships: Life course and intergenerational themes. Dans Sorensen, A.M., Weinert, F.E., et Sherrods, L.R. (Eds.), *Human development and the life course: Multidisciplinary perspectives*, 293-342. Hillsdale, NJ, Erlbaum.
- Egeland, B., Jacobvitz, D., & Papatola, K. (1987). Intergenerational continuity of abuse. *Child abuse and neglect: Biosocial dimensions*, 255-276.
- Egeland, B., Jacobvitz, D., & Sroufe, L.A. (1988). Breaking the Cycle of Abuse. *Child Development, 59*(4), 1080-1088.
- Erzinger, A. B., & Steiger, A. E. (2014). Intergenerational transmission of maternal and paternal parenting beliefs: The moderating role of interaction quality. *European Journal of Developmental Psychology, 11*(2), 177-195.
- Fan, X., & Chen, M. (2001). Parental involvement and students' academic achievement: A meta-analysis. *Educational psychology review, 13*(1), 1-22.

- Farrell, A. D., Henry, D. B., Mays, S. A., & Schoeny, M. E. (2011). Parents as moderators of the impact of school norms and peer influences on aggression in middle school students. *Child development*, 82(1), 146-161.
- Feldman, P H , & Goldsmith, L T (1986) Transgenerational influences on the development of early prodigious behavior: A case study approach *New Directions for Child Development*, 32, 67-85
- Fite, P. J., Cooley, J. L., Williford, A., Frazer, A., & DiPierro, M. (2014). Parental school involvement as a moderator of the association between peer victimization and academic performance. *Children and youth services review*, 44, 25-32.
- Flouri, E., & Buchanan, A. (2004). Early father's and mother's involvement and child's later educational outcomes. *British Journal of Educational Psychology*, 74, 141–153.
- Forget, G. (2009). La promotion de l'engagement paternel, des archétypes à transformer, une pratique à construire. *Paternité : enjeux et perspectives (première partie)*, 15(1), 79-101.
- Forman, E.M., & Davies P.T. (2003). Family instability and young adolescent maladjustment: The mediating effects of parenting quality and adolescent appraisals of family security. *Journal of Clinical Child and Adolescent Psychology*, 32, 94–105.
- Garcia, S., & Poupeau, F. (2003). La mesure de la « démocratisation » scolaire. Notes sur les usages sociologiques des indicateurs statistiques. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 4(149), 74-87.

- Ge, X., Brody, G. H., Conger, R. D., Simons, R. L., & Murry, V. M. (2002). Contextual amplification of pubertal transition effects on deviant peer affiliation and externalizing behavior among African American children. *Developmental Psychology, 38*(1), 42–54.
- Gere, M. K., Villabo, M. A., Torgersen, S., & Kendall, P. C. (2012). Overprotective parenting and child anxiety: The role of co- occurring child behavior problems. *Journal of Anxiety Disorders, 26*, 642–649.
- Giddens, A. (1984). *The constitution of society: Outline of the theory of structuration*. University of California Press., California, United States.
- Giles-Sims, J., Straus, M. A., & Sugarman, D. B. (1995). Child, maternal, and family characteristics associated with spanking. *Family relations, 170-176*.
- Goodnow, J. J. (2006). Research and policy: second looks at views of development, families, and communities, and at translations into practice. In A. Clarke-Stewart et J. Dunn (Eds.), *Families count: Effects on child and adolescent development*. (pp. 337-360). New York: Cambridge University Press.
- Grienenberger, J. F., Kelly, K., & Slade, A. (2005). Maternal reflective functioning, mother-infant affective communication, and infant attachment: exploring the link between mental states and observed caregiving behavior in the intergenerational transmission of attachment. *Attach Hum Dev, 7*(3), 299-311.
- Gronqvist, E., Ockert, B., & Vlachos, J. (2010). The intergenerational transmission of cognitive and non-cognitive abilities.

- Grusec, J. E., Goodnow, J. J., & Kuczynski, L. (2000). New Directions in Analyses of Parenting Contributions to Children's Acquisition of Values. *Child Development, 71*(1), 205-211.
- Hahlweg, K., Heinrichs, N., Kuschel, A., Bertram, H., & Naumann, S. (2010). Long-term outcome of a randomized controlled universal prevention trial through a positive parenting program: is it worth the effort? *Child and adolescent psychiatry and mental health, 4*, 14.
- Hardt, J., & Rutter, M. (2004). Validity of adult retrospective reports of adverse childhood experiences: review of the evidence. *Journal of Child Psychology and Psychiatry, 45*(2), 260–273.
- Hasting, P.D., & Rubin, K.H, (1999). Predicting mothers'beliefs about preschool-aged children's social behavior: Evidence for maternal attitudes moderating child effects. *Child Development, 70* (3), 722-741.
- Hayes, A.F. (2018). Introduction to Mediation, Moderation, and Conditional Process Analysis (2nd Ed.). New York, NY: The Guilford Press.
- Heyman, R. E., & Slep, A. M. S. (2002). Do child abuse and interparental violence lead to adulthood family violence? *Journal of Marriage and Family, 64*(4), 864–870.
- Hill, N. E. (2015). Including fathers in the picture: A meta-analysis of parental involvement and students' academic achievement. *Journal of Educational Psychology, 107*(4), 919.
- Hofferth, S. L., Pleck, J. H., & Vesely, C. K. (2012). The Transmission of Parenting from Fathers to Sons. *Parent Sci Pract, 12*(4), 282-305.

- Holden, G.W., Barker, E.D., Appel A. & Hazlewood, L. (2010). Partner-abusers as fathers : Testing hypotheses about their childrearing and the risk of physical child abuse. *Journal of Partner Abuse*, 1(2), 186-199.
- Hoskins, D. H. (2014). Consequences of parenting on adolescent outcomes. *Societies*, 4(3), 506-531.
- Huesmann, L. R., Eron, L. D., Lefkowitz, M. M., & Walder, L. O. (1984). The stability of aggression over time and generations. *Developmental Psychology*, 20, 1120–1134.
- Hurstel, F. (2004). Fractures dans la paternité : leurs enjeux pour le rôle et la fonction des pères contemporains. *Le Coq-héron*, n° 179(4), 69-82.
- IBM Corp. (2017). IBM SPSS Statistics for Windows, Version 25.0. Armonk, NY: IBM Corp.
- Itkin, W. (1952). Some relationships between intra-family attitudes and pre-parental attitudes toward children. *The Pedagogical Seminary and Journal of Genetic Psychology*, 80(2), 221-252.
- Jefferis, P. G., & Oliver, C. (2006). Associations between maternal childrearing cognitions and conduct problems in young children. *Clinical Child Psychology and Psychiatry*, 11, 83–102.
- Jenson, J. (2012). Les familles québécoises depuis la Révolution tranquille: mutations sociales, mobilisation des mouvements, transformations politiques. Chaire de recherche du Canada en citoyenneté et gouvernance, Université de Montréal.

- Kaufman, J., & Zigler, E. (1987). Do abused children become abusive parents? *American Journal of Orthopsychiatry*, 57(2), 186-192
- Kerr, D.C.R., Capaldi, D.M., Pears, K.C., & Owen, L.D. (2009). A Prospective Three Generational Study of Fathers' Constructive Parenting: Influences from Family of Origin, Adolescent Adjustment, and Offspring Temperament. *Developmental Psychology*, 45, 1257-1275.
- Kim, J. (2009). Type-specific intergenerational transmission of neglectful and physically abusive parenting behaviors among young parents. *Children and Youth Services Review*, 31(7), 761-767.
- Kim-Spoon, J., Longo, G. S., & McCullough, M. E. (2012). Parent-adolescent relationship quality as a moderator for the influences of parents' religiousness on adolescents' religiousness and adjustment. *Journal of youth and adolescence*, 41(12), 1576-1587.
- Koszycki, D., Bilodeau, C., Zwanzger, P., Schneider, B. H., Flament, M. F., & Bradwejn, J. (2013). Parental bonds in children at high and low familial risk for panic disorder. *Child Psychiatry & Human Development*, 44(2), 278-289.
- Kitamura, T., Shikai, N., Uji, M., Hiramura, H., Tanaka, N., & Shono, M. (2009). Intergenerational Transmission of Parenting Style and Personality: Direct Influence or Mediation? *Journal of Child and Family Studies*, 18(5), 541-556.
- Lamb, M.E. (2000). The History of Research on Father Involvement: An Overview. *Marriage and Family Review*, 29, 23-42.

- Lamb, M. E. (2010). How do fathers influence children's development? Let me count the ways. *The role of the father in child development*, 1-26.
- Lamb, M. E., & Lewis, C. (2010). The development and significance of father-child relationships in two-parent families. *The role of the father in child development*, 5, 94-153.
- Larzelere, R. E., Morris, A. S. E., & Harrist, A. W. (2013). *Authoritative parenting: Synthesizing nurturance and discipline for optimal child development* (pp. ix-280). American Psychological Association.
- Lazure, Jacques. (1971). *La jeunesse du Québec en révolution*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 141p.
- Le Camus, J. (2006). Le devenir père. Merveilles et déconvenues. *Informations sociales*, 4(132), 26-35
- Lee, M., Vernon-Feagans, L., Vazquez, A., & Kolak, A. (2003). The influence of family environment and child temperament on work/family role strain for mothers and fathers. *Infant and Child Development*, 12(5), 421-439.
- Leifer, M., Kilbane, T., Jacobsen, T., & Grossman, G. (2004). A three-generational study of transmission of risk for sexual abuse. *Journal of Clinical Child and Adolescent Psychology*, 33(4), 662-672.
- LeMoyne, T., & Buchanan, T. (2011). Does "hovering" matter? Helicopter parenting and its effect on well-being. *Sociological Spectrum*, 31(4), 399-418.

- Li, I., Clark, D. A., Klump, K. L., & Burt, S. A. (2017). Parental involvement as an etiological moderator of middle childhood oppositional defiant disorder. *Journal of Family Psychology, 31*(6), 659.
- Maccoby, E.E. (2000). Parenting and its effects on children: on reading and misreading behavior genetics. *Annual Review of Psychology, 51*(1):1-27.
- Maccoby, E. E., & Martin, J. A. (1983). Socialization in the context of the family: Parent-child interaction. In E. M. Hetherington (Ed.), *Handbook of child psychology: Socialization, personality and social development* (Vol. 4, pp. 1-101). New York: Wiley.
- Madden, V., Domoney, J., Aumayer, K., Sethna, V., Iles, J., Hubbard, I., Giannakakis, A., Psychogiou, L., & Ramchandani, P. (2015). Intergenerational transmission of parenting: findings from a UK longitudinal study, *European Journal of Public Health, 25*(6), 1030–1035.
- Massé, R. (2009). Antécédents de violence et transmission intergénérationnelle de la maltraitance. Chicoutimi: J.-M. Tremblay.
- McDowell, D. J., Parke, R. D. & Wang, S. J. (2003). Difference between mothers' and fathers' advice-giving style and content: Relations with social competence and psychological functioning in middle childhood. *Journal of Developmental Psychology, 49*: 55–76.
- McLanahan, S., Tach, L., & Schneider, D. (2013). The causal effects of father absence. *Annual Review of Sociology, 39*, 399–427.

- Meunier, J.-C., & Roskam, I. (2007). Psychometric Properties of a Parental Childrearing Behavior Scale for French-Speaking Parents, Children, and Adolescents. *European Journal of Psychological Assessment*, 23(2), 113-124.
- Moore, K. (2001). Frameworks for Understanding the inter-generational transmission of poverty and well-being in developing countries. *Chronic Poverty Research Centre Working Paper*, (8).
- Muller, R. T., Hunter, J. E., & Stollak, G. (1995). The intergenerational transmission of corporal punishment: A comparison of social learning and temperament models. *Child Abuse Neglect*, 19(11), 1323-1335.
- National Scientific Council on the Developing Child (2004). Children's Emotional Development Is Built into the Architecture of Their Brains: Working Paper No. 2. Center on the Developing Child at Harvard University, [www.developingchild.net](http://www.developingchild.net)
- Neppl, T.K., Conger, R.D., Scaramella, L.V., & Ontai, L.L. (2009) Intergenerational continuity in parenting behavior. *Developmental Psychology*, 45, 1241-1256.
- O'Brien, H. G. (2010). The intergenerational transmission of parenting styles of Irish immigrant mothers. *Journal of Family Social Work*, 13, 395–409.
- Octobre, S. (2010). La socialisation culturelle sexuée des enfants au sein de la famille. *Cahiers du Genre*, 49(2), 55-76.
- Ouellette, F., Turcotte, G., & Desjardins, N., (2001), *À Rosemont, ça CooPère : analyse d'implantation d'un projet d'action intersectorielle sur la paternité*. Rapport conjoint de la Direction de la Santé publique de Montréal-Centre, de l'Institut de recherche pour le

développement social des jeunes et du Groupe de recherche et d'action sur la victimisation des enfants.

Padilla-Walker, L. M., Carlo, G., Christensen, K. J., & Yorgason, J. B. (2012). Bidirectional relations between authoritative parenting and adolescents' prosocial behaviors. *Journal of Research on Adolescence*, 22(3), 400-408.

Palkovitz, R. (2014). *Involved fathering and men's adult development: Provisional balances*. Psychology Press.

Paquette, J., & Michaud, M.C. (2005). Agir sur les politiques familiales : La recherche : Un outil indispensable : Fiches synthèses de transfert de connaissances, Montréal, *Partenariat Familles en mouvance et Dynamiques intergénérationnelles*, 105 p.

Parent, J., McKee, L. G., Rough, J. N., & Forehand, R. (2016). The association of parent mindfulness with parenting and youth psychopathology across three developmental stages. *Journal of abnormal child psychology*, 44(1), 191-202.

Parker, G. (1983). *Parental Overprotection: A Risk Factor in Psychosocial Development*. New York: Grune et Stratton.

Parker, G., Tupling, H., & Brown, L. B. (1979). A Parental Bonding Instrument. *British Journal of Medical Psychology*, 52, 1-10.

Paschall, M. J., Ringwalt, C. L., & Flewelling, R. L. (2003). Effects of parenting, father absence, and affiliation with delinquent peers on delinquent behavior among African-American male adolescents. *Adolescence*, 38, 15-34.

- Paulhus, D.L. (2002). Socially desirable responding: the evolution of a construct, in Braun, H. Jackson, N.D., & Wiley, D.E. (dir.), *The Role of Constructs in Psychological and Educational Measurement*, pp. 67-88, Erlbaum, Hillsdale.
- Pears, K.C. & Capaldi, D.M. (2001) Intergenerational Transmission of Abuse: A Two-Generational Prospective Study of an At-Risk Sample. *Child Abuse et Neglect*, 25, 1439-1461.
- Plouffe, J.-P. (2007). La promotion de la paternité : enjeux et perspectives d'avenir. *Service social*, 53 (1), 41–60.
- Prinzle, P., Stams, G.J., Dekovic, M., Reijntjes, A.H. & Belsky, J. (2009). The Relations Between Parents' Big Five Personality Factors and Parenting: A Meta-analytic Review. *Journal of Personality and Social Psychology*, 97, 351-362.
- Putallaz, M., Costanzo, P. R., Grimes, C. L., & Sherman, D. M. (1998). Intergenerational continuities and their influences on children's social development, *Social Development*, 7, 389–427.
- Ramey, G. & Ramey, V. (2010). The Rug Rat Race. *Brookings Papers on Economic Activity*, Spring:129–76.
- Regroupement pour la Valorisation de la Paternité (s.d.). Nos principes fondateurs et notre vision. Page consultée le 10 février 2020, <https://www.rvpaternite.org/a-propos-rvp/>
- RePère (s.d.). Qui sommes-nous? Page consulté le 10 février 2020, <https://www.repere.org>

- Roberts, B. W., Wood, D., & Caspi, A. (2008). The development of personality traits in adulthood. *Handbook of personality: Theory and research*, 3, 375-398.
- Roest, A., Dubas, J. S., & Gerris, J. R. (2009). Value transmissions between fathers, mothers, and adolescent and emerging adult children: the role of the family climate. *Journal of Family Psychology*, 23(2), 146.
- Roskam, I. (2013). The transmission of parenting behavior within the family: an empirical study across three generations. *Psychologica Belgica*, 53(3), 49-64.
- Rothbart, M. K. (2007). Temperament, development, and personality. *Current directions in psychological science*, 16(4), 207-212.
- Rothenberg, W. A., Hussong, A. M., & Chassin, L. (2016). Intergenerational continuity in high-conflict family environments. *Development and psychopathology*, 28(1), 293-308.
- Russell, G. (1978). The father role and its relation to masculinity, femininity, and androgyny. *Child Development*, 1174-1181.
- Sarkadi, A., Kristiansson, R., Oberklaid, F., & Bremberg, S. (2008). Fathers' involvement and children's developmental outcomes: A systematic review of longitudinal studies. *Acta Paediatrica*, 97, 153-158.
- Schiffrin, H. H., Liss, M., Miles-McLean, H., Geary, K. A., Erchull, M. J., & Tashner, T. (2014). Helping or hovering? The effects of helicopter parenting on college students' well-being. *Journal of Child and Family Studies*, 23(3), 548-557.

- Schönpflug, U. (2001). Intergenerational Transmission of Values The Role of Transmission Belts. *Journal of Cross-Cultural Psychology*, 32(2), 174-185.
- Séguin, M. (2007). La transmission intergénérationnelle du mauvais. *Psychothérapies*, vol. 27(3), 149-160.
- Shah, P. E., Fonagy, P., & Strathearn, L. (2010). Is attachment transmitted across generations? The plot thickens. *Clin Child Psychol Psychiatry*, 15(3), 329-345.
- Shaffer, A., Burt, K.B., Obradovic, J., Herbers, J.E., & Masten, A.S. (2009). Intergenerational continuity in parenting quality: The mediating role of social competence, *Developmental Psychology*, 45(5), 1227-1240.
- Sibony-Malpertu, Y., Laufer, L., & Vanier, A. (2015). Éléments inattendus de transmission intergénérationnelle de trauma. *Cliniques méditerranéennes*, (1), 221-228.
- Simons, R. J., Beaman, J., Conger, R. D., & Wu, C. (1992). Gender Differences in the Intergenerational Transmission of Parenting Beliefs. *Journal of Marriage and Family*, 54(4), 823-836.
- Simons, R. L., Whitbeck, L. B., Conger, R. D., & Wu, C. (1991). Intergenerational Transmission of Harsh Parenting, *Developmental Psychology*, 27, 159–171.
- Slade, A., Grienenberger, J., Bernbach, E., Levy, D., & Locker, A. (2005). Maternal reflective functioning, attachment, and the transmission gap: A preliminary study. *Attachment & Human Development*, 7(3), 283-298.

- Smith, C. A., & Farrington, D. P. (2004). Continuities in Antisocial Behavior and Parenting across Three Generations. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, (2), 230-247.
- Smokowski, P. R., Bacallao, M. L., Cotter, K. L., & Evans, C. B. (2015). The effects of positive and negative parenting practices on adolescent mental health outcomes in a multicultural sample of rural youth. *Child Psychiatry & Human Development*, 46(3), 333-345.
- Staples, R., & Smith, J. W. (1954). Attitudes of grandmothers and mothers toward child rearing practices. *Child Development*, 91-97.
- Starrels, M. E. (1994). Gender Differences in Parent-Child Relations. *Journal of family issues*, 15(1), 148-165.
- Steinmetz, S. K. (1987). Family violence. In M. B. Sussman et S. K. Steinmetz (Eds.), *Handbook of marriage and the family* (pp. 725–765). New York: Plenum Press.
- Steinberg, L., Darling, N. E., & Fletcher, A. C. (1995). Authoritative parenting and adolescent adjustment: An ecological journey.
- Stewart, W., & Barling, J. (1996). Fathers' work experiences effect children's behaviors via job-related affect and parenting behaviors. *Journal of Organizational Behavior*, 17(3), 221-232.
- Tabachnick, B. G., & Fidell, L. S. (2018). *Using multivariate statistics* (7th ed.). Boston: Pearson.
- Tamis-LeMonda, C. S., Shannon, J. D., Cabrera, N. J., & Lamb, M. E. (2004). Fathers and mothers at play with their 2- and 3-year-olds: Contributions to language and cognitive development. *Child Development*, 75, 1806– 1820.

- Tanaka, M., Kitamura, T., Chen, Z., Murakami, M., & Goto, Y. (2009). Do parents rear their children as they were reared themselves? Intergenerational transmission of parental styles (warmth and control) and possible mediation by personality traits. *The Open Family Studies Journal*, 2(1).
- Tarabulsy, G. M., Bernier, A., Provost, M. A., Maranda, J., Larose, S., Moss, E., ... & Tessier, R. (2005). Another look inside the gap: ecological contributions to the transmission of attachment in a sample of adolescent mother-infant dyads. *Developmental psychology*, 41(1), 212.
- Thibaudeau, P. (2006). L'attachement parental et l'ajustement psychosocial des adolescents: Validation d'un instrument de mesure et étude du rôle médiateur de l'estime de soi. (Doctorat en psychologie), Université du Québec à Montréal, Canada.
- Thornberry, T., Freeman-Gallant, A., Lizotte, A., Krohn, M., & Smith, C. (2002). Linked Lives: The Intergenerational Transmission of Antisocial Behavior. *Journal of Abnormal Child Psychology*, 31(2), 171-184.
- Turcotte, G. (1994). L'implication paternelle: déterminants et modèles d'intervention, Les cahiers d'analyse du GRAVE, vol. 1, num. 4, Montreal.
- van IJzendoorn, M. H. (1992). Intergenerational transmission of parenting: a review of studies in nonclinical populations. *Developmental Review*, 12, 76-99.
- van IJzendoorn, M. H., & Bakermans-Kranenburg, M. J. (1997). Intergenerational transmission of attachment: A move to the contextual level. *Attachment and psychopathology*, 135-170.

- Williams, R. C., Biscaro, A., & Clinton, J. (2019). Relationships matter: How clinicians can support positive parenting in the early years. *Paediatrics & child health, 24*(5), 340-347.
- Vermulst, A. A., de Brock, A. J. L. L., & van Zutphen, R. A. H. (1991). Transmission of parenting across generations. In P. K. Smith (Ed.), *The psychology of grandparenthood*. 100-122. London: Routledge.
- Waylen A, Stallard N, & Stewart-Brown S. (2008). Parenting and health in mid-childhood: a longitudinal study. *European Journal of Public Health. 18*(3), 300–305.
- Widom, C. S. (2014). Varieties of violent behavior. *Criminology, 52*(3), 313-344.
- Woods, P. J., Glavin, K. B., & Kettle, C. M. (1960). A mother-daughter comparison on selected aspects of child rearing in a high socioeconomic group. *Child development, 121-128*.
- Yoshida, T., Taga, C., Matsumoto, Y., & Fukui, K. (2005). Paternal overprotection in obsessive-compulsive disorder and depression with obsessive traits. *Psychiatry and Clinical Neurosciences, 59*(5), 533-538.
- Young, R., Lennie, S., & Minnis, H. (2011). Children's perceptions of parental emotional neglect and control and psychopathology. *Journal of Child psychology and Psychiatry, 52*(8), 889-897.
- Zuravin, S., McMillen, C., DePanfilis, D., & Risley-Curtiss, C. (1996). The intergenerational cycle of child maltreatment: Continuity versus discontinuity. *Journal of Interpersonal Violence, 11*(3), 315–334.

Zumbuehl, M., Dohmen, T., & Pfann, G. (2018). Parental Involvement and the Intergenerational Transmission of Economic Preferences and Attitudes. *University of Zurich, Department of Economics, Working Paper*, (148).

ANNEXE A

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

## Formulaire de consentement

### **La transmission intergénérationnelle des pratiques parentales chez les pères: une étude des modérateurs sous-jacents**

Tania Renaud Fournier, B.A., D.Psy. (c) – Isabelle Green-Demers, Ph.D.  
Département de psychoéducation et de psychologie  
Université du Québec en Outaouais

Nous sollicitons par la présente votre participation à la recherche en titre, qui vise à étudier le processus de transmission intergénérationnelle des pratiques éducatives parentales chez les pères. Plus précisément, ce projet (subventionné par les Fonds de recherche du Québec – Société et culture) évalue des modérateurs potentiels de la relation entre les pratiques parentales des participants et celles de leurs parents.

Votre participation à ce projet de recherche consiste à remplir un questionnaire en ligne portant sur les pratiques parentales que vous avez reçues de vos parents à l'adolescence, et sur votre répertoire actuel de pratiques parentales. La complétion de ce questionnaire demandera environ 30 à 45 minutes de votre temps. Les données recueillies par cette étude sont anonymes et confidentielles, et elles ne pourront en aucun cas mener à votre identification. Il en va de même pour les résultats de l'étude. À la fin de l'étude, les résultats seront diffusés dans le cadre d'un essai doctoral et celui-ci pourra ensuite être accessible en ligne dans un moteur de recherche de la bibliothèque universitaire.

Les données recueillies seront conservées de façon sécuritaire dans un fichier électronique crypté dans le bureau de la chercheuse principale. Les seules personnes qui y auront accès sont la chercheuse principale de l'étude et sa directrice de recherche. Au bout de 5 ans, les données seront détruites. Il est assuré que vos informations ne seront pas utilisées à d'autres fins que celles décrites dans le présent document.

Votre participation à cette étude se fait sur une base volontaire. Vous êtes entièrement libre de participer ou non, et de vous retirer en tout temps sans préjudice. Il est également important de mentionner qu'un certain risque psychologique est associé à cette étude. En effet, la complétion du questionnaire sur l'expérience des pratiques parentales reçues à l'adolescence peut amener le participant à se remémorer des expériences désagréables, voire même traumatisantes. Évidemment, les personnes à risques sont plus particulièrement celles ayant vécu de l'abus parental ou de la négligence. Ceci étant dit, la chercheuse s'engage à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour adresser ce risque. Les coordonnées de diverses ressources d'aide psychologique (p. ex. : Ligne 1-866- APPELLE, Tel-Aide Outaouais) seront ainsi fournies à la fin du questionnaire. De cette façon, les personnes qui en sentiront le besoin pourront se procurer l'aide adéquate. La contribution à l'avancement des connaissances au sujet de la parentalité et des déterminants des pratiques parentales sont les bénéfices directs anticipés. Aucune compensation financière n'est accordée pour la participation à cette étude.

Si vous avez des questions concernant ce projet de recherche, communiquez avec Tania Renaud Fournier au [rent01@uqo.ca](mailto:rent01@uqo.ca). Si vous avez des questions concernant les aspects éthiques de ce projet, communiquez avec André Durivage (président du Comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec en Outaouais) au [andre.durivage@uqo.ca](mailto:andre.durivage@uqo.ca).

Je comprends qu'en remplissant ce questionnaire, les informations données seront utilisées dans le cadre de la présente étude. Je consens ainsi à participer.

ANNEXE B

QUESTIONNAIRES

## Questionnaire sociodémographique

### Informations du participant

Âge actuel : \_\_\_\_\_ ans \_\_\_\_\_ mois

Statut marital :  célibataire /  marié ou conjoint de fait /  séparé - divorcé /  veuf

Composition du ménage :  Famille nucléaire ou traditionnelle (c.-à-d. famille composée d'un couple et des enfants nés de cette union)  
 Famille recomposée (c.-à-d., famille composée de parents ayant eu des enfants d'une précédente union)  
 Famille monoparentale (c.-à-d., parent élevant seul ses enfants)

Profession :  Ouvrier (construction, usine, travail manuel, etc.)  
 Employé de bureau (administrateur, directeur, commis, etc.)  
 Entrepreneur ou travailleur autonome  
 Sans emploi ou personne au foyer  
 Étudiant  Autre, spécifiez: \_\_\_\_\_

Salaire annuel (brut) :  Moins de 10 000\$  Entre 51 000\$ et 60 000\$  
 Entre 10 000\$ et 20 000\$  Entre 61 000\$ et 70 000\$  
 Entre 21 000\$ et 30 000\$  Entre 71 000\$ et 80 000\$  
 Entre 31 000\$ et 40 000\$  Entre 81 000\$ et 90 000\$  
 Entre 41 000\$ et 50 000\$  Entre 91 000\$ et 100 000\$  
 Plus de 100 000\$

Dernier degré de scolarité complété :  École primaire  
 École secondaire  
 Cégep (DEC) / Diplôme d'études professionnelles (DEP)  
 Université (1<sup>er</sup> cycle; Baccalauréat)  
 Université (2<sup>e</sup> cycle; Maîtrise)  
 Université (3<sup>e</sup> cycle; Doctorat)

## Informations concernant l'histoire développementale du participant

*Cette section comporte des questions sur votre adolescence, c'est-à-dire lorsque vous aviez approximativement l'âge actuel de votre adolescent(e).*

Quelle était votre situation d'habitation lorsque vous aviez l'âge actuel de votre adolescent(e)?

- J'habitais dans le même foyer que mes deux parents (famille nucléaire)
- Je vivais en situation de garde partagée, c'est-à-dire que je voyais mes parents en alternance
- Je vivais principalement avec l'un de mes parents (spécifiez lequel: \_\_\_\_\_), mais j'avais tout de même des contacts relativement réguliers avec l'autre
- Je vivais avec l'un de mes parents (spécifiez lequel: \_\_\_\_\_) et j'avais un beau-parent activement impliqué ma vie depuis plus de 5 ans.
- Je vivais avec de la parenté (p. ex., oncle/tante ou grands-parents)
- Je vivais en famille d'accueil depuis plus de 5 ans
- Autre. Spécifiez: \_\_\_\_\_

Quel était le degré d'implication de vos parents dans votre développement à l'adolescence?

*Pour répondre à cette question, pensez au nombre d'interactions sur base régulière que vous aviez avec votre parent et la place que ce dernier prenait dans les processus décisionnels vous concernant.*

Mère (ou figure maternelle)	Père (ou figure paternelle)
<input type="checkbox"/> Très faible	<input type="checkbox"/> Très faible
<input type="checkbox"/> Faible	<input type="checkbox"/> Faible
<input type="checkbox"/> Moyen	<input type="checkbox"/> Moyen
<input type="checkbox"/> Élevé	<input type="checkbox"/> Élevé
<input type="checkbox"/> Très élevé	<input type="checkbox"/> Très élevé

Étiez-vous plus proche de l'un de vos parents?

- Mère / Référent maternel
- Père / Référent paternel
- Aussi proche de ma mère (référent maternel) que de mon père (référent paternel)
- Je n'étais pas particulièrement proche ni de l'un, ni de l'autre

Vos parents (ou référents parentaux) avaient-ils des problèmes de santé importants?

- Oui /  Non

Problèmes physiques : \_\_\_\_\_

Problèmes mentaux : \_\_\_\_\_

Ces problèmes ont-ils affecté votre relation?

Oui /  Non      Si oui, spécifiez: \_\_\_\_\_

### **Informations concernant l'adolescent(e) du participant**

*Les questions qui suivent permettent de recueillir des informations sociodémographiques de base concernant votre adolescent(e). Si vous êtes parent de plus d'un adolescent (âgé entre 13 et 17 ans), veuillez simplement vous référer au plus âgé.*

Sexe de l'adolescent(e) :                       M /  F

Âge de l'adolescent(e) :                      \_\_\_\_\_ ans \_\_\_\_\_ mois

Rang de l'adolescent(e) dans la famille :       enfant unique  
 aîné(e)  
 2<sup>e</sup>  
 3<sup>e</sup>  
 4<sup>e</sup>  
 Autre : \_\_\_\_\_

## Autoévaluation des pratiques parentales actuelles du participant

Meunier & Roskam, 2007 <sup>1</sup>

Voici le questionnaire dans lequel nous vous proposons des affirmations concernant l'éducation que vous donnez à votre enfant. Indiquez pour chaque affirmation dans quelle mesure vous faites ce qui est indiqué. Vous pouvez choisir entre les propositions de réponses suivantes :

jamais  peu  parfois  souvent  toujours

Cochez la case de votre choix après chaque affirmation. Vous ne pouvez cocher qu'une seule case par affirmation. Il y aura peut-être des affirmations dont vous allez penser : « J'aimerais agir différemment. » Indiquez toutefois ce que vous faites réellement. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Merci de répondre le plus sincèrement à chacune des affirmations.

	Jamais	Peu	Parfois	Souvent	Toujours
J'apprends à mon enfant à régler lui-même/elle-même ses problèmes					
Quand mon enfant ne se tient pas à ce qu'on a convenu ensemble (par exemple: rentrer à l'heure, faire une tâche), je le/la punis					
Quand mon enfant veut me raconter quelque chose, je prends le temps de l'écouter					
Je donne une claque à mon enfant quand il/elle a fait quelque chose qu'il/elle ne peut pas					
Je surveille les ami(e)s que mon enfant fréquente					
J'apprends à mon enfant à être poli à l'école					
Je donne de l'argent ou un petit cadeau à mon enfant, quand il a fait quelque chose dont je suis content(e)					
Quand mon enfant semble avoir un problème, je parle avec lui/elle de ce qui le/la préoccupe					
J'apprends à mon enfant à prendre lui-même/elle-même des décisions					
Quand mon enfant répond, ment ou se dispute, je le/la punis					
Le soir je parle avec mon enfant de la journée écoulée et de la journée suivante					
Je donne une fessée/une claque à mon enfant quand il n'obéit pas					
Je surveille les endroits que mon enfant fréquente					
J'apprends à mon enfant à se tenir aux règles qu'on a établies ensemble					
Quand mon enfant fait quelque chose qu'il/elle ne peut pas, je lui adresse la parole seulement quand il se comporte mieux					
Quand mon enfant a fait des efforts, j'accepte un peu plus de choses (comme par exemple aller se coucher plus tard)					
Il arrive que je menace de punir mon enfant et que pour finir je ne le/la punisse pas					

<sup>1</sup> Meunier, J.C. & Roskam, I. (2007). Psychometric properties of a parental childrearing behavior scale for French-speaking parents, children, and adolescents. *European Journal of Psychological Assessment*, 23(2), 113–124.

Quand mon enfant a un problème, je regarde avec lui/elle les différentes solutions qui sont possibles					
Quand mon enfant a fait quelque chose qu'il/elle ne peut pas, je le/la punis en lui supprimant quelque chose qu'il/elle aime (par exemple : regarder la télé, sortir avec les copains)					
Je pose des questions sur les passe-temps et les intérêts de mon enfant					
Je m'informe de ce que mon enfant fait de son argent					
Je demande à mon enfant de s'adapter aux habitudes de notre famille					
Quand mon enfant fait quelque chose qu'il/elle ne peut pas, je lui jette un regard plein de colère et je l'ignore ensuite					
Je laisse mon enfant acheter quelque chose quand il/elle a fait quelque chose de bien					
Quand je punis mon enfant, il arrive que je mette plus vite fin à la punition que prévu					
Quand je revois mon enfant après sa journée à l'école, je prends le temps de m'occuper un moment de lui/d'elle					
Je félicite mon enfant en réponse à un bon comportement					
Quand mon enfant est allé seul quelque part, je vérifie s'il/elle y est réellement allé(e)					
J'apprends à mon enfant à s'adapter aux règles de l'école					
Quand mon enfant a fait quelque chose d'interdit, je ne lui parle plus jusqu'à ce qu'il/elle s'excuse.					
Quand j'ai une divergence d'opinion avec mon enfant, j'en discute avec lui/elle et je cherche une solution avec lui/elle					
Quand mon enfant fait quelque chose qu'il/elle ne peut pas, je le/la punis					
Je donne une claque ou une fessée à mon enfant quand il/elle ne se tient pas à ce qui a été convenu					
J'apprends à mon enfant à traiter ses affaires avec respect					
J'apprends à mon enfant à respecter les règles et les consignes					

## Évaluation des pratiques antérieures de la mère (ou référent maternel)

Meunier & Roskam, 2007<sup>2</sup>

Voici le questionnaire dans lequel nous vous proposons des affirmations concernant l'éducation que vous avez reçue de votre mère (ou référent maternel) lorsque vous aviez l'âge actuel de votre enfant (adolescent). Indiquez pour chaque affirmation dans quelle mesure vous avez reçu des pratiques s'apparentant à ce qui est indiqué. Vous pouvez choisir entre les propositions de réponse suivantes :

jamais    peu    parfois    souvent    toujours

Cochez la case de votre choix après chaque affirmation. Vous ne pouvez cocher qu'une seule case par affirmation. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Merci de répondre le plus sincèrement à chacune des affirmations. Afin d'alléger les affirmations, le terme « mère » sera employé, même s'il peut également s'appliquer à tout référent maternel.

	Jamais	Peu	Parfois	Souvent	Toujours
Ma mère m'encourageait à régler mes problèmes par moi-même.					
Quand je ne me tenais pas à ce qu'on avait convenu ensemble (par exemple : rentrer à l'heure), je recevais une punition.					
Quand je souhaitais raconter quelque chose, ma mère prenait le temps de m'écouter.					
Ma mère me donnait une claque quand je faisais quelque chose d'interdit.					
Ma mère surveillait les amis que je fréquentais.					
Ma mère m'apprenait à être poli à l'école.					
Quand ma mère était contente de moi, elle me donnait un cadeau ou de l'argent.					
Ma mère m'apprenait à prendre des décisions par moi-même.					
J'étais puni lorsque je mentais, répondais ou me disputais.					
Ma mère me donnait une claque quand je n'obéissais pas.					
Ma mère surveillait les endroits que je fréquentais.					
Ma mère m'apprenait à me tenir aux règles que nous établissions ensemble.					
Quand je faisais quelque chose que je ne pouvais pas, ma mère ne m'adressait plus la parole jusqu'à ce que je me comporte mieux.					
Quand je faisais des efforts, ma mère acceptait plus de choses (p.ex. aller me coucher plus tard)					
Quand je n'obéissais pas, il arrivait que ma mère me menace d'une punition mais qu'elle ne me la donne pas finalement.					
Quand j'avais un problème, ma mère regardait avec moi les différentes solutions possibles.					

<sup>2</sup> Meunier, J.C. & Roskam, I. (2007). Psychometric properties of a parental childrearing behavior scale for French-speaking parents, children, and adolescents. *European Journal of Psychological Assessment*, 23(2), 113–124.

Note : Ce questionnaire a été modifié pour être rétrospectif.

Quand je faisais quelque chose que je ne pouvais pas, ma mère me privait de quelque chose que j'aime (p.ex. ne pas regarder la télé, me priver de sortie)					
Ma mère me posait des questions concernant mes activités préférées ou mes intérêts.					
Ma mère s'informait sur ce que je fais de mon argent de poche.					
Quand je faisais quelque chose de bien, ma mère me laissait acheter quelque chose.					
Quand j'étais puni, il arrivait que ma mère stoppe la punition plus vite que ce qui était convenu.					
Quand je revenais de l'école, ma mère prenait un peu de temps pour s'occuper de moi.					
Ma mère me félicitait ou me faisait un câlin quand je me comportais bien.					
Quand j'allais seul quelque part, ma mère vérifiait si j'y étais bien allé.					
Ma mère m'apprenait à m'adapter aux règles de l'école.					
Quand je faisais quelque chose d'interdit, ma mère ne me parlait plus jusqu'à ce que je me sois excusé.					
Quand je faisais quelque chose que je ne pouvais pas, j'étais puni.					
Ma mère me donnait une fessée ou une claque quand je ne me tenais pas à ce qui a été convenu.					
Ma mère m'apprenait à traiter mes affaires avec respect.					
Ma mère m'apprenait à respecter la loi.					

## Évaluation du lien parental avec la mère (ou référent maternel)

Parker, Tuplin, & Brown, 1979<sup>3</sup>

Ce questionnaire énumère plusieurs attitudes parentales. En vous remémorant votre **mère** lors de votre adolescence, veuillez encrer le chiffre indiquant la réponse qui décrit le mieux votre relation avec votre mère. Vous pouvez choisir entre les propositions suivantes :

Très semblable    Modérément semblable    Modérément différent    Très différent

Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses.

Merci de répondre le plus sincèrement possible à chacune des affirmations.

	Très semblable	Modérément semblable	Modérément différent	Très différent
Me parlait avec une voix chaleureuse et amicale				
Ne m'a pas aidé autant que nécessaire				
Me laissait faire ce que j'aimais				
Semblait émotionnellement froide à mon endroit				
Paraissait comprendre mes problèmes et inquiétudes				
Était affectueuse envers moi				
Aimait que je décide par moi-même				
Ne voulait pas que je vieillisse et devienne un adulte				
Tentait de contrôler tous mes gestes				
Empiétait sur ma vie privée				
Aimait discuter des choses avec moi				
Me souriait souvent				
Avait tendance à me dorloter				
Ne semblait pas comprendre ce dont j'avais besoin et ce que je voulais				
Me laissait décider par moi-même				
Me faisait sentir que j'étais indésiré(e)				
M'aidait à me sentir mieux quand j'étais bouleversé(e)				
Ne me parlait pas beaucoup				
Essayait de me rendre dépendant(e) d'elle				
Croyait que je ne pouvais pas me débrouiller sans elle				
Me laissait aussi libre que je le voulais				
Me laissait sortir aussi souvent que je le désirais				
Me surprotégeait				
Ne me faisait pas d'éloges, de louanges				
Me laissait me vêtir comme je le voulais				

<sup>3</sup> Parker, G., Tupling, H., & Brown, L. B. (1979). A Parental Bonding Instrument. *British Journal of Medical Psychology*, 52, 1-10

## Évaluation des pratiques antérieures du père (ou référent paternel)

Meunier & Roskam, 2007<sup>4</sup>

Voici le questionnaire dans lequel nous vous proposons des affirmations concernant l'éducation que vous avez reçue de votre père (ou référent paternel) lorsque vous aviez l'âge actuel de votre enfant (adolescent). Indiquez pour chaque affirmation dans quelle mesure vous avez reçu des pratiques s'apparentant à ce qui est indiqué. Vous pouvez choisir entre les propositions de réponses suivantes :

jamais  peu  parfois  souvent  toujours

Cochez la case de votre choix après chaque affirmation. Vous ne pouvez cocher qu'une seule case par affirmation. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Merci de répondre le plus sincèrement à chacune des affirmations. Afin d'alléger les affirmations, le terme « père » sera employé, même s'il peut également s'appliquer à tout référent paternel.

	Jamais	Peu	Parfois	Souvent	Toujours
Mon père m'encourageait à régler mes problèmes seul.					
Quand je ne me tenais pas à ce qu'on avait convenu ensemble (par exemple : rentrer à l'heure, faire une tâche), je recevais une punition.					
Quand je souhaitais raconter quelque chose, mon père prenait le temps de m'écouter.					
Mon père me donnait une claque quand je faisais quelque chose d'interdit					
Mon père surveillait les amis que je fréquentais.					
Mon père m'apprenait à être poli à l'école.					
Quand mon père était content de moi, il me donnait un cadeau ou de l'argent.					
Mon père m'apprenait à prendre des décisions par moi-même.					
J'étais puni lorsque je mentais, répondais ou me disputais.					
Mon père me donnait une claque quand je n'obéissais pas.					
Mon père surveillait les endroits que je fréquentais.					
Mon père m'apprenait à me tenir aux règles que nous établissions ensemble.					
Quand je faisais quelque chose que je ne pouvais pas, mon père ne m'adressait plus la parole jusqu'à ce que je me comporte mieux.					

<sup>4</sup> Meunier, J.C. & Roskam, I. (2007). Psychometric properties of a parental childrearing behavior scale for French-speaking parents, children, and adolescents. *European Journal of Psychological Assessment*, 23(2), 113–124.

Note : Ce questionnaire a été modifié pour être rétrospectif.

Quand je faisais des efforts, mon père acceptait plus de choses (p.ex. aller me coucher plus tard)					
Quand je n'obéissais pas, il arrivait que mon père me menace d'une punition mais qu'il ne me la donne pas finalement.					
Quand j'avais un problème, mon père regardait avec moi les différentes solutions possibles.					
Quand je faisais quelque chose que je ne pouvais pas, mon père me privait de quelque chose que j'aime (p.ex. ne pas regarder la télé, me priver de sortie)					
Mon père me posait des questions concernant mes activités préférées ou mes intérêts.					
Mon père s'informait sur ce que je faisais de mon argent de poche.					
Quand je faisais quelque chose de bien, mon père me laissait acheter quelque chose.					
Quand j'étais puni, il arrivait que mon père stoppe la punition plus vite que ce qui était convenu.					
Quand je revenais de l'école, mon père prenait un peu de temps pour s'occuper de moi.					
Mon père me félicitait ou me faisait un câlin quand je me comportais bien.					
Quand j'allais seul quelque part, mon père vérifiait si j'y étais bien allé.					
Mon père m'apprenait à m'adapter aux règles de l'école.					
Quand je faisais quelque chose d'interdit, mon père ne me parlait plus jusqu'à ce que je me sois excusé.					
Quand je faisais quelque chose que je ne pouvais pas, j'étais puni.					
Mon père me donnait une fessée ou une claque quand je ne me tenais pas à ce qui a été convenu.					
Mon père m'apprenait à traiter mes affaires avec respect.					
Mon père m'apprenait à respecter la loi.					

## Évaluation du lien parental avec le père (ou référent paternel)

Parker, Tuplin, & Brown, 1979<sup>5</sup>

Ce questionnaire énumère plusieurs attitudes parentales. En vous remémorant votre **père** lors de votre adolescence, veuillez encircler le chiffre indiquant la réponse qui décrit le mieux votre relation avec votre mère. Vous pouvez choisir entre les propositions de réponses suivantes :

Très semblable    Modérément semblable    Modérément différent    Très différent

Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses.

Merci de répondre le plus sincèrement possible à chacune des affirmations.

	Très semblable	Modérément semblable	Modérément différent	Très différent
Me parlait avec une voix chaleureuse et amicale				
Ne m'a pas aidé autant que nécessaire				
Me laissait faire ce que j'aimais				
Semblait émotionnellement froid à mon endroit				
Paraissait comprendre mes problèmes et inquiétudes				
Était affectueux envers moi				
Aimait que je décide par moi-même				
Ne voulait pas que je vieillisse et devienne un adulte				
Tentait de contrôler tous mes gestes				
Empiétait sur ma vie privée				
Aimait discuter des choses avec moi				
Me souriait souvent				
Avait tendance à me dorloter				
Ne semblait pas comprendre ce dont j'avais besoin et ce que je voulais				
Me laissait décider par moi-même				
Me faisait sentir que j'étais indésiré(e)				
M'aidait à me sentir mieux quand j'étais bouleversé(e)				
Ne me parlait pas beaucoup				
Essayait de me rendre dépendant(e) de lui				
Croyait que je ne pouvais pas me débrouiller sans lui				
Me laissait aussi libre que je le voulais				
Me laissait sortir aussi souvent que je le désirais				
Me surprotégeait				
Ne me faisait pas d'éloges, de louanges				
Me laissait me vêtir comme je le voulais				

---

<sup>5</sup> Parker, G., Tupling, H., & Brown, L. B. (1979). A Parental Bonding Instrument. *British Journal of Medical Psychology*, 52, 1-10

ANNEXE C

MATÉRIEL DE RECRUTEMENT

---

## Projet de recherche portant sur les pratiques parentales des pères \*

---

- ✓ Vous êtes le **père biologique d'un(e) adolescent(e)** âgé(e) entre 13 et 17 ans ?
- ✓ Vous êtes **activement impliqué** dans la vie de votre adolescent(e) ?

*Note: Un rôle actif implique une garde légale ou partagée, des interactions sur base régulière et une implication en ce qui a trait aux prises de décision le/la concernant.*

- ✓ Vous aviez des **contacts réguliers avec vos deux parents** (ou avec deux figures parentales importantes) lors votre adolescence ?

Nous sommes à la recherche de pères québécois et francophones répondant à ces critères et souhaitant participer à une étude explorant le processus de transmission intergénérationnelle des pratiques parentales chez les hommes. Plus spécifiquement, cette étude examine les facteurs pouvant influencer la relation entre les pratiques parentales des hommes et celles de leurs parents.

Votre participation implique la complétion d'un questionnaire en ligne qui dure approximativement 30 minutes.

**Lien internet :** <http://sondages.uqo.ca/index.php/534778?lang=fr>

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la chercheure principale de l'étude.

**Tania Renaud Fournier, B.A., D.Psy. (c)**  
Candidate au doctorat en psychologie clinique  
Université du Québec en Outaouais  
[rent01@uqo.ca](mailto:rent01@uqo.ca)

\*Ce projet de recherche a été approuvé par le  
Comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec en Outaouais.

*Date*

Monsieur/Madame ...  
École secondaire...  
Gatineau (Québec)

Objet : Possibilité de collaboration pour le recrutement de participants dans le cadre d'un projet de recherche portant sur la paternité

Bonjour M./Mme \_\_\_\_\_,

Mon nom est Tania Renaud Fournier et je suis étudiante au doctorat en psychologie clinique à l'Université du Québec en Outaouais. Je vous écris aujourd'hui afin de vous demander s'il serait possible de se rencontrer pour une brève discussion concernant une éventuelle collaboration avec votre école dans le cadre de ma essai doctoral.

Voyez-vous, mon projet requiert la participation de parents d'adolescents à un questionnaire en ligne portant sur leurs pratiques parentales. J'aurais donc simplement besoin d'un bassin de recrutement pour faire la promotion de mon étude.

Je suis consciente que votre horaire doit être chargé. Ainsi, je ne veux pas trop vous accaparer. J'apprécierais cependant si vous pouviez me donner l'opportunité de présenter mon projet, en personne ou par téléphone, à votre convenance.

Cordialement,

**Tania Renaud Fournier, B.A., D.Psy. (c)**  
Candidate au doctorat en psychologie clinique  
Université du Québec en Outaouais  
[rent01@uqo.ca](mailto:rent01@uqo.ca)

*Date*

Objet : Recrutement pour un projet de recherche sur la paternité

Bonjour chers parents,

Permettez-moi de me présenter brièvement : Mon nom est Tania Renaud Fournier et je suis étudiante au doctorat en psychologie clinique à l'Université du Québec en Outaouais.

Dans le cadre de mon essai doctoral, j'étudie la transmission intergénérationnelle des pratiques parentales chez les pères. Plus spécifiquement, mon étude examine la relation entre les pratiques parentales des hommes et celles de leurs propres parents. Plus encore, j'étudie spécifiquement les facteurs pouvant influencer cette relation.

L'École secondaire \_\_\_\_\_ gracieusement accepté de collaborer au recrutement pour mon projet. Je les remercie d'avoir à cœur le développement des connaissances sur la parentalité.

Je suis donc à la recherche de **pères d'adolescent(e)s** âgé(e)s entre 13 et 17 ans, **québécois et francophones**, pour compléter un questionnaire en ligne. Sachez que votre participation est **anonyme** et les informations recueillies sont confidentielles. Le temps estimé pour compléter le questionnaire est d'environ **30 minutes**. Vous pouvez accéder au questionnaire à partir de ce lien: <http://sondages.uqo.ca/index.php/534778?lang=fr>.

Si vous avez des questions, je vous invite à m'écrire et il me fera plaisir d'y répondre.

Un gros merci pour votre collaboration et soutien !

**Tania Renaud Fournier, B.A., D.Psy. (c)**  
Candidate au doctorat en psychologie clinique  
Université du Québec en Outaouais  
[rent01@uqo.ca](mailto:rent01@uqo.ca)